

## Diversité urbaine



# Mot de la directrice A Word from the Director

Tania Saba

Volume 19, 2019

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1065116ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1065116ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Groupe de recherche diversité urbaine

ISSN

1913-0708 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Saba, T. (2019). Mot de la directrice. *Diversité urbaine*, 19, 3–4.  
<https://doi.org/10.7202/1065116ar>

Tous droits réservés © Groupe de recherche diversité urbaine, 2019

Cet document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**érudit**

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

## Mot de la directrice

C'EST AVEC UN GRAND ENTHOUSIASME que j'ai accepté l'invitation de la professeure Deirdre Meintel à la direction de la revue *Diversité urbaine*. Je tiens à la remercier de sa confiance et à souligner les exceptionnels efforts consentis par tous les membres de l'équipe de rédaction, tout au long des vingt dernières années, pour faire de *Diversité urbaine* une revue internationalement reconnue et accessible sur plusieurs plateformes.

De nos jours, les questions entourant la diversité sont devenues incontournables. Les thématiques sont de plus en plus complexes et les actions de plus en plus difficiles à cerner et à mettre en œuvre.

En continuant de promouvoir la réflexion théorique, la recherche et l'action autour de ces questions, nous avons la conviction que *Diversité urbaine* peut contribuer à l'atteinte des objectifs d'égalité, de diversité et d'inclusion dans les diverses sphères de la société. L'évolution du domaine est tributaire de contributions qui nourrissent une réflexion originale et qui s'appuient sur des perspectives comparatives et des croisements disciplinaires et intersectionnels, essentiels à l'approfondissement des connaissances et au développement du savoir en matière de diversité. Nous espérons ainsi valoriser un partage des connaissances entre les chercheurs, les décideurs publics et les divers intervenants interpellés par une meilleure compréhension des dynamiques de la diversité.

Je vous invite à considérer *Diversité urbaine* pour vos projets de publication et vous remercie de continuer de la lire et de la consulter avec intérêt.

Ce dix-neuvième volume de la revue est un numéro spécial dédié au thème «La mobilité des migrants *middling*». Alors que le recours aux travailleurs temporaires et aux migrants qualifiés prend de plus en plus d'ampleur dans la politique d'immigration de nombreux pays, ce numéro spécial jette un regard critique sur les aléas qui guettent notamment la

classe moyenne. Deux articles hors thème viennent compléter ce numéro spécial, le premier portant sur les enjeux d'intégration en milieu scolaire, et le second sur les dynamiques sociospatiales de la francophonie minoritaire canadienne. Je remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à ce numéro et vous souhaite une agréable lecture!

TANIA SABA

## Diversité urbaine



### Introduction

### Introduction

Gabrielle Désilets et Sandrine Jean

Volume 19, 2019

La mobilité des migrants *middling*

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1065117ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1065117ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Groupe de recherche diversité urbaine

ISSN

1913-0708 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Désilets, G. & Jean, S. (2019). Introduction. *Diversité urbaine*, 19, 5–9.  
<https://doi.org/10.7202/1065117ar>

Tous droits réservés © Groupe de recherche diversité urbaine, 2019

Cet document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**érudit**

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

## Introduction

**GABRIELLE DÉSILETS**

*Concordia University, gabrielle.desilets@concordia.ca*

**SANDRINE JEAN**

*Memorial University of Newfoundland, sjean@mun.ca*

LES DERNIÈRES DÉCENNIES ont été marquées par l'augmentation de l'octroi de visas temporaires, au détriment de ceux accordant le statut permanent, ainsi que par la multiplication des types de visas temporaires dans les pays traditionnels d'immigration comme le Canada. Par exemple, à partir de 2006, le nombre de résidents temporaires admis au pays dépassait le nombre de résidents permanents sur le territoire (Citoyenneté et Immigration Canada 2015). Le recours aux travailleurs temporaires et aux migrants qualifiés marque un tournant dans la politique migratoire canadienne (Alboim et Cohl 2012 ; Foster 2012 ; Piché 2012). Néanmoins, peu d'études se sont penchées sur l'expérience de migration des travailleurs temporaires qualifiés (Dauvergne et Marsden 2014 ; Kuvik 2012). La catégorie de visa et le type de qualification avec lesquels une personne arrive dans une nouvelle société sont déterminants dans l'expérience vécue de la migration. Cependant, le statut légal et les qualifications à eux seuls ne suffisent en aucun cas pour expliquer la diversité des trajectoires migratoires des personnes aujourd'hui en situation de mobilité. Les articles de ce numéro illustrent la complexité et la circularité des flux migratoires contemporains ainsi que la multiplicité des parcours des migrants appartenant à la classe moyenne. Les données de terrain rassemblées montrent qu'en observant l'intersection entre ces catégorisations, on constate toute une gamme de statuts qui ne sont pas fixes, mais hautement mobiles et contrastés dans le temps et dans l'espace.

Dans ce numéro thématique, nous nous intéressons à la mobilité volontaire et souvent temporaire des migrants *middling*, un terme d'abord utilisé par Conradson et Latham (2005) pour nommer la mobilité des

personnes qui appartiennent à la « classe moyenne » transnationale, soit dans le pays de départ, soit dans celui d'arrivée, ou encore dans les deux (Smith 2005). Cette « nouvelle classe » de migrants aux origines sociales, ethniques et nationales diverses (Meier 2014) se distingue de celle des migrants « forcés ». En effet, les *middlings* choisissent volontairement et personnellement de migrer, souvent dans le but de travailler à l'étranger. Selon Lasch (1995), les professionnels transnationaux forment une « nouvelle classe », étant donné que leurs activités de subsistance dépendent non pas du principe de propriété, mais plutôt de leur capacité à manipuler l'information et l'expertise professionnelle dans l'économie du savoir et de la connaissance. Dans ce que Plöger et Becker (2015) qualifient de *skills turn*, la migration des *middlings* s'inscrit aussi dans les stratégies déployées par les États, les régions et les villes des pays industrialisés pour attirer et retenir les travailleurs qualifiés en contexte de vieillissement des populations et de pénurie de main-d'œuvre. Pourtant, au-delà de ces discours politisés, les parcours migratoires des *middlings* ne sont pas exempts d'obstacles (Rutten et Verstappen 2014). Nous en savons encore peu sur les motifs de leur migration, sur leurs expériences à l'arrivée dans le pays d'accueil ainsi que sur leur quotidien dans les villes où ils s'installent. Les quatre articles de ce numéro thématique traitent de cette question.

L'article de Gabrielle Désilets présente des données tirées d'une recherche ethnographique dans les rues, les commerces et les entreprises de l'écosystème créatif du secteur Saint-Viateur Est du Mile-End, à Montréal. L'auteure présente la catégorie des migrants *middling* par rapport à celles de l'élite mobile et des travailleurs non qualifiés pour offrir une lecture critique des politiques migratoires qui misent sur les stratégies d'attraction et de rétention des travailleurs qualifiés. En exposant les contradictions inhérentes entre les motivations personnelles et les incitatifs structurels propres au marché du travail mondialisé, l'auteure mobilise le concept de temporalité ainsi que l'éthos de la « classe moyenne globale » pour soutenir que ces variables maintiennent les travailleurs rencontrés dans un entre-deux entre mobilités et ancrages. L'article contribue au champ de l'urbanisme transnational en exposant la spécificité historique et locale du quartier Mile-End, à Montréal, et en démontrant de quelle manière ces travailleurs temporaires qualifiés transforment l'espace urbain pour forger leur appartenance à un mode de vie globalisé.

Dans son article sur l'entrepreneuriat de petite taille en contexte de mobilité « Nord-Sud », Émilie Angrignon-Girouard propose une réflexion sur l'éthos entrepreneurial de jeunes adultes européens qualifiés dans la ville de Mexico. S'appuyant sur une étude ethnographique menée auprès de ces jeunes migrants, elle démontre de quelle manière leurs

choix migratoires et professionnels sont influencés par l'importance accrue accordée à leur quête d'individualité. En présentant trois cas, l'auteure met en exergue de nouvelles manières d'appréhender le projet entrepreneurial dans lequel l'autonomisation et la responsabilisation de l'entrepreneur sont centrales. Contrairement aux analyses classiques de l'entrepreneuriat en contexte migratoire qui mise sur les liens familiaux, ethniques et transnationaux des personnes, ces résultats suggèrent plutôt que l'impulsion principale de l'activité économique de ces jeunes de classe moyenne est la réalisation du soi individuel portée par un éthos entrepreneurial ancré dans les sociétés post-industrielles, et qui valorise l'autonomie, la créativité et l'innovation.

L'article de Danièle Bélanger, Myriam Ouellet et Charles Fleury traite des parcours migratoires et des expériences de 26 travailleurs temporaires qualifiés au Québec. Les auteurs présentent une analyse critique de la notion de précarité et de «temporarité» des statuts d'immigration dans des pays d'immigration, tels que le Canada, qui ont largement recours aux programmes de travail temporaire pour combler les besoins de main-d'œuvre. En situant leur analyse dans le contexte d'un changement d'idéologie régissant la politique migratoire canadienne en faveur des résidents temporaires plutôt que des résidents permanents, les auteurs mettent en évidence le fossé entre la rhétorique gouvernementale vantant les mérites de la migration de travail temporaire et l'absence de services et d'interlocuteurs étatiques pour ces «temporaires», contribuant ainsi au statut ambigu et d'entre-deux vécu par ces migrants. En appliquant le gradient de précarité proposé par Goldring *et al.* (2009), ils font le constat d'une double précarité, à la fois en tant que résidents et en tant que travailleurs temporaires. Si ces migrants sont souvent perçus comme une catégorie de travailleurs volontaires et privilégiés en comparaison avec d'autres catégories de migrants, les résultats présentés dans cet article révèlent la vulnérabilité insoupçonnée de ce groupe de travailleurs.

L'article de Monica Schlobach aborde le processus de prise de décision entourant l'émigration d'ingénieurs brésiliens au Québec. En s'appuyant sur une collecte de récits de vie et d'activités d'observation participante, l'auteure détaille le parcours migratoire d'un couple d'ingénieurs brésiliens. Schlobach avance l'hypothèse que le projet migratoire des migrants qualifiés repose sur l'acquisition et l'utilisation de multiples capitaux. De plus, la mobilisation des réseaux sociaux virtuels joue un rôle de premier plan dans leur processus d'émigration. S'inspirant des théories de Bourdieu (1986), l'auteure présente le «capital cognitif», manifesté dans la mobilisation de l'habitus professionnel, le «capital social», inscrit dans les réseaux sociaux, le «capital culturel» et finalement le «capital économique» comme étant les ressources migratoires tour à tour mobili-

sées par ces migrants qualifiés. L'analyse révèle que la migration se décide d'abord dans la société de départ, se construit à partir des réseaux sociaux des migrants dans la société d'origine et se prépare par la mobilisation et la création de nouvelles ressources, dont les réseaux sociaux virtuels établis avec les immigrants dans la société d'arrivée.

Le numéro compte également deux articles hors thème. L'article de Marie-Odile Magnan, Annie Pilote, Tya Collins et Pierre Canisius Kamanzi porte sur les inégalités scolaires perçues par des élèves dont les parents sont nés dans les Caraïbes ou en Amérique latine. Il vise à documenter les effets de l'environnement et de l'action scolaire sur leur parcours scolaire. S'appuyant sur une analyse inductive et rétrospective des récits de vie de 24 jeunes fréquentant un établissement postsecondaire à Montréal, les auteurs soulignent le rôle du système éducatif et de l'école dans la construction des inégalités de persévérance et dans la persistance des discriminations systémiques à l'égard de ces jeunes issus de l'immigration. L'article propose des pistes de réflexion pour favoriser l'équité en milieu scolaire face à l'indifférence institutionnelle et à l'exclusion par le groupe majoritaire.

Finalement, l'article de Luisa Veronis et Suzanne Huot utilise le concept d'imaginaire géographique pour examiner le rôle des représentations sociales et spatiales des communautés francophones en situation minoritaire au Canada pour les immigrants et les réfugiés d'expression française. Dans une perspective postcoloniale, elles y abordent les processus d'inclusion et d'exclusion entre francophones immigrants et non immigrants, et les relations de pouvoir entre groupes dominants et dominés. Leur article s'appuie sur des entrevues et des groupes de discussions avec des immigrants francophones dans deux villes ontariennes : London et Ottawa. L'analyse met en lumière les dynamiques sociospatiales de la francophonie minoritaire canadienne telles qu'elles sont perçues par les immigrants francophones et leur rôle dans la négociation de leur appartenance.

Au nom de l'équipe de *Diversité urbaine* et des auteurs de ce numéro, nous vous souhaitons une bonne lecture!

## Bibliographie

- Alboim, N. et K. Cohl, 2012. « Shaping the Future: Canada's Rapidly Changing Immigration Policies », *Maytree Fondation*. <https://maytree.com/wp-content/uploads/shaping-the-future.pdf> [consulté le 15 avril 2018].
- Bourdieu, P., 2011 [1986]. « The Forms of Capital », in I. Szeman et T. Kaposy (dir.), *Cultural Theory: An Anthology*. Malden, Wiley-Blackwell, p. 81-93.
- Citoyenneté et Immigration Canada, 2015. *Faits et chiffres 2015: aperçu de l'immigration – résidents temporaires*. Ottawa, Citoyenneté et Immigration Canada. <http://>

- [www.cic.gc.ca/francais/pdf/2014-Faits-chiffres-Temporaire.pdf](http://www.cic.gc.ca/francais/pdf/2014-Faits-chiffres-Temporaire.pdf) [consulté le 9 septembre 2016].
- Conradson, D. et A. Latham, 2005. « Transnational Urbanism : Attending to Everyday Practices and Mobilities », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 31, n° 2, p. 227-233.
- Dauvergne, C. et S. Marsden, 2014. « The Ideology of Temporary Labour Migration in the Post-Global Era », *Citizenship Studies*, vol. 18, n° 2, p. 224-242.
- Foster, J., 2012. « Making Temporary Permanent: The Silent Transformation of the Temporary Foreign Worker Program », *Just Labour*, vol. 19, p. 22-46.
- Goldring, L., C. Berinstein et J. K. Bernhard, 2009. « Institutionalizing Precarious Migratory Status in Canada », *Citizenship Studies*, vol. 13, n° 3, p. 239-265.
- Kuvik, A., 2012. « Skilled Migration in Europe and Beyond: Recent Developments and Theoretical Considerations », in M. Martiniello et J. Rath (dir.), *An Introduction to International Migration Studies: European Perspectives*. Amsterdam, Amsterdam University Press, p. 211-235.
- Lasch, C., 1995. *The Revolt of the Elites and the Betrayal of Democracy*. New York, Norton.
- Meier, L., 2014. *Migrant Professionals and the City: Local Encounters, Identities and Inequalities*. New York, Routledge.
- Piché, V., 2012. « In and Out the Back Door : Canada's Temporary Worker Programs in a Global Perspective », in M. Geiger et A. Pécoud (dir.), *The New Politics of International Mobility. Migration Management and its Discontents*. Onasbrück, Université d'Onasbrück, p. 113-132.
- Plöger, J. et A. Becker, 2015. « Social Networks and Local Incorporation – Grounding High-skilled Migrants in Two German Cities », *Journal of Ethnic & Migration Studies*, vol. 41, n° 10, p. 1517-1535.
- Rutten, M. et S. Verstappen, 2014. « Middling Migration : Contradictory Mobility Experiences of Indian Youth in London », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 40, n° 8, p. 1217-1235.
- Scott, S., 2006. « The Social Morphology of Skilled Migration: The Case of the British Middle Class in Paris », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 32, n° 7, p. 1105-1129.
- Smith, M. P., 2005. « Transnational Urbanism Revisited », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 31, n° 2, p. 235-244.

## Diversité urbaine



# Mobilité et modes de vie des travailleurs temporaires qualifiés.

## Les migrants *middling* à Montréal

## Mobility and Lifestyles of Skilled Temporary Workers.

## Middling Migrants in Montreal

Gabrielle Désilets

Volume 19, 2019

La mobilité des migrants *middling*

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1065118ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1065118ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Groupe de recherche diversité urbaine

ISSN

1913-0708 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Résumé de l'article

Dans cet article, nous distinguons les migrants *middling* de l'élite mobile et des travailleurs non qualifiés pour offrir une lecture critique des politiques migratoires misant sur une stratégie éconocentrique d'attraction et de rétention des travailleurs qualifiés, souvent décrits comme des candidats de choix à l'immigration pour leur potentiel d'intégration rapide et sans friction dans les sociétés d'accueil. En exposant les contradictions entre les motivations personnelles et les incitatifs structurels propres au marché du travail mondialisé, nous avançons que la temporalité, couplée à l'éthos de la classe moyenne globale, maintient ces travailleurs dans un entre-deux, entre mobilité et ancrage. Les données présentées sont tirées d'une recherche ethnographique dans les rues, les commerces et les entreprises de l'écosystème créatif du secteur Saint-Viateur Est du quartier Mile End à Montréal. Cette recherche s'inspire de l'urbanisme transnational qui souligne l'importance du lieu et du contexte local et urbain dans l'expérience de mobilité et de migration.

### Citer cet article

Désilets, G. (2019). Mobilité et modes de vie des travailleurs temporaires qualifiés. Les migrants *middling* à Montréal. *Diversité urbaine*, 19, 11–30. <https://doi.org/10.7202/1065118ar>

# Mobilité et modes de vie des travailleurs temporaires qualifiés

## Les migrants *middling* à Montréal

### Mobility and Lifestyles of Skilled Temporary Workers Middling Migrants in Montreal

**GABRIELLE DÉSILETS**

*Concordia University, gabrielle.desilets@concordia.ca*

**RÉSUMÉ** ■ Dans cet article, nous distinguons les migrants *middling* de l'élite mobile et des travailleurs non qualifiés pour offrir une lecture critique des politiques migratoires misant sur une stratégie éconocentrique d'attraction et de rétention des travailleurs qualifiés, souvent décrits comme des candidats de choix à l'immigration pour leur potentiel d'intégration rapide et sans friction dans les sociétés d'accueil. En exposant les contradictions entre les motivations personnelles et les incitatifs structurels propres au marché du travail mondialisé, nous avançons que la temporalité, couplée à l'éthos de la classe moyenne globale, maintient ces travailleurs dans un entre-deux, entre mobilité et ancrage. Les données présentées sont tirées d'une recherche ethnographique dans les rues, les commerces et les entreprises de l'écosystème créatif du secteur Saint-Viateur Est du quartier Mile End à Montréal. Cette recherche s'inspire de l'urbanisme transnational qui souligne l'importance du lieu et du contexte local et urbain dans l'expérience de mobilité et de migration.

**ABSTRACT** ■ In this article we position “middling migrants” in relation to the globally mobile elite and unskilled temporary migrants in order to offer a critical reading of migration policies adopting econocentric strategies for “attracting and retaining” skilled workers, often described as ideal candidates for immigration, based on their potential for rapid and frictionless integration into host societies. By exposing the inherent contradictions between personal motivations and structural incentives of the globalized labour market, we argue that “temporality,” coupled with the ethos of the “global middle class,” keeps these workers in an interstitial space in-between mobility and local place attachment. The data presented is drawn from an ethnographic research on the streets, businesses and shops in the creative ecosystem of the Saint-Viateur East district of the Mile End in Montreal. This research is inspired by transnational urbanism which emphasizes the importance of the place, the local and urban context in the experience of mobility and migration.

**MOTS CLÉS** ■ Immigration temporaire, classe moyenne, modes de vie, mobilité du travail, transnationalisme.

**KEYWORDS** ■ Temporary immigration, middle class, lifestyle, mobile labour, transnationalism.

### *Un aperçu du Mile End à Montréal*

Sur le coup de midi, des hordes de travailleurs, majoritairement des hommes dans la trentaine, déambulent sur la rue Saint-Viateur, angle Clark, dans le quartier Mile End à Montréal, à la recherche de quelque chose à manger. Ils arborent différents styles, dont plusieurs pourraient être qualifiés de *hipsters*, une mode populaire dans certains quartiers bien circonscrits de grandes métropoles (Maly et Varis 2016 ; Michael 2015 ; Schiermer 2014). Quelques-uns ont le style typiquement *gamer* ou encore, le look « programmeur ». D'autres portent des t-shirts de groupes rock métal, les cheveux teints en bleu ou en violet. Plusieurs sont tatoués. Dans cette jungle urbaine foisonnante et dans le contexte de l'essor d'un secteur industriel revitalisé en écosystème d'innovation et de créativité, on croise des gens provenant des quatre coins du monde. Ce quartier en pleine transformation garde néanmoins la trace des vagues migratoires qui ont vu déferler Chinois, Grecs et Portugais, côtoyant à partir des années 1970 les nouvelles petites bourgeoisies francophones et allophones (Germain et Rose 2000). On y trouve, encore aujourd'hui, ces résidents de longue date et, en parallèle, les membres de la deuxième communauté ultraorthodoxe hassidique en importance en Amérique du Nord. De nombreux étudiants fréquentant les quatre universités montréalaises, toutes accessibles en moins de 20 minutes du quartier, adoptent aussi le Mile End comme milieu de vie. À cette faune s'ajoutent enfin une scène musicale *underground* prisée, une industrie du textile et du design 2.0 et, plus récemment, des centaines de touristes qui déambulent en groupes, suivant le guide pour une balade gourmande dans les commerces et les cafés des rues Saint-Viateur et Fairmount. À quelques coins de rue, au nord, le développement du plus grand *hub* technologique d'intelligence artificielle, d'effets spéciaux et du jeu vidéo de la région laisse pressentir les changements actuels et à venir. Assurément, le mouvement continu du quartier Mile End influence son développement depuis ses tout débuts en tant que paroisse de Saint-Louis-du-Mile-End. Situé en plein cœur d'un corridor d'immigration traditionnel (*ibid.*), plusieurs vagues migratoires ont marqué la mixité et le multilinguisme du quartier (Rantisi et Leslie 2010). Il existe une relation singulière entre la masse de personnes en transit et

le cœur de résidents de longue date qui, ensemble, façonnent l'identité du quartier. Le Mile End est associé à une communauté conviviale et plusieurs des participants à cette recherche ont mentionné s'y être rapidement sentis chez eux.

## Introduction

Cet article présente les données tirées d'une recherche ethnographique menée dans les rues, dans les commerces et dans les entreprises de l'écosystème créatif du secteur Saint-Viateur Est (SVE) du Mile End à Montréal. S'appuyant sur les récits de vie et l'expérience quotidienne des travailleurs temporaires qualifiés œuvrant et/ou résidant dans le quartier, cette recherche s'inspire de l'urbanisme transnational de Smith (2005) qui souligne l'importance du lieu et du contexte local et urbain dans l'expérience de mobilité et de migration. Le lieu et son contexte social agissent comme ancrage pour les identités et jouent un rôle déterminant dans l'expérience migratoire. En dépit de leur attachement aux réseaux transnationaux, les personnes continuent à se loger, à se divertir et à se déplacer dans des lieux qui marquent leur quotidien, leur rapport à la différence et l'interprétation de leur place dans le monde (Yeoh 2005 : 411).

Dans cet article, nous distinguons les « migrants *middling* », appartenant à la classe moyenne globale<sup>1</sup>, de l'élite mobile et des travailleurs non qualifiés pour montrer que les discours et les politiques migratoires qui misent sur une stratégie éconocentrique d'attraction et de rétention des « talents » ont tort de postuler que ces derniers sont les candidats les plus propices à s'intégrer à la société d'accueil. Nous présentons le cas des *middling* pour mettre en lumière le fait que, malgré leur statut socio-économique et leurs capitaux symboliques, c'est avant tout la temporalité et le statut indéterminé de leur projet migratoire, leurs préférences personnelles ainsi que les contraintes structurelles associées à la géographie du travail à l'échelle planétaire qui détermineront leur degré d'inclusion et de participation à une nouvelle société. De plus, la variable de la temporalité rattache les *middling* aux autres catégories de travailleurs temporaires, comme les aides familiales ou les étudiants étrangers dont le titre de séjour a une durée déterminée. Jamais vraiment installés, peu imprégnés ou engagés dans la vie publique de leur nouvelle ville, c'est souvent le temps qui permettra aux uns de se forger un ancrage durable et aux autres de continuer leur trajectoire migratoire vers de nouvelles destinations. Le cas des *middling* ajoute une autre nuance à la complexité des migrations contemporaines.

## Le paradigme de la mobilité et la migration des « talents »

Les travailleurs rencontrés dans le cadre de cette recherche et décrits brièvement au début de l'article appartiennent à une catégorie d'immigrants peu étudiée dans les recherches sur la migration : les travailleurs temporaires qualifiés. Ces derniers sont pourtant une figure prédominante dans le discours politico-médiatique fondé sur une analyse éconocentrique de la migration des « talents », en particulier dans le contexte postindustriel des économies basées sur les savoirs et sur la connaissance, un phénomène qui gagne en intérêt dans les études urbaines et sociales (Kesselring 2015 ; Toppel *et al.* 2017). Tant au niveau des politiques migratoires qu'au niveau des stratégies de développement urbain, on assiste à ce que Plöger et Becker (2015) appellent le *skills turn*. Ce phénomène fait référence aux stratégies déployées par les États, par les régions et par les villes des pays industrialisés pour attirer et retenir les « talents », soit des travailleurs hautement qualifiés provenant des quatre coins du monde.

La mondialisation a favorisé la concurrence entre les grands centres urbains. L'image de marque des villes, la segmentation des industries à l'échelle des régions du monde et la spéculation immobilière qui s'ensuit favorisent la définition des identités et d'une image de marque des quartiers. Les artisans de l'image du Mile End ont certes adopté le concept de la classe créative (Florida 2002 ; Rantisi et Leslie 2010), qui capitalise sur la diversité culturelle et artistique, sur l'esprit de tolérance et sur l'inclusion sociale pour attirer des travailleurs qualifiés et stimuler le développement urbain. L'*hipsterization*<sup>2</sup> de certains secteurs des grands centres urbains du monde en est une preuve. Pour paraphraser Mario Polèse (2014), « downtowns are back ». Le Mile End à Montréal est un bon exemple de revitalisation d'un quartier industriel déchu. Situé à l'extrémité nord-ouest de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, il s'agit désormais d'un quartier emblématique de la scène artistique, culturelle et touristique de Montréal.

Pellerin (2011) a analysé la mobilité des talents dans un contexte de globalisation. Comme un nombre grandissant d'auteurs et d'observateurs, elle stipule que nous sommes passés de l'ère de la migration à l'ère de la mobilité : un changement axé sur les migrations temporaires et circulaires. Dans ce contexte caractéristique des sociétés postindustrielles, l'accent est mis sur le capital humain. Il se produit dès lors une segmentation calculée des flux migratoires – à l'intérieur de régimes migratoires<sup>3</sup> –, qui semblent de plus en plus gérés par le secteur privé. Le discours dominant sur la migration et sur la mobilité est axé sur la recherche d'une productivité accrue dans une stratégie d'expansion économique qui surpasse le simple calcul de l'offre et de la demande pour

les travailleurs étrangers. En effet, « le mouvement dépasse les besoins du marché du travail national » car il s'agit plutôt de stratégies de croissance, de « positions concurrentielles et de compétences flexibles et transversales » qui s'accompagnent de la segmentation des industries à l'échelle planétaire (*ibid.* : 8). Les travailleurs bougent de manière circulaire, réversible et toujours flexible. Or, on s'intéresse peu aux coûts humains associés à cette mobilité, tant pour les personnes qui migrent que pour les sociétés qui les accueillent. De plus, on associe la mobilité de l'élite à l'aisance, à la fluidité de mouvement ainsi qu'à une certaine déconnexion avec l'environnement local. En revanche, on considère les réfugiés et les demandeurs d'asile comme des personnes très vulnérables, nécessitant beaucoup de ressources et représentant un poids pour les sociétés qui les accueillent.

Jusqu'à récemment, les recherches en études migratoires ont majoritairement porté sur des cas diamétralement opposés. D'un côté, les migrants peu qualifiés (*guest workers*) (Gruner-Domic 2011) et les travailleurs temporaires et saisonniers (Bélanger et Candiz 2015, 2014), souvent forcés de se déplacer pour des motifs économiques, sont analysés dans une optique de migration. De l'autre, se trouvent les intouchables « super-riches » (Beaverstock et Faulconbridge 2013) et autres migrants privilégiés souvent qualifiés d'expatriés<sup>4</sup>, appartenant à une élite perçue comme étant déconnectée des contextes dans lesquels elle s'installe temporairement. On parle alors de mobilité internationale (Elliott et Urry 2010). Dans cet article, nous nous intéressons à la mobilité volontaire et temporaire des catégories médianes de migrants, les *middling migrants*, un terme que Conradson et Latham (2005) ont été les premiers à utiliser. Ce terme définit la mobilité des personnes qui appartiennent à une catégorie d'entre-deux, que l'on appelle ici classe moyenne transnationale, dans le pays de départ ou d'arrivée ou encore dans les deux (Smith 2005).

Ce qui caractérise ces migrants, c'est, notamment, qu'ils ont volontairement choisi de migrer par leurs propres moyens, plutôt qu'avec et pour un employeur transnational, souvent dans le but d'étudier et de travailler à l'étranger. Cependant, ces migrants *middling* se retrouvent parfois dans des emplois qui ne correspondent ni à leur niveau de qualification et d'emploi ni à leur statut social dans le pays de départ (Rutten et Verstappen 2014). Comme le projet migratoire des *middling* est très souvent lié à la recherche d'opportunités de travail, Elaine Ho qualifie ces migrants de « self-initiated mobile professionals » (Ho 2011a : 730) ou de « self-initiated work migrants » (Ho 2011b). Les termes pour désigner cette catégorie de migrants de l'entre-deux varient autant que leurs caractéristiques. On parle de travailleurs nomades et de migrants de classe moyenne ordinaire (Conradson et Latham 2005 ; Kennedy 2004 ;

Scott 2006), de « young global professionals » (Fechter 2007) et de « transnational knowledge workers » (Colic-Peisker 2010).

Tippel *et al.* (2017, citant Jeanes *et al.* 2015 : 705) décrivent les entreprises des technologies de l'information et des communications, l'ingénierie, les services corporatifs ainsi que le milieu universitaire comme des secteurs pour lesquels la mobilité est devenue un passage obligé dans une trajectoire professionnelle réussie. Les motivations pour migrer oscillent donc entre le projet personnel et les contraintes structurelles d'un marché du travail globalisé. Les migrants *middling* étudiés dans cette recherche illustrent la complexité des configurations entre catégories de visas, qualifications, capitaux sociaux et culturels et motivations du projet migratoire, des variables qui doivent être évaluées à la lumière des forces économiques qui font bouger la main-d'œuvre à l'échelle internationale. Ainsi, l'étude des *middling* permet de remettre en question l'association systématique entre l'élite mobile en tant que « free-moving transnationals » (Luthra et Platt 2016) et les migrants à statut précaire, comme les réfugiés, souvent présentés à tort dans une logique d'installation permanente. Nous verrons de quelle manière la mobilité des *middling* comporte elle aussi son lot de frictions et de contradictions.

## **Les nouvelles classes moyennes**

Plusieurs études relatent l'importance de la mobilité internationale dans la trajectoire personnelle et professionnelle des personnes issues des nouvelles classes moyennes globales, notamment dans les économies émergentes (Marsh et Li 2015 ; Rutten et Verstappen 2014 ; Rutz et Balkan 2009). Bien que ces personnes soient très différentes, elles ont en commun le fait de détenir un diplôme universitaire et d'exercer une profession. Elles ont les ressources financières nécessaires pour entreprendre volontairement leur projet migratoire et ont souvent recours à des intermédiaires ou aux services d'agences en immigration (Ho et Ley 2014 : 40). Aussi, la mobilité des personnes est centrale dans la définition de cette nouvelle classe et, comme le souligne Scott (2006 : 1107), la mobilité internationale est devenue une composante primordiale dans la reproduction de l'identité de la classe moyenne et de ses mécanismes de distinction. Comme le souligne Donner, il y a un engouement certain pour l'étude anthropologique des nouvelles classes moyennes et des institutions qui les soutiennent. Faire partie de la classe moyenne est un projet personnel pour un nombre croissant de personnes, « it is equally a site of belonging and a site of aspiration » (2017 : 9).

Dans une économie politique centrée sur la classe moyenne, les travailleurs qualifiés, provenant tant des pays occidentaux que des pays

émergents, occupent une niche structurelle particulière dans l'économie mondiale. En effet, l'amalgame entre le niveau de scolarité et les revendications identitaires fait en sorte que l'identité de classe est infléchie par le style de vie (Werbner 2018: 15). L'identité de classe est donc conçue dans une perspective bourdieusienne (1994) de distinction fondée sur l'habitus, c'est-à-dire sur la conduite corporelle, sur les choix de modes de vie, sur les capitaux culturels, symboliques et économiques et sur une esthétique du goût, qui se reflète dans les choix de consommation. Comme le souligne Kennedy (2010), pour les migrants scolarisés, la mobilité est la manière par excellence de construire leur trajectoire personnelle dans un contexte d'individualisation des parcours.

Selon Lasch (1995), les professionnels transnationaux forment une nouvelle classe parce que leurs activités de subsistance dépendent non pas du principe de propriété, mais plutôt de leur capacité à manipuler l'information, le savoir et l'expertise professionnelle. Dans une analyse bourdieusienne, leur statut dépend de leurs capitaux symboliques, définis comme les ressources matérielles, les savoirs et les idées qui produisent, transportent, créent ou altèrent un produit à des fins d'accumulation (Rutz et Balkan 2009: 13). Cette nouvelle classe a des origines sociales, ethniques et nationales très variées (Meier 2014).

Their investment in education and information as opposed to property, distinguishes them from the rich bourgeoisie, the ascendancy of which characterized an earlier stage of capitalism, and from the old proprietary class – the middle class in the strict sense of the term – that once made up the bulk of the population (Lasch 1995: 34).

Finalement, nous distinguons les migrants *middling* rencontrés dans cette étude des autres migrants appartenant à la classe moyenne globale arrivés en tant que résidents permanents. Les premiers arrivent avec un contrat de travail en main pour combler «temporairement» et rapidement un besoin de main-d'œuvre sur le marché du travail local, besoin qui, lui, est souvent permanent. Leurs qualifications et leurs expériences de travail sont donc reconnues, notamment par la rémunération et par les conditions de travail. Comme les besoins sont permanents, certains travailleurs rencontrés résident et travaillent à Montréal avec un statut temporaire depuis plus d'une décennie. Par contre, les migrants arrivant avec le statut de résident permanent peuvent subir une déqualification professionnelle et sociale, un décalage professionnel et personnel qu'ils peuvent mettre entre cinq et dix années à rattraper par rapport au niveau de vie dont ils jouissaient dans le pays de départ (Renaud et Piché 2018).

La prochaine section expose le travail ethnographique et la méthodologie utilisée dans cette recherche. L'analyse se déploie en trois sections.

Dans une première partie, nous distinguons les principaux éléments qui différencient les *middling* des migrants appartenant à l'élite globale en exposant les motivations intrinsèques au projet de migration, notamment le souci exprimé par plusieurs des participants de vivre une véritable expérience locale plutôt que de demeurer en retrait de la société d'accueil, dans une bulle internationale ou dans une enclave de co-nationaux (Désilets 2016). Cette volonté entre cependant en contradiction avec ledit caractère international et la composition des résidents du quartier Mile End. Ensuite, nous verrons de quelle manière les structures globales qui influencent la mobilité des travailleurs dans certains domaines contribuent à leur tour à situer les travailleurs temporaires dans un entre-deux indéterminé, entre mobilité et ancrage. Finalement, nous démontrons que l'appartenance à la classe moyenne globale, notamment dans l'expression des modes de vie valorisant la proximité entre les lieux de travail, de résidence et de consommation, fournit à elle seule une base d'appartenance à un quartier cosmopolite comme le Mile End.

### **Une ethnographie du Mile End**

Les données présentées dans cet article proviennent d'un travail de terrain ethnographique, mené entre mai 2016 et mai 2017, s'appuyant sur des méthodes d'observation en milieu naturel, sur des parcours commentés ainsi que sur des entretiens semi-directifs. Les observations ont été réalisées dans les rues, dans les commerces et dans les restaurants, ainsi que dans certains espaces de travail au sein de quatre entreprises qui ont accepté de collaborer à ce projet. Les dépliants d'information et de recrutement ont été distribués dans les commerces et dans les entreprises du quartier. En effet, plusieurs participants ont répondu à l'appel après avoir vu circuler l'affiche de recrutement du projet dans leur milieu de travail; d'autres ont été invités à participer lors de la tenue d'événements de réseautage organisés par les entreprises spécifiquement pour les employés étrangers et leur famille. Outre les travailleurs temporaires du quartier, l'échantillon non représentatif comprend aussi des conseillers en immigration, des professionnels des ressources humaines de différentes entreprises, des élus municipaux, des fonctionnaires de l'arrondissement, quelques résidents de longue date et des commerçants du quartier.

Les 20 participants interrogés sont des migrants temporaires<sup>5</sup> qualifiés qui travaillent et/ou qui habitent dans le Mile End. Ils sont âgés de 26 à 37 ans (moyenne = 31,5) et proviennent de pays variés: France (7), Roumanie (4), Brésil (2), Belgique (1) Colombie (1), États-Unis (1), Hongrie (1), Italie (1), Mexique (1) et Suède (1). L'échantillon compte un nombre équilibré d'hommes et de femmes (11/9), malgré la surreprésentation des

hommes dans les secteurs d'emplois visés par cette étude. Trois répondantes sont les conjointes d'hommes qui travaillent dans le secteur et qu'elles ont accompagnés dans ce projet migratoire. Seulement quatre participants sont célibataires, plusieurs sont arrivés en couple (12). On compte trois familles avec de jeunes enfants.

En ce qui concerne les catégories de visas de séjour, au moment de notre rencontre, dix participants avaient un statut temporaire, c'est-à-dire un visa fermé, liant le travailleur à son unique employeur pour une durée d'un à trois ans selon le contrat, et un seul participant avait un permis vacances-travail (PVT). Une participante travaillait avec un permis post-diplôme de trois ans, ayant fait des études universitaires à Montréal, et une autre avait un permis fermé du programme VIE, un programme de mobilité du gouvernement français<sup>6</sup>. Finalement, cinq participants avaient récemment obtenu leur résidence permanente après avoir séjourné avec un permis de travail fermé et ont partagé, en rétrospective, leur expérience d'immigration en tant que travailleurs temporaires dans le secteur SVE. Dans la prochaine section, nous verrons quels sont les principaux éléments qui distinguent les *middling* des migrants appartenant à l'élite globale.

### En quoi les *middling* se distinguent-ils de l'élite globale ?

Une différence importante entre les migrants appartenant à l'élite hyper mobile et les migrants *middling*, avec bien sûr des variations individuelles, est le fait que les premiers maintiennent une distance et se positionnent souvent au-dessus de la société d'accueil, préférant socialiser à l'intérieur de bulles internationales (Désilets 2016; Fechter 2007). Les *middling*, quant à eux, souhaitent accumuler du capital culturel et du capital de mobilité. Ainsi, la plupart de nos interlocuteurs sont venus à Montréal pour « vivre comme les Montréalais », comme les Québécois. Paradoxalement, plusieurs participants sont à la recherche d'une expérience de travail internationale qui bonifiera leur trajectoire professionnelle et plusieurs choisissent Montréal pour sa position clé dans l'industrie dans laquelle ils évoluent. Le désir d'être dans un nouveau milieu et de s'imprégner d'une nouvelle culture entre en contradiction avec le fait de s'entourer seulement d'autres étrangers, aussi diversifiés soient-ils dans un quartier comme le Mile End. En effet, du fait de son histoire d'immigration et de sa position de zone de transit dans la ville, le Mile End est un endroit où les participants rencontrent beaucoup d'autres immigrants, d'étrangers et de Canadiens anglophones provenant d'autres provinces. Ainsi, ils ont l'impression que « nous sommes tous des étrangers » dans le Mile End. Les participants se reconnaissent, se sentent chez eux, entourés d'autres personnes qui viennent d'ailleurs.

Pour plusieurs Français rencontrés dans le cadre de cette recherche, comme Ariane<sup>7</sup>, une jeune Franco-Portugaise venue avec le programme VIE accompagnée de son conjoint franco-italien, détenant donc un titre de séjour à durée déterminée de deux ans, il était hors de question de s'installer dans les quartiers où l'on retrouve une forte concentration de résidents originaires de la France.

*Ça ne m'intéresse pas forcément si tu veux faire partie de cette communauté-là, alors que... on a des amis québécois, on est plutôt en mode intégration, on n'a pas envie de vivre entre Français, on ne voulait surtout pas aller habiter dans le Plateau tu vois parce que ça nous soulait de... si c'est pour se retrouver en France à l'autre bout du monde, on ne voyait pas trop l'intérêt... nous c'est vrai qu'on avait une démarche en venant ici... d'ouverture, et de... comment dire... on avait plutôt envie justement de s'intégrer et de faire partie de la vie normale en fait des choses, pas de se reformer en clan. Mais parce que nous on a envie d'expérimenter les choses que les gens font localement, ce que les gens mangent localement, comment ils passent les soirées avec leurs amis ou je sais pas, genre... et on... sait rencontrer des différences culturelles, justement qui sont fortes et que tu ne peux pas expérimenter si tu restes qu'avec des Français. (Ariane, 27 ans, France)*

Pour Roselyn et Edouard, un couple roumain dans la trentaine rencontré dans un 5 à 7<sup>8</sup> pour les travailleurs étrangers d'une entreprise de jeu vidéo implantée dans le Mile End, la communauté roumaine de Montréal n'est pas le réseau de socialisation qu'ils préconisent. Ils relatent une expérience semblable à celle d'Ariane. Ils affirment qu'ils aiment le Mile End pour la mixité des cultures qu'ils y rencontrent :

Edouard: *We like mixing with other cultures you know? Romanian communities have a tendency of living almost fully Romanian I would say. So, apart from going to work people in the Romanian communities usually...*

Roselyn: *Yes, they eat Romanian, they're very religious I mean they go to the church they dress, they speak Romanian. We like to mix it. I think the beauty of being here is the opposite of hanging out with Romanians* (Edouard et Roselyn, 36 ans tous les deux, Roumanie).

Cette idée de vouloir s'imprégner de la saveur locale montréalaise, de l'unicité du Mile End s'exprime également dans le discours de Carl, un Belge de 26 ans, directeur du marketing pour une *start-up* locale, rencontré dans une activité organisée par *Mémoire du Mile End*, un organisme qui offre des visites historiques de ce quartier aux résidents et aux visiteurs. C'est la mixité des cultures qu'il rencontre dans le secteur qui lui donne sa saveur locale, mais qui, paradoxalement, la distingue de la culture québécoise. Dans le Mile End, Carl rencontre des gens d'un peu partout dans le monde ainsi que des gens d'ailleurs au Canada. Cette

diversité des origines lui donne un sentiment d'appartenance au quartier. Pour Carl, le Mile End est unique en son genre et il s'y est tout de suite senti chez lui.

*Je ne me sens pas étranger dans le Mile End parce que justement je trouve que... Je pense que ce le fait que ce soit Anglo et artistes, c'est très international. J'ai l'impression que moi je suis un personnage qui fait partie du Mile End. Je fais partie du folklore du Mile-End, de voir un Belge qui se ramène en skateboard, tu vois? Et c'est surtout le fait qu'ils sont Anglo dans le Québec. Pour moi le Mile End c'est pas très québécois là. C'est comme une petite bulle, une poche, un quartier génial et c'est pour ça que je ne sais pas vraiment si je vais partir de Montréal parce que j'ai pas encore trouvé ça dans une autre ville. Donc je me sens vraiment chez moi dans le Mile End. [Q- Ok. Alors pour toi « anglais » ça équivaut un peu à international?] Oui. Je pense qu'à Montréal, les gens... En fait, les Anglo dans Montréal et au Québec, ma perception d'eux, c'est qu'eux-mêmes se sentent un petit peu étrangers. Tu vois genre? Je rencontre des gars qui parlent juste anglais, ils ne sont pas vraiment intégrés à Montréal, ne sont pas super attachés à Montréal ou au Québec. [Q- Même s'ils sont nés ici?] Oui. Même s'ils sont nés ici, ils n'ont jamais appris le français puis j'ai l'impression que même eux sont dans une communauté beaucoup étrangère puis comme j'évolue là-dedans, bien c'est chill tout le monde se sent comme ça tu vois (Carl, 26 ans, Belgique).*

En d'autres termes, le fait de rencontrer dans le Mile End des gens qui ne sont pas originaires de Montréal fait en sorte que Carl s'y sent chez lui. Cette expérience se reflète dans l'expérience de plusieurs autres participants rencontrés. En revanche, l'apparente facilité décrite dans les politiques d'attraction des talents mondiaux avec laquelle les migrants qualifiés appartenant à la classe moyenne globale s'intègrent dans le quartier n'est toutefois pas sans frictions. Contrairement aux cadres corporatifs et aux autres expatriés qui se déplacent aux frais d'une entreprise qui les embauche, qui s'occupe également de coordonner toutes les sphères de leurs vies, jusqu'à leur cadre de socialisation, la plupart des migrants rencontrés dans cette recherche ont dû trouver eux-mêmes un logement, l'école pour leurs enfants, l'accès au système de santé, sans compter les efforts nécessaires pour comprendre les codes locaux d'une nouvelle entreprise, d'un nouveau quartier, d'une nouvelle ville, d'une nouvelle langue et d'un nouveau pays. Ce sont là les détails du quotidien qui créent un stress notable que tout immigrant saura reconnaître, du moins dans les premières phases de l'installation dans une nouvelle ville. Dans la prochaine section, nous abordons les contraintes associées à la segmentation des industries à l'échelle planétaire en montrant que, pour plusieurs personnes rencontrées, c'est avant tout le travail, et non le quartier ou encore le pays, qui a déterminé leur choix de migrer à Montréal.

## **Montréal, plaque tournante du jeu vidéo, des effets visuels et de l'intelligence artificielle**

Dans le contexte de la segmentation des industries à l'échelle planétaire (Pellerin 2011 : 8) exposé plus haut, les travailleurs hautement qualifiés bougent de manière circulaire et flexible, suivant les fluctuations de l'économie qui influencent la localisation géographique des zones de production, comme c'est le cas pour l'industrie du jeu vidéo, des effets visuels et, plus récemment, de l'intelligence artificielle, qui font maintenant battre le cœur de l'économie montréalaise. Pour plusieurs participants, c'est d'abord l'industrie, et parfois une entreprise spécifique, qui les a attirés à Montréal. C'est le cas de Lucas, un Brésilien de 37 ans, travailleur autonome dans le domaine de la publicité au Brésil, qui a des clients partout dans le monde. Lors d'une conférence au Brésil, il y a quatre ans, Lucas a découvert l'existence d'une entreprise montréalaise de multimédia et de divertissement. Son rêve de travailler pour cette entreprise a alors pris forme. Avec sa conjointe, il s'est informé à propos des procédures d'immigration. Cependant, leur situation enviable de membres de la classe moyenne au Brésil les a découragés de se lancer dans les laborieuses procédures d'immigration régulières. Lucas a donc décidé de perfectionner ses habiletés en animation 3D pendant près de trois ans avant de finalement envoyer son portfolio aux ressources humaines de ladite entreprise, située dans le Mile End. En peu de temps, Lucas y a été embauché comme travailleur temporaire qualifié généraliste 3D. Il n'avait jamais mis les pieds au Canada et serait allé dans n'importe quel pays pour travailler au sein de cette entreprise.

Les premiers mois sont difficiles : Lucas est d'abord hébergé chez un ami qui vit également dans le quartier, mais doit trouver un appartement, se familiariser avec son nouveau milieu et avec la culture du travail au Québec. Il vit un grand décalage avec ses nouveaux collègues majoritairement francophones et il se sent isolé. Comme la majorité des participants rencontrés (12/20), Lucas n'a pas le français comme langue maternelle. Il parle le portugais et l'anglais. Plusieurs participants parlent trois ou quatre langues, parfois plus. Toutefois, une forte majorité d'entre eux juge que la maîtrise du français est importante, même si elle n'est pas indispensable pour vivre dans le Mile End. La faible connaissance de cette langue peut donc contribuer à accentuer la distance et même occasionner certaines frictions avec la société d'accueil.

Comme plusieurs autres participants, Lucas et sa conjointe ont quitté une bonne situation dans le pays d'origine afin d'accéder à une expérience nouvelle sur les plans personnel et professionnel. L'entreprise pour laquelle Lucas a choisi de travailler lui permettait de vivre une expérience profes-

sionnelle qu'il n'aurait pu vivre au Brésil: « *We had a very good life [in Brazil]. For sure, money was not the motivation to come to work [for the company in Montreal]... I earned more money in Brazil, but, on the other hand, I had to work a lot* » (Lucas, 37 ans, Brésil).

Comme travailleur temporaire, Lucas a conservé plusieurs liens et plusieurs biens (appartement, voiture, l'emploi de sa conjointe, etc.) en vue d'un éventuel retour au Brésil, un facteur qui accentue le sentiment de vivre dans un entre-deux, propre à l'expérience d'immigration temporaire. Dans la prochaine section, nous montrons que le Mile End est un terreau propice à l'expression des modes de vie des professionnels appartenant à la classe moyenne internationale, facilitant ainsi un certain degré d'ancrage dans le quartier pour les participants rencontrés.

La temporalité et le caractère international du Mile End font en sorte que les migrants *middling* peuvent vivre longtemps dans cet entre-deux. Ariane confie ne pas envisager d'avoir ses enfants à Montréal car ce qu'elle connaît du système d'éducation et de santé la rebute. Elle craint aussi de devoir les déraciner plus tard, si elle souhaite éventuellement retourner en France.

Pour sa part, Carl sent souvent la distance avec le Québec dont, selon lui, le Mile End n'est pas représentatif. Il compare avec la Belgique, où son père est politicien, et où il participe encore, à distance ou lors de voyages fréquents, à des activités comme le « souper du boudin », la « remise des prix à la pétanque », le « souper des polices », etc. Il mentionne son choc culturel initial à Montréal et son manque d'ancrage.

*Bien, quand tu arrives ici et que tu es francophone, tu as l'impression que [tu partages la même culture]... Ah non! Après, je rencontre des amis puis ils ont des références culturelles américaines sur le rap, sur la télévision, des shows que je ne connais pas et tout, les sports. Surtout le sport, c'est un gap énorme, je ne connais pas du tout. Maintenant je peux parler un peu de hockey, mais juste pour le business quoi! Du small talk, mais à part ça, ça me fait chier. Mais faut pas le dire! J'adore! (rires) Puis, même politiquement, j'aime bien être engagé, j'aime bien la politique et tout, mais ici j'ai l'impression que je ne comprends rien, enfin que je ne connais pas, je ne sais pas c'est qui le maire du Mile-End, y'a pas de maire du Mile End, mais je ne sais pas c'est qui le représentant, je connais mal les arrondissements, voilà.*

Sa position temporaire l'incite même à mettre en doute sa légitimité à participer à la vie citoyenne de Montréal. Habitant la ville depuis cinq ans au moment de notre rencontre, Carl se questionne encore à savoir pourquoi il n'est pas plus engagé dans sa vie montréalaise:

*Bien, parce que si je m'en vais après tu vois? À quoi ça sert que j'essaye de changer les choses ici? Je pense que profondément si je réfléchis c'est peut-être à cause de ça que je participe encore à l'organisation des festivals dans*

*ma petite ville parce que je ne sais pas, j'ai l'impression que ça, c'est chez moi puis tu sais... Tout est en sursis ici. Tu sais une des raisons aussi, je n'ai pas de meubles, j'ai déménagé il y a cinq mois et je ne m'achète pas de meubles parce que... Du coup, je n'ai jamais l'impression de vraiment m'installer. C'est comme un vide un peu plus négatif, mais tant que tu ne prends pas de décisions pour au moins quatre ans, cinq ans. C'est rendu que je ne fais pas les courses. [Q- tu n'auras pas le temps de manger la douzaine d'œufs si tu en achètes une!] Tiens, je voulais prendre un abonnement au gym pour un an puis c'était comme wow là! Vous n'avez pas des trois mois?*

### **Le Work, Live, Play<sup>9</sup> ou le mode de vie urbain de la classe moyenne internationale**

Dans un contexte où le travail est au cœur du projet migratoire, les participants rencontrés partagent un mode de vie de professionnels pouvant être défini comme celui des personnes appartenant à la classe moyenne globale. Pour la majorité des travailleurs rencontrés, posséder des qualifications universitaires, un certain niveau de revenu ou un certain statut socio-économique et des pratiques quotidiennes qui donnent une forme matérielle à un récit identitaire (Giddens 1991) leur permettent de créer un ancrage dans un quartier comme le Mile End à Montréal.

Faisant écho à la littérature sur la classe moyenne globale citée plus haut, tous les participants rencontrés avaient des qualifications universitaires de premier cycle (45 %) ou de deuxième cycle (55 %) dans leur pays de départ. Dans leur récit et dans leur trajectoire de vie à Montréal, un lien marqué entre le lieu de travail ou de résidence dans la ville et l'association à certains types de comportements et à certains styles de vie liés à leur profession ou à leur industrie rappelle les caractéristiques proposées par l'étude d'Annick Germain sur les ménages solos dans deux quartiers de Montréal (Germain 2009, inspirée de Touraine 1987). En effet, les professionnels rencontrés valorisent la vie de quartier et préfèrent vivre à proximité de leur lieu de travail et employer des modes de transport actifs. La majorité des participants (15/20) résident dans le Mile End (1) ou dans les quartiers limitrophes comme La Petite-Patrie (6), Outremont (1) et le Plateau Mont-Royal (7). Seulement quatre participants possédaient une voiture au moment de l'étude et treize répondants disaient utiliser la marche, le transport en commun et/ou le vélo comme mode de transport principal. Plusieurs participants ont mentionné qu'ils aimaient fréquenter les commerces de proximité. L'offre de bars et de restaurants ouverts à toute heure de la journée et de la nuit est donc déterminante dans les modes de vies des personnes rencontrées et l'économie du Mile End reflète cette offre de service. Polèse (2014) note à ce propos un engouement des

entreprises technologues pour les espaces urbains postindustriels dans les dernières décennies, et ce, principalement dans l'industrie des effets visuels et du jeu vidéo comme dans le Mile End :

Asked on TV why his large computer-animation firm, [...], decided to locate in downtown Montreal, a founding shareholder pointed out that the company's employees worked at all hours. They wanted to be able to walk across the street for coffee or a sandwich at midnight—or, alternately, to visit a bar at noon. Few wanted to commute, he added, and of those who did, many biked. Is it any surprise that such firms want to be in 24-hour cities, rather than in suburban districts that empty out after 5 PM (Polèse 2014 : 3).

Vivre dans un quartier central, à proximité de son lieu de travail, permet à la fois de travailler pendant de longues heures sans passer beaucoup de temps à se déplacer. Carl réside dans le quartier voisin. Il se déplace en BIXI<sup>10</sup> l'été et utilise son skateboard comme principal moyen de transport. Tant avec les collègues de travail que pour leur réseautage professionnel et dans les temps libres avec des amis, Lucas et Carl aiment sortir dans les bars et dans les restaurants du quartier. Lucas aime le Mile End pour ses restaurants et ses parcs. Dans ses temps libres, il aime cuisiner des mets brésiliens et parle longuement des boutiques et des épiceries spécialisées qu'il fréquente pour trouver les coupes de viande auxquelles il est habitué au Brésil, dans le secteur portugais du Plateau Mont-Royal.

L'offre abondante de commerces d'origines diverses, couplée au marché de niche et aux boutiques spécialisées fréquentées par les classes moyennes des grands centres urbains mondiaux est bien présente dans un quartier comme le Mile End. En même temps, des établissements de longue date tels que les cafés *Club social* ou le *Café Olympico* et les commerces de bagels qui font la notoriété de Montréal sur le continent nord-américain symbolisent une forme d'authenticité recherchée par ces « consommateurs omnivores » et autres *hipsters* du quartier. L'offre commerciale jumelée à la pluralité des trajectoires des personnes rencontrées et à l'histoire migratoire du quartier favorise la création d'espaces internationaux qui aident les participants à se sentir à l'aise en tant qu'étrangers dans le Mile End.

## Conclusion

Cet article s'est intéressé à la spécificité des migrants professionnels, dont le travail est au cœur du projet migratoire. Il situe le cas des migrants *middling* dans le champ des études migratoires et les positionne dans le cadre des migrations temporaires, circulaires et flexibles, beaucoup plus souvent attribuées à l'élite globale ou encore aux réfugiés les plus

vulnérables. Le cas des *middling* met en lumière le fait que, malgré les ressources économiques et les capitaux symboliques favorables à l'intégration, la temporalité et le statut indéterminé du projet migratoire des travailleurs temporaires, couplés aux facteurs personnels, institutionnels et structurels influencent grandement l'expérience d'installation. Les participants rencontrés avaient rarement un plan fixe et, même si plusieurs ont entamé les procédures ou encore obtenu la résidence permanente au Canada, peu d'entre eux ont affirmé vouloir demeurer au Canada pour toujours. Ils évoluent d'abord et avant tout dans un contexte de mobilité dont les paramètres de l'emploi, des modes de vie et des parcours reflètent leur appartenance à la classe moyenne transnationale. En effet, si plusieurs participants ont quitté une situation enviable dans le pays de départ, ils ont choisi la mobilité comme levier d'avancement professionnel ou de qualité de vie. Dans ce contexte, Montréal représente un centre important pour l'industrie dans laquelle ils œuvrent – mais ils n'ont pas nécessairement choisi Montréal spécifiquement, comme c'est le cas de Lucas.

Dans ce contexte, l'urbanité, plutôt que la ville en elle-même, devient une variable incontournable. Le quartier Mile End à Montréal, comme tant d'autres quartiers *hip* des métropoles de la planète, possède les ingrédients nécessaires et un terreau fertile pour ancrer l'identité de classe moyenne globale des migrants rencontrés dans cette recherche. En effet, les pratiques quotidiennes à l'échelle du quartier donnent une forme matérielle à un récit identitaire (Germain 2009) et permettent à ces travailleurs immigrants de s'identifier à une culture urbaine *foodie* et *hipster* dans le Mile End. La mobilité internationale et les qualifications professionnelles sont mobilisées par les travailleurs temporaires qualifiés rencontrés pour ancrer leur appartenance dans une identité de classe moyenne transnationale et diversifiée où l'ethnicité prend un rôle second, transcendé par le statut socio-économique et professionnel dans l'expérience de la migration. Ici, l'amalgame entre le niveau de scolarité et les revendications identitaires fait en sorte que l'identité de classe est infléchie par le style de vie (Werbner 2018: 15), comme le reflètent les choix de consommation. Pour se sentir facilement chez eux, peu importe où ils se trouvent dans le monde, les travailleurs temporaires rencontrés dans le cadre de cette recherche reproduisent également leur identité de classe à travers des choix de consommation. L'offre en présence dans le Mile End, un quartier décrit par les participants comme étant international, est parfaitement arrimée à leurs besoins. En effet, les artisans de l'image de marque du quartier misent beaucoup sur la diversité ethnoculturelle et sur son histoire d'immigration pour créer une zone de confort familière aux nouveaux arrivants, aux touristes ainsi qu'aux Canadiens et aux Montréalais partageant l'éthos de la classe moyenne transnationale.

Ces conjonctures favorisent la mobilisation du capital social et des réseaux professionnels et transnationaux dans la mobilité des personnes et des « talents ». Ces réseaux demeurent ainsi à une certaine distance des réseaux locaux de la société d'accueil, surtout au cours des premières années suivant l'immigration. Ceci porte à croire que les travailleurs temporaires qualifiés, souvent absents des discours sur l'immigration et sur la cohésion sociale, ne sont pas, dans les faits, réellement mieux intégrés que d'autres classes de migrants dans la société d'accueil et même, qu'ils le sont parfois moins bien.

## Notes

1. Les termes « classe moyenne globale », « classe moyenne internationale » et « classe moyenne transnationale » sont souvent utilisés comme synonymes dans la littérature tout comme dans ce texte.
2. Un dérivé de la gentrification, de la *studentification* et autres synonymes d'embourgeoisement des quartiers centraux de classes populaires et immigrantes réinvesties dans les dernières décennies par des groupes plutôt homogènes et bien nantis, en quête de diversité et d'authenticité au quotidien.
3. Défini comme un agencement de politiques publiques et de programmes gouvernementaux, de réseaux et d'acteurs qui affectent la direction, la teneur et les caractéristiques de mouvements migratoires dans le temps et dans l'espace (Boucher et Gest 2018).
4. Fechter (2007) et Wagner (1998) décrivent l'expatrié typique comme étant un père de famille occidental, souvent blanc, envoyé en mission dans un pays étranger pour son avancement de carrière au sein d'une entreprise multinationale. Traditionnellement, les entreprises multinationales envoyaient un « expert » pour former la main-d'œuvre locale d'une nouvelle filiale dans un pays en voie de développement. L'expatriation est perçue comme une épreuve, une situation temporaire et souvent pénible, en fonction des conditions de vie, de la sécurité ou de l'accès aux biens de consommation occidentaux. On cherchera à reproduire, autant que possible, les conditions de vie du pays de départ. C'est cette situation considérée difficile qui doit être compensée par un salaire élevé et une prime de déménagement, par exemple : le logement, la voiture, souvent un chauffeur, des aides domestiques, l'assurance médicale, les frais de scolarité des enfants et les frais d'adhésion dans des clubs privés (Cranston 2016 ; Fechter 2007 ; Wagner 1998).
5. On note que, sur un échantillon non représentatif de 20 personnes, les participants avaient des statuts migratoires variés. Cependant, tous les participants sont entrés au Canada avec un permis de séjour temporaire. Ceux qui avaient obtenu leur résidence permanente au moment de l'entretien ont pu partager leur expérience récente en tant que migrants temporaires au Canada.
6. Programme Volontariat International en Entreprise du gouvernement français : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10040>.
7. Des pseudonymes sont utilisés pour conserver la confidentialité des participants.
8. Il s'agit d'une activité sociale qui comprend souvent des boissons alcoolisées ainsi que des bouchées apéritives.
9. Il existe une littérature foisonnante sur les « districts d'innovation », des aménagements urbains qui favorisent l'essor de grappes technologiques en aménageant

des quartiers axés sur un la mixité des usages des espaces résidentiels, technologiques et commerciaux.

10. Système de bicyclette en libre accès.

## Bibliographie

- Beaverstock, J. V. et J. R. Faulconbridge, 2014. « Wealth Segmentation and the Mobilities of the Super-Rich: A Conceptual Framework », in T. Birtchnell et J. Caletrío (dir.), *Elite Mobilities*. Londres et New York, Routledge, p. 40-61.
- Bélanger, D. et G. Candiz, 2015. « Fraises douces amères: territoire et précarité chez les travailleurs agricoles migrants de la région de Québec », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 59, n° 166, p. 7-28.
- Bélanger, D. et G. Candiz, 2014. « Essentiels, fiables et invisibles: Les travailleurs agricoles migrants latino-américains au Québec vus par la population locale », *Canadian Ethnic Studies*, vol. 46, n° 1, p. 45-66.
- Boucher, A. K. et J. Gest, 2018. *Crossroads of Migration: Comparative Immigration Regimes in a World of Demographic Change*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Bourdieu, P., 1994. *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*. Paris, Seuil.
- Colic-Peisker, V., 2010. « Free Floating in the Cosmopolis? Exploring the Identity-Belonging of Transnational Knowledge Workers », *Global Networks*, vol. 10, n° 4, p. 467-488.
- Conradson, D. et A. Latham, 2005. « Transnational Urbanism: Attending to Everyday Practices and Mobilities », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 31, n° 2, p. 227-233.
- Désilets, G., 2016. « Negotiating 'National' and 'International' Elements of Culture in a Transnational Social Field », *Asian and Pacific Migration Journal*, vol. 25, n° 4, p. 451-469.
- Donner, H., 2017. « The Anthropology of the Middle Class Across the Globe », *Anthropology of this Century*, n° 18. <http://aotcpres.com/articles/anthropology-middle-class-globe/> [consulté le 2 février 2019].
- Elliott, A. et J. Urry, 2010. *Mobile Lives*. Londres, Routledge.
- Fechter, A.-M., 2007. *Transnational Lives: Expatriates in Indonesia*. Aldershot, Ashgate.
- Florida, R., 2002. *The Rise of the Creative Class and How It's Transforming Work, Leisure, Community and Everyday Life*. New York, Basic Books.
- Germain, A., 2009. « Le quartier au cœur du mode de vie des ménages solos dans la ville centrale », in J. Charbonneau, A. Germain, et M. Molgat (dir.), *Habiter seul, un nouveau mode de vie?* Québec, Presses de l'Université Laval, p. 199-217.
- Germain, A. et D. Rose, 2000. *Montréal: The Quest for a Metropolis*. Chichester, Wiley.
- Giddens, A., 1991. *Modernity and Self-identity. Self and Society in the Late Modern Age*. Stanford, Stanford University Press.
- Gruener-Domic, S., 2011. « Transnational Lifestyles as a New Form of Cosmopolitan Social Identification? Latin American Women in German Urban Spaces », *Ethnic and Racial Studies*, vol. 34, n° 3, p. 471-489.
- Ho, E. L.-E., 2011a. « Identity Politics and Cultural Asymmetries: Singaporean Transmigrants 'Fashioning' Cosmopolitanism », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 37, n° 5, p. 729-746.

- Ho, E. L.-E., 2011b. « Migration Trajectories of 'Highly Skilled' Middling Transnationals: Singaporean Transmigrants in London », *Population, Space and Place*, vol. 17, n° 1, p. 116-129.
- Ho, E. L.-E. et D. Ley, 2014. « "Middling" Chinese Returnees or Immigrants from Canada? The Ambiguity of Return Migration and Claims to Modernity », *Asian Studies Review*, vol. 38, n° 1, p. 36-52.
- Kennedy, P., 2010. « Mobility, Flexible Lifestyles and Cosmopolitanism: EU Post-graduates in Manchester », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 36, n° 3, p. 465-482.
- Kennedy, P., 2004. « Making Global Society: Friendship Networks among Transnational Professionals in the Building Design Industry », *Global Networks*, vol. 4, n° 2, p. 157-179.
- Kesselring, S., 2015. « Corporate Mobilities Regimes. Mobility, Power and the Socio-geographical Structurations of Mobile Work », *Mobilities*, vol. 10, n° 4, p. 571-591.
- Lasch, C., 1995. *The Revolt of the Elites and the Betrayal of Democracy*. New York, Norton.
- Luthra, R. et L. Platt, 2016. « Elite or Middling? International Students and Migrant Diversification », *Ethnicities*, vol. 16, n° 2, p. 316-344.
- Maly, I. et P. Varis, 2016. « The 21st-Century Hipster: On Micro-Populations in Times of Superdiversity », *European Journal of Cultural Studies*, vol. 19, n° 6, p. 637-653.
- Marsh, L. L. et H. Li, 2015. *The Middle Class in Emerging Societies: Consumers, Lifestyles and Markets*. Londres et New York, Routledge.
- Meier, L., 2014. *Migrant Professionals and the City: Local Encounters, Identities and Inequalities*. New York, Routledge.
- Michael, J., 2015. « It's Really not Hip to Be a Hipster: Negotiating Trends and Authenticity in the Cultural Field », *Journal of Consumer Culture*, vol. 15, n°2, p. 163-182.
- Pellerin, H., 2011. « De la migration à la mobilité: changement de paradigme dans la gestion migratoire. Le cas du Canada », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 27, n° 2, p. 57-75.
- Plöger, J. et A. Becker, 2015. « Social Networks and Local Incorporation – Grounding High-skilled Migrants in Two German Cities », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 41, n° 10, p. 1517-1535.
- Polèse, M., 2014. « Why (Some) Downtowns Are Back: Lessons from the Urban Resurgence », *City Journal*, vol. 24, p. 84-91.
- Rantisi, N. M. et D. Leslie, 2010. « Materiality and Creative Production: The Case of the Mile End Neighborhood in Montréal », *Environment and Planning A: Economy and Space*, vol. 42, n° 12, p. 2824-2841.
- Renaud, J. et V. Piché, 2018. « Un nouveau regard sur la discrimination », in D. Meintel, A. Germain, D. Juteau, V. Piché et J. Renaud (dir.), *L'immigration et l'ethnicité dans le Québec contemporain*. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 59-85.
- Rutten, M. et S. Verstappen, 2014. « Middling Migration: Contradictory Mobility Experiences of Indian Youth in London », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 40, n° 8, p. 1217-1235.
- Rutz, H. J. et E. M. Balkan, 2009. *Reproducing Class: Education, Neoliberalism, and the Rise of the New Middle Class in Istanbul*. New York, Berghahn Books.

- Schiermer, B., 2014. «Late-Modern Hipsters: New Tendencies in Popular Culture», *Acta Sociologica*, vol. 57, n° 2, p. 167-181.
- Scott, S., 2006. «The Social Morphology of Skilled Migration: The Case of the British Middle Class in Paris», *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 32, n° 7, p. 1105-1129.
- Smith, M. P., 2005. «Transnational Urbanism Revisited», *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 31, n° 2, p. 235-244.
- Tippel, C., J. Plöger et A. Becker, 2017. «'I Don't Care about the City': The Role of Connections in Job-Related Mobility Decisions of Skilled Professionals», *Regional Studies, Regional Science*, vol. 4, n° 1, p. 94-108.
- Wagner, A.-C., 1998. *Les nouvelles élites de la mondialisation. Une immigration dorée en France*. Paris, Presses universitaires de France.
- Werbner, P., 2018. «Rethinking Class and Culture in Africa: between E. P. Thompson and Pierre Bourdieu», *Review of African Political Economy*, vol. 45, n° 155, p. 7-24.
- Yeoh, B. S. A., 2005. «Observations on Transnational Urbanism: Possibilities, Politics and Costs of Simultaneity», *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 31, n° 2, p. 409-413.

## Diversité urbaine



# L'éthos entrepreneurial de jeunes Européens à Mexico The Entrepreneurial Ethos of Young European in Mexico City

Émilie Angrignon-Girouard

Volume 19, 2019

La mobilité des migrants *middling*

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1065119ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1065119ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Groupe de recherche diversité urbaine

ISSN

1913-0708 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Angrignon-Girouard, É. (2019). L'éthos entrepreneurial de jeunes Européens à Mexico. *Diversité urbaine*, 19, 31–48. <https://doi.org/10.7202/1065119ar>

### Résumé de l'article

L'article présente une réflexion sur l'entrepreneuriat de petite taille en contexte de mobilité « Nord-Sud ». Il se penche sur le cas de jeunes Européens, âgés de 25 à 35 ans, de classe moyenne et oeuvrant dans la métropole de Mexico, en s'appuyant sur les résultats préliminaires d'une recherche ethnographique combinant observations et entrevues semi-dirigées. Ces résultats suggèrent qu'un éthos entrepreneurial valorisant l'autonomie, la créativité et l'innovation est au coeur des projets professionnels de ces jeunes. Alors que la littérature sur l'entrepreneuriat en contexte migratoire se concentre sur les liens familiaux, ethniques et transnationaux développés par les migrants, cet article démontre que le projet entrepreneurial des participants prend forme plutôt à travers l'expression de leur individualité.

# L'éthos entrepreneurial de jeunes Européens à Mexico

## The Entrepreneurial Ethos of Young European in Mexico City

**ÉMILIE ANGRIGNON-GIROUARD**

*Doctorante en anthropologie, Université de Montréal,  
emilie.angrignon-girouard@umontreal.ca*

**RÉSUMÉ** ■ L'article présente une réflexion sur l'entrepreneuriat de petite taille en contexte de mobilité «Nord-Sud». Il se penche sur le cas de jeunes Européens, âgés de 25 à 35 ans, de classe moyenne et œuvrant dans la métropole de Mexico, en s'appuyant sur les résultats préliminaires d'une recherche ethnographique combinant observations et entrevues semi-dirigées. Ces résultats suggèrent qu'un éthos entrepreneurial valorisant l'autonomie, la créativité et l'innovation est au cœur des projets professionnels de ces jeunes. Alors que la littérature sur l'entrepreneuriat en contexte migratoire se concentre sur les liens familiaux, ethniques et transnationaux développés par les migrants, cet article démontre que le projet entrepreneurial des participants prend forme plutôt à travers l'expression de leur individualité.

**ABSTRACT** ■ This article concerns small-scale entrepreneurship in a “North-South” migration context. I look at the case of young middle-class Europeans operating small businesses in Mexico City. I use the preliminary results of ethnographic research combining observations and semi-directed interviews. I suggest that a certain entrepreneurial ethos, valuing autonomy, creativity and innovation, is at the heart of the professional projects of these young people. While the literature on migrant-based entrepreneurship focuses on the social, ethnic and transnational bonds developed by migrants, I show that the entrepreneurial project of the participants under study takes shape through the expression of their individuality.

**MOTS CLÉS** ■ Entrepreneuriat, migration, jeunes, Mexico, individualité.

**KEYWORDS** ■ Entrepreneurship, migration, youth, Mexico City, individuality.

## Introduction

La demande de main-d'œuvre (Castles et Miller 1998 ; Zimmerman 1996), l'exode et le gain des cerveaux (Beine *et al.* 2008 ; Meyer 2001) et les communautés d'expatriés (Cohen 1977 ; Fechter 2007 ; Leonard 2010) sont autant de concepts reliés à l'internationalisation des marchés du travail qui ont été amplement utilisés pour analyser les mouvements migratoires internationaux. On ne peut s'étonner que le sous-emploi des jeunes qualifiés qui sévit en Europe soit souvent évoqué comme principal facteur de *push* de la migration de cette population. En effet, une reprise difficile de la croissance économique en Europe depuis la crise de 2008 aurait amplifié l'interaction entre les raisons traditionnelles de l'émigration et les pressions contemporaines des conditions d'emploi temporaire ou contractuel (Bartolini *et al.* 2017). Toutefois, outre ces considérations de nature macroéconomique, les auteurs s'intéressant aux raisons individuelles de la migration ont relevé que d'autres paramètres influencent la décision de s'expatrier : les trajectoires socioéconomiques particulières des migrants (Annequin *et al.* 2017), leurs réseaux d'information, professionnels et personnels (Faist 1997 ; Meyer 2001), ainsi que les imaginaires de l'ailleurs qu'ils créent ou adoptent (Salazar 2011) sont parmi les éléments qui influencent leur capacité et leur choix de vivre à l'étranger (Piguet 2013).

Le chômage est souvent évoqué comme un facteur d'impulsion vers l'entrepreneuriat chez les populations natives comme immigrées. À côté de cela, on affirme que les conditions actuelles de l'économie auraient amené un retour en force de la figure du petit entrepreneur dans les sociétés occidentales. D'une part, la réduction des coûts de production et les possibilités qu'offrent les nouvelles technologies numériques faciliteraient l'entrepreneuriat contemporain, parce qu'il serait de moins en moins nécessaire d'engager un investissement important pour démarrer un projet. Le commerce, l'artisanat et le travail autonome seraient des sources de revenus accessibles à de plus en plus de personnes (Tounes et Fayolle 2006). D'autre part, un nombre croissant d'études démontrent que se lancer en affaires est une décision qui relève aussi de facteurs individuels, tels que l'environnement social de l'entrepreneur ainsi que

ses subjectivités (c'est-à-dire ses idéologies, sa religiosité, ses appartenances, ses motivations personnelles, etc.). Par exemple, Santelli (2010) a démontré que le projet d'investissement d'entrepreneurs transnationaux franco-algériens leur a permis de vivre un repositionnement identitaire vis-à-vis de l'Hexagone, tandis que Pellegrini (2014) a relevé que de jeunes entrepreneurs français à Marrakech reliaient leurs activités économiques à leurs affects (soit la qualité de leurs rencontres, leur sentiment d'accomplissement ou leurs émotions). Pour sa part, ce texte propose que l'adoption d'un éthos entrepreneurial influence les choix migratoires et professionnels de certains jeunes adultes européens qualifiés.

En 2012, l'Institut national des migrations du gouvernement du Mexique dénombrait environ 23 000 jeunes Européens dans la ville de Mexico<sup>1</sup>. Cela exclut le nombre de jeunes présents en tant que touristes et ceux qui vivent à Mexico depuis quelques années sans avoir régularisé leur statut, sur lesquels il n'y a malheureusement pas de données. Toutefois, les témoignages recueillis laissent croire que cette situation est fréquente. Selon une étude sur les jeunes qualifiés ayant vécu une expérience de travail en tant qu'expatriés à Mexico (Mendoza *et al.* 2017), un nombre important d'entre eux souhaitent demeurer au pays après avoir obtenu leur contrat. Ces jeunes adultes mentionnent les opportunités entrepreneuriales ou de travail autonome qu'ils ont découvertes sur place.

À travers les résultats préliminaires d'une étude ethnographique menée dans la ville de Mexico, cet article montre que le projet entrepreneurial de ces jeunes s'articule autour de leur individualité. Les aspects moraux et les valeurs entrepreneuriales qui orientent leur projet servent d'abord à alimenter leur satisfaction personnelle. Ils ont peu recours à des réseaux d'appartenances nationales ou ethniques et leur famille est rarement impliquée dans l'entreprise. Si quelques-uns d'entre eux fréquentent ponctuellement des espaces de réseautage destinés aux entrepreneurs à Mexico, ils font généralement cavalier seul. Afin d'exposer cet argument, nous commencerons par une présentation de la méthodologie utilisée dans le cadre de cette étude. Nous survolerons ensuite la littérature qui aborde le sujet de l'entrepreneuriat en contexte migratoire. Puis, nous introduirons l'idée d'un éthos entrepreneurial en soutenant que cette attitude particulière vis-à-vis du travail est de plus en plus valorisée à l'échelle globale. Enfin, à travers le cas de trois participants, nous exposerons comment les jeunes adultes à l'étude expliquent leur choix de devenir entrepreneur et ce qui guide leurs actions.

## La méthodologie

L'étude se base sur des entrevues semi-dirigées de 60 à 90 minutes réalisées entre septembre 2016 et septembre 2017 auprès de 26 jeunes entrepreneurs d'origine européenne, dont quatorze Français, sept Espagnols, deux Belges, un Allemand, une Anglaise et un Italien, âgés de 25 à 35 ans (à l'exception de trois participants qui étaient légèrement plus âgés, qui avaient entre 35 et 45 ans). Plusieurs canaux de recrutement ont été utilisés, en commençant par notre réseau de connaissances préalable au terrain ethnographique et par la méthode d'échantillonnage boule de neige. Ensuite, nous avons mené des rencontres dans des espaces de cotravail. Finalement, par le biais des réseaux sociaux et de groupes d'intérêt sur l'entrepreneuriat, nous avons pu contacter de petites entreprises tenues par des Européens.

Les participants interrogés ont développé l'idée de leur entreprise et en étaient les principaux instigateurs. Il s'agit de petites entreprises de cinq ans et moins qu'ils espèrent faire croître. Leurs secteurs vont de la restauration au domaine médical, en passant par l'alimentation, les services conseils, la mode, le commerce en ligne et les services thérapeutiques. La majorité des participants sont responsables d'une entreprise formelle et enregistrée, bien que la plupart aient eu recours à quelques pratiques informelles. Neuf d'entre eux opèrent totalement dans l'informel, même s'ils ont développé une identité de marque. Moins d'un an après le début de la collecte de données, huit avaient cessé leurs activités entrepreneuriales ou les avaient mises sur pause.

Les participants sont issus de milieux socioéconomiques plutôt favorisés. Bien qu'il soit difficile de définir sans ambiguïté leur appartenance à la classe moyenne, nous nous référons à eux en tant que *middling migrants*, c'est-à-dire qu'ils ne proviennent pas d'une élite économique, mais qu'ils ont eu accès aux études supérieures et décrivent des parcours de vie plutôt aisés (Conradson et Latham 2005). D'un autre côté, ils ne font pas partie de ces personnes mobiles voyageant constamment d'un océan à l'autre, entre les voyages d'affaires et les loisirs. Comme leurs activités économiques sont ancrées dans le territoire mexicain, leurs déplacements sont restreints. En ce sens, ils ne voyagent généralement pas à l'international plus d'une ou deux fois par année.

Dans le cadre des entrevues semi-dirigées, les participants ont été invités à faire le récit de leur trajectoire depuis le moment de leur première expérience de mobilité jusqu'à leur situation migratoire et professionnelle actuelle. Ils ont ensuite été questionnés sur leurs plans futurs, de leurs perceptions de la société mexicaine et de leur statut d'étrangers européens dans la métropole de Mexico. Cet article se concentre sur les

principaux éléments qui motivent les choix entrepreneuriaux de ces jeunes adultes<sup>2</sup>.

### **L'entrepreneuriat en contexte migratoire**

Le concept d'économie d'enclave, développé au début des années 1980 par Portes et Wilson, a été fréquemment utilisé pour expliquer le succès entrepreneurial, particulièrement saillant, de certains groupes de migrants dans les pays post-industriels, particulièrement aux États-Unis (Portes et Manning 1986 ; Portes et Wilson 1980 ; Waldinger 1993). L'économie d'enclave supposait une solidarité basée sur le lieu de provenance des individus en question, créant des opportunités économiques à l'intérieur d'une même « communauté » ethnique. Il a été démontré par la suite que les réseaux immigrants étaient rarement confinés à leur appartenance au milieu d'origine et qu'ils créaient des liens avec d'autres groupes économiques. Plusieurs auteurs ont donc proposé des modèles d'analyse plus complexes, soulignant que les marchés créés par les migrants s'inséraient dans les contextes sociaux où ils étaient installés. La notion de communauté a ensuite été délaissée pour faire place à des théories de l'encastrement (Granovetter 1992 ; Nicholls 2015 ; Portes *et al.* 2002 ; Waldinger 1993 ; Zhou 2004). Celles-ci se concentrent sur les formes organisationnelles des entreprises, qui résultent d'interactions entre les acteurs à l'intérieur d'environnements sociopolitiques singuliers. Tarrius (2001 ; 1992) s'est quant à lui attardé à décrire les « territoires circulatoires » et la circulation des acteurs économiques dans le pourtour méditerranéen (à commencer par Marseille), en insistant sur l'importance des liens sociaux comme préalables aux entreprises économiques. En ce qui a trait aux migrants qualifiés, Saxenian (1999) a contribué à la littérature sur l'entrepreneuriat en contexte migratoire par une importante étude sur les réseaux ethniques et non ethniques de groupes de migrants indiens et chinois de la Silicon Valley. Dans cette recherche, elle met de l'avant les liens que ceux-ci créaient au niveau transnational. Dans cette littérature, il n'y a pas d'études anthropologiques traitant des entrepreneurs immigrants européens au sein de petites et moyennes entreprises. Il y a un grand nombre d'études sur les migrants européens que l'on qualifie d'expatriés, soient ceux qui migrent temporairement pour effectuer un mandat dans ces entreprises, mais très peu sur les migrants occidentaux qui « s'auto-expatrient » (Benson et O'Reilly 2009 ; Stone et Stubbs 2007 ; Vaiman et Haslberger 2013), se créent ou se cherchent un emploi une fois dans un pays étranger.

Or, une grande partie des recherches entrevoient l'entrepreneuriat comme une adaptation économique pour des populations désavantagées.

Puisque les Européens qui migrent vers les pays du Sud sont conceptualisés comme des migrants privilégiés ou favorisés, l'entrepreneuriat immigrant des Européens a surtout été évoqué dans le cadre de la littérature émergente sur le *lifestyle migration*. Ainsi, les *lifestyle migrants* se caractérisent par la croyance selon laquelle leur nouveau lieu de résidence pourrait leur offrir un meilleur milieu de vie et leur apporter un sentiment d'accomplissement personnel accru. Le projet entrepreneurial mis en place dans ce contexte s'inscrit dans cette quête. On apprend entre autres dans ces études que les motivations à l'entrepreneuriat de cette catégorie de migrants sont liées à une recherche du soi authentique (Benson et O'Reilly 2009 ; Korpela 2014 ; Torkington 2010).

Il y a à ce jour peu de liens conceptuels entre l'entrepreneuriat issu du *lifestyle* et les études issues de l'entrepreneuriat ethnique, bien que ces deux catégories de population semblent souvent entrer dans la classe des *middling migrants*. Alors que ces recherches sur le *lifestyle migration* traitent principalement des Européens et des Américains retraités, et peu des jeunes, l'entrepreneuriat immigré traite quant à lui essentiellement des immigrants provenant d'un peu partout à travers le globe vers les pays du Nord. Mais n'y aurait-il pas de points communs entre ces deux catégories de population ?

### **La globalisation de l'éthos entrepreneurial**

L'usage de la notion d'éthos de Max Weber, qui est repris par Robert Elias, est ce qui « permet de déceler la rationalité socialement et éthiquement encadrée des comportements » (Fusulier 2011 : 99). Pour Pierre Bourdieu, il s'agit d'un « système de valeurs implicites que les gens ont intériorisé depuis l'enfance et à partir duquel ils engendrent des réponses à des problèmes extrêmement différents » (Bourdieu 1984 : 228, dans Fusulier 2011 : 100). Nous nous référons plutôt dans cet article à l'éthos au même sens que le sociologue Fusulier (2011 : 97), selon qui il reflète l'« intériorisation d'un principe organisateur de pratiques, dessinant une matrice globale des comportements ». Selon lui, la notion s'adapte très bien aux domaines professionnels. Il y aurait autant d'éthos qu'il y a de professions. Précisément, l'éthos entrepreneurial serait une attitude, une série de comportements orientés par l'aspiration à l'autonomie et à la liberté de l'individu, couplé à une capacité créatrice et à une recherche de l'innovation (Marttila 2013).

Il semble que cet éthos participe à la construction des sujets appartenant à la catégorie des professionnels qualifiés dans le capitalisme contemporain, que l'on qualifie ce dernier de « flexible » (Sennett 2000), « connexionniste » (Boltanski et Chiapello 1999), ou que l'on se réfère à

l'économie de l'information (Castells 2009). Selon Boltanski et Chiapello (1999), cela s'expliquerait par une révolution tranquille où le poids des organisations, qui reposait sur les cadres, s'est déplacé vers les salariés, chez lesquels on recherche les capacités de responsabilisation, d'autonomie et d'initiative. Dans ce contexte, selon Rose (1990a), le soi entrepreneurial fait de sa propre vie une entreprise, cherche à maximiser son propre capital humain et tente de se former pour devenir un être toujours plus performant. En ce sens, la notion de « croissance personnelle » renvoie autant au développement de ses capacités professionnelles qu'au développement de ses capacités de gestion d'aspects plus intimes, telles que les relations interpersonnelles, les émotions ou la discipline des tâches quotidiennes. Dorénavant, l'impératif de croissance du capitalisme est non seulement pensé en termes économique et spatial, mais renvoie aussi à la notion de « savoir-être » (Rose 1990a, 1990b).

Une analyse poststructuraliste réalisée par le sociologue Marttila (2013) montre que la signification du terme entrepreneuriat s'est enrichie d'autres connotations au cours des dernières années. Alors qu'auparavant il désignait surtout le phénomène de création d'une entreprise, il peut désormais s'associer à une variété de discours, de milieux et de pratiques professionnelles. Selon cet auteur, l'entrepreneuriat, l'entreprise et l'entrepreneur portent aujourd'hui des significations qui permettent divers arrangements et hybridités culturelles. En conséquence, ces termes s'adaptent aux divers contextes locaux et nationaux dans lesquels ils s'emploient. Plutôt que de définir un rôle social particulier ou une série de pratiques impliquant nécessairement l'investissement d'un capital économique, l'entrepreneuriat est désormais perçu comme un esprit, voire une attitude envers le monde (Marttila 2013). Un employé, un activiste ou un étudiant peuvent être désignés comme entrepreneurs, s'ils agissent selon les paramètres associés à cette attitude. La promotion de ce registre de conduites est aussi présente au sein de grandes entreprises envers leurs employés. Le concept « d'intrapreneuriat », qui a fait son apparition à la fin des années 1970 (Pinchot 1985), est de plus en plus utilisé dans le domaine du *management*. Il signifie une attitude entrepreneuriale au sein d'une grande entreprise. En somme, on constate que l'entrepreneuriat est indissociable de conduites particulières. Pour cette raison, la notion d'éthos s'impose.

Plusieurs phénomènes globaux peuvent être associés à la valorisation de ce registre d'attitudes et de valeurs. Par exemple, les cinq dernières années ont été marquées par l'essor d'un nouveau vocabulaire des espaces et des pratiques de l'économie de l'information : *startups*, espace de cotravail, incubateurs, accélérateurs, communautés *hackers*, financement participatif, économie du partage, etc. Ces espaces ont été créés dans le

but présumé de favoriser l'innovation et la création chez des individus ayant des idées porteuses. Ce sont des espaces qui valorisent le besoin d'autonomie et de liberté des travailleurs. Ces phénomènes ne sont plus seulement répandus dans les pays dits post-industriels, mais dans l'ensemble des métropoles, et même dans des villes de taille inférieure. Si ces espaces, majoritairement occupés par de jeunes adultes, sont ancrés physiquement dans des contextes locaux, leur vocabulaire est néanmoins une manifestation de la globalisation. Selon nous, l'engouement que suscitent ces initiatives est à voir à la fois comme des reflets et des canaux d'un éthos entrepreneurial à l'échelle globale.

Dans un texte portant sur le traitement des compétences non cognitives dans le régime néolibéral, Camfield (2015 : 70) remarque à quelques reprises, sans s'y attarder avec précision, différents contextes nationaux dans lesquels l'entrepreneur semble présenté comme une figure modèle pour le citoyen : elle cite notamment Kanna (2010 : 114) selon qui être un « citoyen flexible » à Dubaï signifie « se voir comme une sorte d'artiste créateur d'identité, extrayant des aspects utiles et prétendument progressifs de l'identité et les recadrant à travers les valeurs néolibérales de l'entrepreneuriat, de l'individualisme et de la flexibilité culturelle ». Elle mentionne aussi Ong (2007 : 4), qui présente un projet néolibéral à Singapour où, grâce à « la réglementation, l'autogestion et la réingénierie », les Singapouriens sont encouragés à devenir des « entrepreneurs avertis et à risque ». Rappelant le concept de subjectivation développé par Foucault, plusieurs gouvernements ayant pris le tournant néolibéral semblent, en effet, mettre en place des politiques et des discours visant à encourager une matrice de comportement axée sur l'autonomisation et la responsabilisation individuelle, mais aussi sur leur capacité « créative », leur acceptation du risque et leur résilience (Rose 1990a, 1990b).

Notons aussi que l'introduction d'une approche entrepreneuriale dans les programmes éducatifs fait l'objet d'une grande promotion depuis les dernières années. Plusieurs pays du Nord ont mis en place des réformes scolaires allant dans le sens d'une approche par projet, dans lesquels les élèves doivent développer leur autonomie et leur sens de l'initiative (c'est le cas du Canada, de la Finlande, de la France et de bien d'autres). La valorisation de l'entrepreneuriat figure également parmi les objectifs de la Commission européenne, selon laquelle l'école devrait stimuler les qualités entrepreneuriales des élèves dès leur plus jeune âge. Elle souligne notamment l'importance d'éveiller la créativité et l'autonomie, afin de permettre aux jeunes d'entrevoir l'entrepreneuriat comme une perspective d'avenir, une option professionnelle envisageable (Brunila 2012). Il semble donc que la promotion des valeurs et des attitudes entrepreneuriales ainsi décrites continuera d'être faite non seulement par le secteur

privé, mais aussi par les institutions publiques. Le cas du Mexique est maintenant considéré comme un terrain fertile pour l'entrepreneuriat contemporain et le monde des *startups* (Organisation de coopération et de développement économiques [OCDE] 2016). Lorsque le Partido Revolucionario Institucional (PRI) a repris le pouvoir en 2012, il a transformé le Fonds de soutien aux micros, petites et moyennes entreprises (FONDO PYME) en Institut national de l'entrepreneur du Mexique (INADEM). L'INADEM a comme objectif principal de favoriser la vitalité de ce qu'il nomme l'« écosystème entrepreneurial mexicain » et d'encourager les nouvelles impulsions entrepreneuriales. De ce fait, le nombre d'initiatives entrepreneuriales a régulièrement augmenté au cours de la dernière décennie à Mexico.

Cet article n'a pas pour objectif d'approfondir les particularités des contextes nationaux propres à chacun des participants, bien que les contextes spécifiques pré- et postmigratoires puissent avoir une influence sur les trajectoires professionnelles (Froschauer 2001). Lorsque ce projet de recherche a été développé, l'une des hypothèses était que les difficultés à intégrer le marché de l'emploi pour les jeunes adultes en Europe, particulièrement ceux provenant de France, d'Espagne, d'Italie, du Portugal ou de Grèce, étaient un incitatif à quitter leur pays. Il était également présumé que des difficultés à intégrer le marché de l'emploi au Mexique, qui connaît une croissance de sa main-d'œuvre de jeunes qualifiés, pouvaient être un facteur les incitant au travail autonome ou à l'entrepreneuriat. Cependant, les entrepreneurs rencontrés dans la ville de Mexico n'étaient pas passés par des périodes de chômage particulièrement longues et sentaient qu'ils avaient suffisamment d'opportunités d'emploi. Plusieurs d'entre eux s'étaient retrouvés au Mexique parce qu'ils recherchaient une expérience de travail internationale et que, selon leurs dires, ils avaient un goût pour l'aventure. Ils perçoivent la capacité d'adaptation et l'apprentissage « d'une autre culture », qu'ils associent à leur expérience, comme une acquisition de compétences. Tout cela, en s'affranchissant des structures de travail de leur pays de provenance en Europe, qu'ils perçoivent comme limitantes. Or, cet article souhaite plutôt démontrer que les choix migratoires et professionnels de ces jeunes sont aussi influencés par une valorisation croissante d'un éthos entrepreneurial provenant des sociétés post-industrielles. Ce phénomène de plus en plus répandu mérite de faire l'objet d'une attention approfondie.

### **Entreprendre pour « offrir quelque chose de soi »**

La majorité des participants n'ont pas eu à investir un capital important pour démarrer leur projet. Leur investissement se calcule plutôt en temps

et en efforts de travail. Parmi les participants interrogés, tous considéraient que la marge de profit de leur entreprise était faible ou nulle, et ce, même après plusieurs années d'activité. En effet, les participants ont tous rejeté l'idée selon laquelle l'entrepreneuriat serait un choix motivé par l'enrichissement économique. Dans le cas de ceux qui se dédiaient à leur projet à temps plein (19 sur 26), 15 ont mentionné qu'ils travaillaient davantage que s'ils avaient un emploi traditionnel. Dans tous les cas, ils ont dit apprécier la possibilité d'être maître de leur horaire et de la gestion de leurs activités. « Être son propre patron » est un aspect qu'ils considéraient comme l'un des avantages de leur vie entrepreneuriale. Il semble toutefois qu'une de leurs principales satisfactions repose sur le sentiment de donner eux-mêmes un sens à leur travail, sens qu'ils trouvent principalement dans l'impression « d'offrir quelque chose de soi ».

Plusieurs éléments qui sont généralement centraux dans les études sur les entrepreneurs en contexte migratoire ne prédominent pas chez les participants. D'abord, tel que mentionné, les liens familiaux et les solidarités ethniques ont longtemps été au centre des justifications des choix entrepreneuriaux. Or, lors des entrevues, les participants n'ont pas eu tendance à impliquer le travail de leur entourage, de leurs proches ou de leur famille dans leur projet entrepreneurial. Ils n'ont pas non plus fait référence à leurs relations interpersonnelles en termes de solidarités ethniques ou nationales. La moitié des participants étaient célibataires. Les autres parlaient de leur conjointe ou de leur conjoint en tant qu'appui, conseiller ou même observateur de leur projet. Toutefois, la relation conjugale est plus souvent présentée comme une sphère de la vie qu'ils doivent apprendre à concilier avec leur mode de vie d'entrepreneur. Bien qu'ils présentent généralement leur vie de couple comme étant séparée de leur entreprise, il est possible que l'appui moral et financier de l'autre facilite la mise en place de leur projet, l'association conjugale faisant généralement diminuer les coûts de la vie quotidienne. Dans un autre ordre d'idée, certaines études ont proposé que la décision d'entreprendre pouvait être le résultat d'une « contagion » (López 2009), c'est-à-dire d'une inspiration suscitée par un autre entrepreneur. Ici encore, les participants ne mentionnent que très rarement des modèles d'influence ayant fait naître en eux le désir d'entreprendre. Leur discours se situe plutôt dans un va-et-vient entre leur histoire personnelle et leur rapport abstrait à la société. Afin de démontrer cette dialectique, nous présentons ici trois cas choisis parmi les jeunes adultes interrogés.

### Premier cas : Hans

Hans<sup>3</sup> est un Allemand de 30 ans qui a effectué des études supérieures en science politique à Londres. Il a rencontré sa conjointe mexicaine dans le cadre de ses études. Ils ont décidé de s'installer à Mexico, il y a trois ans. Hans en est à son troisième projet entrepreneurial qu'il mène en plus de sa carrière d'enseignant. Il a lancé le premier projet lors de son séjour en Angleterre et a échoué «*faute d'expérience*». Puis, il a mis fin au deuxième sous prétexte qu'il n'était pas novateur, qu'il n'allait pas changer les paradigmes de l'industrie et qu'il n'avait pas le potentiel de croître. Son projet actuel, qui consiste à fabriquer et à vendre des lunettes à moindre coût avec service d'essai à domicile, semble le satisfaire davantage que ses projets précédents :

*Je dirais que la plus grande motivation [d'un entrepreneur] est de résoudre un problème. La première raison pour laquelle je suis entré dans l'optique, c'est parce que j'avais brisé mes lunettes et je devais m'en acheter d'autres. Elles allaient coûter très cher. J'ai pensé que c'était inacceptable de payer 4 000 pesos, ce qui équivalait à 20 % de mon salaire mensuel. Pour une paire de lunettes, ça me semblait insensé, surtout que je connaissais déjà le marché. Il y a un monopole dans l'industrie. Je savais que les coûts de production étaient beaucoup moins chers. J'ai donc cherché pour un laboratoire, et j'ai directement vu que c'était beaucoup moins cher. Mon client est avantagé par rapport à moi. Si quelque chose ne fonctionne pas dans la production des lunettes, s'il y a une erreur, je perds de l'argent directement. Je pense que je gâte le client. C'est la vérité. [...] Pour moi, il s'agit seulement de fournir un meilleur service, parce que je pense que c'est vraiment un problème de payer autant pour un produit qui ne coûte pas aussi cher à produire. [...] C'est bien pour moi et c'est encore mieux pour le client. Je pense que les meilleurs entrepreneurs ne sont pas motivés par l'argent, c'est quelque chose qui va au-delà de ça<sup>4</sup>.*

D'abord, puisqu'il a déjà un emploi relativement bien rémunéré et que son entreprise ne fait presque pas de profit, les activités entrepreneuriales de Hans ne correspondent évidemment pas à un moyen de subsistance. Dans cet extrait, il est explicite que sa principale satisfaction est la simple mise en place d'une structure d'entreprise qui fonctionne et qui, selon lui, semble améliorer un marché. Le soi de Hans est mis de l'avant dans le récit de l'origine de son projet, à partir d'une anecdote personnelle. Par l'expression de ses jugements et de ses valeurs vis-à-vis d'un marché qu'il considère injuste pour le consommateur, il valorise son entreprise et lui donne sa raison d'être.

**Deuxième cas : Kathleen**

Kathleen est une Anglaise de 33 ans qui vit à Mexico depuis environ cinq ans. Après s'être consacrée à quelques emplois mal rémunérés dans la restauration, elle a lancé un service de traiteur il y a un peu plus de deux ans. Elle prépare des menus pour le midi à base de sandwiches qu'elle livre à bicyclette au cours de la journée. Son service fonctionne sur appel. Elle a donné comme mission à son entreprise d'offrir de la nourriture rapide de qualité qui soit la moins nuisible possible pour la santé et pour l'environnement. À ce stade, son entreprise œuvre de façon informelle, mais elle souhaite la régulariser. Comme elle cuisine à son domicile qu'elle partage avec des colocataires, elle aimerait avoir un local afin de se défaire de certaines contraintes logistiques qui compliquent son travail. Elle raconte :

*Quelqu'un m'a offert de partager son local. Le Belxicano. Il est Belge, mais on le dit aussi Mexicain. Il m'a offert qu'on s'associe. Sauf que je préfère garder ce qui est mien, et lui il veut que ce soit le sien. Il m'a proposé de faire ceci et cela, que je prépare les déjeuners pendant que je fais mes sandwiches. [...] Il voulait qu'on le fasse ensemble, mais c'est son restaurant, son affiche c'est le Belxicano, mais mon projet ce n'est pas le Belxicano !*

Lorsque nous lui avons demandé pourquoi, malgré les difficultés qu'elle rencontrait, elle ne voulait pas changer sa formule, elle a répondu : *« parce que c'est ce qui m'intéresse, que les gens mangent bien, qu'ils s'intéressent à ce qu'ils mangent, qu'ils connaissent les ingrédients. C'est ce qui est bien. Tu sais parfois ils me demandent pourquoi je ne fais pas de sandwiches au jambon. [...] Ce jambon [qui contient des nitrites] je ne le touche pas, je ne le mange pas... Je ne le mange dans aucune occasion. Ça me dégoûte »*.

À la suite de ce commentaire, Kathleen nous a décrit avec indignation les aspects de l'industrie de la viande qui la dégoûtent, comme l'ajout des produits chimiques et les mauvaises conditions de vie des animaux. Dans cet extrait, on relève quelques éléments représentatifs des autres entrepreneurs interrogés. Dans un premier temps, par son refus de s'associer avec un entrepreneur qui a déjà eu l'occasion de croître, elle exprime l'importance de demeurer totalement autonome. La marque « Belxicano » ferait de l'ombre à l'identité de son propre projet, qui est le reflet de son individualité. Avant l'attrait du gain économique, elle privilégie le contrôle total de ses activités entrepreneuriales. Puis, le cas de Kathleen dénote que cette individualité ne prend sens que si elle est soutenue par un aspect moral, soit la nécessité d'apporter un changement social. Ici, il s'agit d'éduquer ses clients sur les questions écologiques et nutritives liées à l'alimentation. Sa critique de l'industrie alimentaire au Mexique permet de donner un sens à son projet.

### Troisième cas : Fernanda

En 2012, Fernanda, une Espagnole de 33 ans, a déménagé au Mexique avec son conjoint, un Espagnol qu'elle qualifie d'« amoureux » du Mexique. Le contexte de crise économique, qui laissait peu de perspective d'emploi dans son domaine, le design d'intérieur, l'aurait convaincue de migrer avec lui dans la grande métropole de Mexico. Quelques mois après son arrivée, Fernanda a été embauchée dans une firme, mais l'expérience fut ardue. Une ambiance de travail difficile et des traitements abusifs de l'employeur envers ses employés l'ont ainsi décidée à démissionner et à chercher un nouveau projet de vie : *« Bon, le fait est qu'après la crise existentielle dans laquelle je suis entrée, je me suis dit... qu'est-ce que je fais de ma vie ? Alors j'ai commencé à penser à quelque chose en lien avec l'écologie. J'aime le design, la décoration, alors j'ai pensé à faire un projet de réutilisation du bois. J'ai développé tous mes prototypes. »* Fernanda n'a pas pu développer ce projet, faute de capital financier et d'espace. Ainsi, elle s'est plutôt mise à fabriquer des savons artisanaux à base d'ingrédients naturels :

*C'était une activité qui me permettait de rester à la maison, avec un investissement minimal. J'ai commencé petit à petit. Au début, je le faisais seulement pour moi. Je me suis dit, je peux tirer un peu d'argent de ça, je n'ai pas à travailler pour quelqu'un, je travaille pour moi. En plus, ça me plaît, alors essayons d'aller plus loin. Mes produits, ils m'enchantent, parce que j'ai des problèmes de peau, les savons m'irritent. Alors j'ai voulu savoir si ça plairait aussi au public en général, réellement. Alors je l'ai présenté à une exposition où ils vendent des produits artisanaux, et le produit s'est bien vendu.*

À l'instar de l'attitude de Kathleen, Fernanda nous a ensuite décrit les effets néfastes de l'usage de la glycérine industrielle et des produits chimiques dans les cosmétiques et nous a expliqué les processus de fabrication du savon, qu'elle a d'ailleurs appris de manière complètement autodidacte. D'une part, l'entrepreneuriat est décrit comme un moyen de surmonter ce qu'elle nomme une « crise existentielle ». Il lui permet aussi de s'affranchir d'un emploi hiérarchisé. D'autre part, pour ce faire, il lui fallait offrir quelque chose qui lui plaisait et qui plairait à d'autres. La critique de l'industrie des cosmétiques vient finalement appuyer sa démarche.

Le portrait de l'attitude de ces jeunes adultes à l'égard du travail s'éloigne de la vision traditionnelle du travail associée aux classes moyennes des sociétés du Nord, qui étaient caractérisées par la stabilité de l'emploi, la sécurité économique et l'accumulation de biens (Boltanski et Chiapello 1999). Dans les cas présentés, on relève plutôt l'envie d'autonomie, de création et d'innovation, traduite par le sentiment d'offrir

quelque chose de nouveau ou de différent. Dans ces exemples, on relève que l'intériorisation de cette attitude, qui correspond à l'éthos entrepreneurial que nous avons décrit auparavant, permet l'expression et la construction de l'individualité des participants.

À l'inverse des études dont l'analyse s'appuie avant tout sur les liens créés qui permettent de développer l'entreprise immigrée, il semble qu'ici l'impulsion principale des activités économiques soit la réalisation du soi individuel. En ce sens, on pourrait se demander si les participants de ces études cadrent dans la catégorie des *lifestyle migrants*, qui expriment des motivations existentielles similaires pour la migration et l'entrepreneuriat. Toutefois, les exemples présentés dans cet article se distinguent légèrement des conclusions apportées par ces auteurs au sujet de l'individualisme et de la quête de la réalisation personnelle. Selon Korpela (2014), les *lifestyle migrants* suivent un éthos de liberté (*freedom ethos*). Elle affirme aussi que « leur soi » ne constitue plus une construction visant à s'opposer à un autre dont on cherche à se distinguer, mais serait défini « par eux-mêmes et pour eux-mêmes ». Or, dans les exemples présentés ci-haut, il est clair que, chez ces entrepreneurs migrants, la construction du soi s'associe à un désir d'avoir un impact sur le monde et à une volonté de résoudre une problématique sociale : une industrie néfaste pour l'environnement, un marché injuste, un enjeu de santé publique, etc. Dans ce contexte, toutefois, ce qui doit changer pour le mieux demeure de l'ordre de la subjectivité de l'individu entrepreneur en question.

## Conclusion

Les conditions actuelles de l'économie globale portent à croire que l'entrepreneuriat de petite et moyenne taille séduit un nombre grandissant de jeunes qualifiés. Dans ce contexte, les nouvelles manières d'appréhender le projet entrepreneurial, dans lequel l'expression de l'individualité de l'entrepreneur est centrale, ne font pas partie à ce jour des analyses classiques de l'entrepreneuriat en contexte migratoire.

Les résultats de l'étude semblent concorder en partie avec l'analyse de Rose (1990a, 1990b), selon qui l'individu entrepreneur doit se développer avant tout lui-même, dans une quête d'autonomisation et de responsabilisation. Toutefois, les discours des migrants révèlent aussi une préoccupation au sujet d'enjeux d'ordre collectif. Ces données semblent refléter une caractéristique des « individus individualisés » décrits par de Singly (2003). Ce dernier affirme que le développement de l'individualité est associé à une notion de liberté qui « vient non pas de l'absence de contraintes, mais du choix des contraintes assumées, replacées dans un projet » (*ibid.* : 125). Selon lui, dans les sociétés où l'individu prime sur le

collectif, tout se passe « comme si l'altruisme abstrait l'emportait sur l'altruisme concret » (*ibid.* : 168). En effet, les valeurs et la morale mises de l'avant par ces entrepreneurs s'articulent autour d'une idée abstraite de ce que pourrait devenir le projet et de la manière dont il pourrait profiter à la société.

À l'instar des études existantes sur les économies immigrées et transnationales, les liens que développent ces jeunes migrants entrepreneurs avec la société dans laquelle ils s'insèrent devront faire l'objet d'une analyse future. C'est à partir du postulat défendu dans cet article qu'il faudrait porter une attention particulière à la manière dont ces jeunes entrepreneurs interagissent avec la société urbaine de Mexico, depuis qu'ils ont démarré une entreprise. Puisque cet éthos entrepreneurial influence leur pratique, comment développent-ils leurs relations d'affaires ? Où se situent leurs relations interpersonnelles dans leurs projets professionnels ? Dans quels réseaux s'insèrent-ils ? Puisque nous avons déjà relevé la faible importance des réseaux de contacts basés sur la nationalité au sein de leur projet, cela permettra de nuancer la littérature qui laisse entendre que l'entrepreneuriat immigré est d'abord le résultat d'une adaptation économique basée sur des solidarités liées aux appartenances ethniques ou nationales. Cela permettra aussi d'intégrer les jeunes générations et les *middling migrants*, lesquels œuvrent dans les nouvelles réalités de l'économie de l'information. C'est à partir de ce constat également qu'il sera intéressant d'approfondir, dans des recherches futures, de quelle manière ces migrants mobilisent leurs ressources identitaires multiples, telles que le genre, le milieu de provenance (ethnique et national) et leur profession, pour donner forme à leur projet. Pour terminer, il sera nécessaire de poser ces questions d'ordre macro : comment ces jeunes participent-ils à la transformation du paysage entrepreneurial de Mexico avec leur projet, si tel est le cas ? Leur manière d'appréhender leur projet entrepreneurial est-elle sujette à la réussite ou à l'échec ? Et, qu'est-ce que cela signifie sur un plan plus global ?

## Notes

1. Il s'agit malheureusement de la donnée de recensement la plus récente.
2. La méthodologie de recherche comporte aussi des entretiens avec neuf entrepreneurs mexicains actifs dans la promotion de l'entrepreneuriat au Mexique. Des observations ont été réalisées dans des réseaux entrepreneuriaux de la métropole, soit des activités de réseautage et des conférences sur le thème de l'entrepreneuriat. Nous avons tenu compte des conversations informelles que nous avons eues avec de jeunes Mexicains et des étrangers ayant des liens amicaux ou professionnels avec ces entrepreneurs, au gré des rencontres sur le terrain. Finalement, des données sur le discours entrepreneurial mexicain ont été recueillies à travers des sources de littérature grise, c'est-à-dire dans des médias électroniques, des articles de blogues et à travers les réseaux sociaux.

3. Les noms des répondants ont été remplacés par des pseudonymes.
4. Cette entrevue a été effectuée en anglais et pour les deux autres cas présentés, en espagnol. Nous avons réalisé les traductions vers le français pour faciliter la lecture du texte.

## Bibliographie

- Annequin, M., A. Gosselin, et R. Dray-Spira, 2017. « Trajectoires et mobilités professionnelles autour de la migration », in A. Desgrées du Loû et F. Lert (dir.), *Parcours. Parcours de vie et santé des Africains immigrés en France*. Paris, La Découverte, p. 73-91.
- Bartolini, L., R. Gropas et A. Triandafyllidou, 2017. « Drivers of Highly Skilled Mobility from Southern Europe: Escaping the Crisis and Emancipating Oneself », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 43, n° 4, p. 652-673.
- Beine, M., F. Docquier et H. Rapoport, 2008. « Brain Drain and Human Capital Formation in Developing Countries: Winners and Losers », *The Economic Journal*, vol. 118, n° 528, p. 631-652.
- Benson, M. et K. O'Reilly, 2009. « Migration and the Search for a Better Way of Life: A Critical Exploration of Lifestyle Migration », *The Sociological Review*, vol. 57, n° 4, p. 608-625.
- Boltanski, L. et E. Chiapello, 1999. *Le nouvel esprit du capitalisme*. Paris, Gallimard.
- Brunila, K., 2012. « A Diminished Self: Entrepreneurial and Therapeutic Ethos Operating with a Common Aim », *European Educational Research Journal*, vol. 11, n° 4, p. 477-486.
- Camfield, L., 2015. « "Character Matters": How Do Measures of Non-Cognitive Skills Shape Understandings of Social Mobility in the Global North and South? », *Social Anthropology*, vol. 23, n° 1, p. 68-79.
- Castells, M., 2009. *The Rise of the Network Society* (2<sup>e</sup> éd.). Oxford, Wiley-Blackwell.
- Castles, S. et M. J. Miller, 1998. *The Age of Migration. International Population Movements in the Modern World*. Houndmills, Palgrave Macmillan.
- Cohen, E., 1977. « Expatriate Communities », *Current Sociology*, vol. 24, n° 3, p. 5-90.
- Conradson, D. et A. Latham, 2005. « Friendship, Networks and Transnationality in a World City: Antipodean Transmigrants in London », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 31, n° 2, p. 287-305.
- Faist, T., 1997. « The Crucial Meso-Level », in T. Hammar, G. Brochmann, K. Tamas et T. Faist (dir.), *International Migration, Immobility and Development: Multi-disciplinary Perspectives*. Oxford, Berg, p. 47-64.
- Fechter, A.-M., 2007. *Transnational Lives: Expatriates in Indonesia*. Aldershot, Burlington, Ashgate.
- Froschauer, K., 2001. « East Asian and European Entrepreneur Immigrants in British Columbia, Canada: Post-Migration Conduct and Pre-migration Context », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 27, n° 2, p. 225-240.
- Fusulier, B., 2011. « Le concept d'éthos: de ses usages classiques à un usage renouvelé », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, vol. 42, n° 1, p. 97-109.
- Granovetter, M., 1992. « Economic Institutions as Social Constructions: A Framework for Analysis », *Acta Sociologica*, vol. 35, n° 1, p. 3-11.

- Kanna, A., 2010. «Flexible Citizenship in Dubai: Neoliberal Subjectivity in the Emerging "City-Corporation" », *Cultural Anthropology*, vol. 25, n° 1, p. 100-129.
- Korpela, M., 2014. «Lifestyle of Freedom? Individualism and Lifestyle Migration», in M. Benson et N. Osbaldiston (dir.), *Understanding Lifestyle Migration: Theoretical Approaches to Migration and the Quest for a Better Way of Life*. Basingstoke, Palgrave Macmillan, p. 27-46.
- Leonard, P., 2010. *Expatriate Identities in Postcolonial Organizations: Working Whiteness*. Farnham, Ashgate.
- López, M. V., 2009. «Social Interactions and Information Dynamics in Self-Employment in Mexico City», *Investigación Económica*, vol. 68, n° 268, p. 115-158.
- Marttila, T., 2013. *The Culture of Enterprise in Neoliberalism: Specters of Entrepreneurship*. New York-Londres, Routledge.
- Mendoza, C., A. Ortiz Guitart et X. Oliveras, 2017. «New Global Migration Patterns? Labour Incorporation of Skilled Young Immigrants from Southern Europe in Mexico». Communication présentée au Association of American Geographers (AAG) Annual Meeting, 5 au 9 avril 2017, Boston.
- Meyer, J. B., 2001. «Network Approach Versus Brain Drain: Lessons from the Diaspora», *International Migration*, vol. 39, n° 5, p. 91-110.
- Nicholls, A., 2015. «Les pratiques économiques des entrepreneurs issus de l'immigration chinoise. Le cas de Paris, Bruxelles et Montréal», *Revue Européenne des migrations internationales*, vol. 31, n° 1, p. 149-173.
- OCDE, 2016. *Startups América Latina 2016: Construyendo un futuro innovador, Síntesis y recomendaciones de política*, Centro de desarrollo. [https://www.oecd.org/dev/america/Startups2016\\_Si-ntesis-y-recomendaciones.pdf](https://www.oecd.org/dev/america/Startups2016_Si-ntesis-y-recomendaciones.pdf) [consulté le 2 janvier 2018].
- Ong, A., 2007. *Neoliberalism as Exception: Mutations of Citizenship and Sovereignty*. Durham, Duke University Press.
- Pellegrini, C., 2014. «Parcours professionnels et identitaires de petits entrepreneurs français à Marrakech : à l'épreuve de l'altérité», in C. Therrien (dir.), *La question du «chez-soi» au Maroc: les représentations des migrants français confrontées aux points de vue des Marocain-es*. Rapport de recherche du 7<sup>e</sup> round du programme MIM-AMERM, p. 60-90.
- Piguet, É., 2013. «Les théories des migrations. Synthèse de la prise de décision individuelle», *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 29, n° 3, p. 141-161.
- Pinchot, G., 1985. *Intrapreneuring: Why You Don't Have to Leave the Corporation to Become an Entrepreneur*. New York, Harper & Row.
- Portes, A., L. E. Guarnizo et W. L. Haller, 2002. «Transnational Entrepreneurs: An Alternative Form of Immigrant Economic Adaptation», *American Sociological Review*, vol. 67, n° 2, p. 278-298.
- Portes, A. et R. D. Manning, 1986. «The Immigrant Enclave: Theory and Empirical Examples», in S. Olzak et J. Nagel (dir.), *Competitive Ethnic Relations*. Orlando, Academic Press, p. 47-68.
- Portes, A. et K. L. Wilson, 1980. «Immigrant Enclaves: An Analysis of the Labor Market Experiences of Cubans in Miami», *American Journal of Sociology*, vol. 86, n° 2, p. 295-319.
- Rose, N., 1990a. *Governing the Soul: The Shaping of the Private Self*. Londres-New York, Routledge.

- Rose, N., 1990b. «Governing the Enterprising Self». Communication présentée à la *Conference on the Values of the Enterprise Culture*, University of Lancaster, septembre 1989.
- Salazar, N. B., 2011. «The Power of Imagination in Transnational Mobilities», *Identities: Global Studies in Culture and Power*, vol. 18, n° 6, p. 576-598.
- Santelli, E., 2010. «Entre ici et là-bas: les parcours d'entrepreneurs transnationaux. Investissement économique en Algérie des descendants de l'immigration algérienne de France», *Sociologie*, vol. 1, n° 3, p. 393-411.
- Saxenian, A., 1999. *Silicon Valley's New Immigrant Entrepreneurs*. San Francisco, Public Policy Institute of California.
- Sennett, R., 2000. *Le travail sans qualités: les conséquences humaines de la flexibilité*. Paris, Albin Michel.
- Singly, F. de, 2003. *Les uns avec les autres. Quand l'individualisme crée du lien*. Paris, Armand Colin.
- Stone, I. et C. Stubbs, 2007. «Enterprising Expatriates: Lifestyle Migration and Entrepreneurship in Rural Southern Europe», *Entrepreneurship & Regional Development*, vol. 19, n° 5, p. 433-450.
- Tarrius, A., 2001. «Le lien social fort comme préalable à la réussite économique», *Journal des anthropologues*, n° 84, p. 111-144.
- Tarrius, A., 1992. *Les fourmis d'Europe: migrants riches, migrants pauvres et nouvelles villes internationales*. Paris, l'Harmattan.
- Torkington, K., 2010. «Defining Lifestyle Migration», *Dos Algarves*, n° 19, p. 99-111.
- Tounes, A. et A. Fayolle, 2006. «L'odyssée d'un concept et les multiples figures de l'entrepreneur», *La Revue des Sciences de Gestion*, vol. 4, n° 220-221, p. 17-30.
- Vaiman, V. et A. Haslberger (dir.), 2013. *Talent Management of Self-Initiated Expatriates. A Neglected Source of Global Talent*. Houndsmills, Palgrave Macmillan.
- Waldinger, R., 1993. «Le débat sur l'enclave ethnique: revue critique», *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 9, n° 2, p. 15-29.
- Zhou, M., 2004. «Revisiting Ethnic Entrepreneurship: Convergencies, Controversies, and Conceptual Advancements», *International Migration Review*, vol. 38, n° 3, p. 1040-1074.
- Zimmerman, K. F., 1996. «European Migration: Push and Pull», *International Regional Science Review*, vol.19, n° 1-2, p. 95-128.

## Diversité urbaine



# Les travailleurs temporaires étrangers au Québec. Quels avantages pour les travailleurs qualifiés ? Temporary Foreign Workers in Québec What Advantages for Skilled Workers?

Danièle Bélanger, Myriam Ouellet et Charles Fleury

Volume 19, 2019  
La mobilité des migrants *middling*

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1065120ar>  
DOI : <https://doi.org/10.7202/1065120ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Groupe de recherche diversité urbaine

ISSN

1913-0708 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bélanger, D., Ouellet, M. & Fleury, C. (2019). Les travailleurs temporaires étrangers au Québec. Quels avantages pour les travailleurs qualifiés ? *Diversité urbaine*, 19, 49–69. <https://doi.org/10.7202/1065120ar>

### Résumé de l'article

La littérature scientifique sur les travailleurs temporaires au Canada porte principalement sur ceux occupant des emplois peu qualifiés. Or, des milliers d'emplois exigeant des niveaux élevés de qualification sont également occupés par des travailleurs temporaires. Basé sur 26 entretiens qualitatifs, cet article analyse les parcours et les expériences de travailleurs temporaires « qualifiés » au Québec à la lumière de la « temporarité » de leur statut. Nos résultats montrent que, malgré un régime de droits les favorisant, ces travailleurs sont sujets à une double précarité, à la fois en tant que résidents et en tant que travailleurs temporaires. D'un point de vue conceptuel, nous invitons à repenser la notion de précarité pour l'ensemble des travailleurs temporaires et à la nécessité d'élargir les analyses au-delà de quelques programmes ou de la nationalité des travailleurs temporaires.

# Les travailleurs temporaires étrangers au Québec

## Quels avantages pour les travailleurs qualifiés?

Temporary Foreign Workers in Québec  
What Advantages for Skilled Workers?

**DANIÈLE BÉLANGER**

*Département de géographie, Université Laval, danielle.belanger@ggr.ulaval.ca*

**MYRIAM OUELLET**

*Département de géographie, Université Laval, myriam.ouellet.6@ulaval.ca*

**CHARLES FLEURY**

*Département de sociologie, Université Laval, charles.fleury@soc.ulaval.ca*

**RÉSUMÉ** ■ La littérature scientifique sur les travailleurs temporaires au Canada porte principalement sur ceux occupant des emplois peu qualifiés. Or, des milliers d'emplois exigeant des niveaux élevés de qualification sont également occupés par des travailleurs temporaires. Basé sur 26 entretiens qualitatifs, cet article analyse les parcours et les expériences de travailleurs temporaires «qualifiés» au Québec à la lumière de la «temporarité» de leur statut. Nos résultats montrent que, malgré un régime de droits les favorisant, ces travailleurs sont sujets à une double précarité, à la fois en tant que résidents et en tant que travailleurs temporaires. D'un point de vue conceptuel, nous invitons à repenser la notion de précarité pour l'ensemble des travailleurs temporaires et à la nécessité d'élargir les analyses au-delà de quelques programmes ou de la nationalité des travailleurs temporaires.

**ABSTRACT** ■ Most academic research about temporary foreign workers in Canada focuses on workers in low-skilled jobs. Thousands of temporary foreign workers, however, also occupy higher-skilled jobs. Based on 26 qualitative in-depth interviews, this article examines the trajectories and experiences of skilled temporary foreign workers in Québec and analyzes the effects of temporariness. Despite a migration regime that grants this group of workers more rights than to those occupying jobs requiring lower skills, the analysis reveals that skilled temporary workers are subject to precarious migration status and employment. We argue that the temporary aspect of their migration supersedes skill level in shaping precarity. Conceptually, we advance the notion of precarity as regards all temporary workers, regardless of skill level, and call for analyses that look beyond specific programs or the national origins of temporary workers.

**MOTS CLÉS** ■ Travailleurs temporaires, travailleurs qualifiés, précarité, politiques migratoires, Québec.

**KEYWORDS** ■ Temporary workers, skilled workers, precariousness, migration policies, Québec.

LA TENDANCE AU RECOURS ACCRU à des travailleurs temporaires dans les pays du Nord n'a pas échappé au Canada qui, en fait, est devenu un élève modèle de cette approche néolibérale plaçant l'immigration au service du marché du travail. Le développement des programmes de travail temporaire, qui s'est accéléré au début des années 2000, culminait en 2006 alors que le nombre de résidents temporaires admis au pays dépassait le nombre de résidents permanents présents sur le territoire (Citoyenneté et Immigration Canada [CIC] 2015). Le Canada figurant historiquement parmi les pays d'immigration les plus grands, cette bifurcation témoigne d'un changement d'idéologie régissant la politique migratoire canadienne (Alboim et Cohl 2012; Foster 2012; Piché 2012). Selon plusieurs observateurs, ce recours de plus en plus marqué aux travailleurs temporaires augmenterait fortement les inégalités entre les migrants et les citoyens, et entre les migrants eux-mêmes, à savoir entre les immigrants permanents et les temporaires (Fudge et MacPhail 2009; Gayet 2010; Goldring 2010; Marsden 2011; McLaughlin et Hennebry 2013; Nakache et Kinoshita 2010; Noiseux 2012; Piché 2012; Ruhs et Martin 2008). Parmi les avantages dont jouissent les immigrants économiques disposant d'un même niveau de qualification que ceux ayant un visa temporaire, on compte, entre autres, l'accès généralisé à des services financiers, de santé, d'éducation et d'intégration. De plus, les immigrants permanents ne sont pas contraints d'effectuer périodiquement le renouvellement de leur statut et jouissent tous d'une liberté de mouvement sur le marché du travail.

Quant aux travailleurs résidents temporaires, ils disposent de droits différents selon le niveau de qualification de leur emploi, une situation qui défavorise nettement les migrants occupant des emplois peu qualifiés. La situation et l'expérience des migrants des secteurs agricoles et de l'aide domestique ont, à ce titre, généré un grand nombre de travaux de recherche (Amar et Roberge 2009; Basok 2004; Bélanger et Candiz 2015, 2014; Bernhard *et al.* 2009; Binford 2009; Hennebry 2012; McLaughlin 2009; Perry 2012; Preibisch 2014, 2010; Read *et al.* 2013; Roberge 2008; Splitzer *et al.* 2008; Tungohan *et al.* 2015; Vosko 2013). Un consensus se dégage de ce corpus: les travailleurs temporaires qui occupent des emplois exigeant un faible niveau de qualification vivent des situations de précarité créées par la nature même des programmes, qui

les rendent vulnérables. Le lien fixe avec l'employeur, l'impossibilité de faire appel en cas de renvoi et une faible mobilité géographique ne sont que quelques exemples de conditions structurelles qui rendent précaire la situation de ces travailleurs.

Ainsi, en dépit d'une littérature abondante sur les travailleurs étrangers, les analyses sur l'expérience des travailleurs résidents temporaires qui occupent des emplois *qualifiés* sont quasi inexistantes. Les quelques études s'y étant intéressées insistent principalement sur la prévalence de régimes de droits différenciés en fonction du niveau de qualification que requiert l'emploi occupé. Nakache et Kinoshita (2010) constataient, en ce sens, la possibilité pour les travailleurs occupant des emplois qualifiés d'effectuer une transition vers la résidence permanente ainsi que, dans certains cas, la délivrance de permis de travail ouverts permettant de changer d'employeur librement. En revanche, les travailleurs en poste dans des emplois non qualifiés n'ont pratiquement aucune possibilité d'accès à un statut permanent<sup>1</sup>. Mentionnons toutefois que ce processus d'immigration en deux étapes (temporaire puis permanent) se développe en dépit de la fonction originale des programmes temporaires visant à pallier les pénuries de main-d'œuvre *temporaires* sur le territoire canadien (Hennebry 2010 ; Nakache et Dixon-Perera 2015). On remarque en effet qu'au cours des dix dernières années, parallèlement au recrutement accru de travailleurs temporaires étrangers, le gouvernement fédéral a procédé à la création de nouveaux programmes facilitant l'accès à la résidence permanente pour certaines catégories de résidents temporaires. Entre 2004 et 2014, la proportion de nouveaux résidents permanents ayant acquis ce statut après avoir été résidents temporaires est passée de 12,4 % à 29,5 % (notre calcul à partir des données de CIC 2015).

Bien que les travailleurs qualifiés jouissent de droits tels que celui de migrer avec les membres de leur famille et, surtout, d'accéder à la résidence permanente après quelques années de séjour (Fudge et MacPhail 2009), nous ne savons que peu de choses sur les parcours et expériences propres aux détenteurs de ce statut. Malgré tout, la dichotomie souvent présentée entre travailleurs peu qualifiés et qualifiés tend à présumer une situation beaucoup plus favorable chez les derniers. Cet article présente des résultats provenant d'une étude qualitative menée auprès de 26 personnes ayant eu le statut de travailleur qualifié temporaire au Québec au cours de la période allant de 2008 à 2016. L'argument principal qui se dégage de l'analyse est que le statut de temporaire, indépendamment de la qualification et des droits différenciés qui y sont associés, est une source de précarité pour les participants rencontrés. Ainsi, nos résultats soulignent certains effets négatifs d'un régime migratoire accordant une place croissante aux travailleurs temporaires.

## Le cadre conceptuel

La popularité croissante des programmes de migration temporaire et la précarité associée au statut de certains des travailleurs transitant par ces programmes ont attiré l'attention de plusieurs chercheurs au Canada. Parmi eux, Goldring *et al.* (2009) se sont intéressées au rôle de l'État dans la mise en place de conditions de séjour et d'accès aux droits qui rendent précaire la situation des migrants. Remettant en question les dichotomies basées sur les différents statuts pour structurer l'analyse de la précarité migratoire (temporaire *vs* permanent, citoyens *vs* non-citoyens), ces auteures proposent une approche prenant en compte une gradation des statuts migratoires en fonction du niveau de précarité leur étant associé et de la possibilité de mouvements entre eux. Pour ce faire, elles s'appuient sur quatre critères, soit le droit au travail, le droit à la résidence permanente, la liberté de mouvement sur le marché du travail et le droit à la citoyenneté sociale. Par la suite, cette gradation de la précarité est appliquée aux différents statuts possibles au Canada : citoyen, résident permanent, temporaire qualifié, temporaire peu qualifié, et sans statut. Cette approche s'insère dans la lignée des études citées précédemment ayant mis au jour la précarité des travailleurs temporaires peu qualifiés.

De leur côté, Dauvergne et Marsden (2014) abordent dans leurs travaux le fonctionnement idéologique des programmes de migration temporaire. Elles tentent de comprendre pourquoi, en dépit des nombreuses critiques formulées à l'endroit de ces programmes, aucun changement structurel qui améliorerait les droits des travailleurs n'est effectué. S'appuyant sur les travaux de Purvis et Hunt (1993), les auteures s'intéressent plus particulièrement à la *directionnalité* de l'idéologie, et donc, à sa façon d'agir toujours de sorte à favoriser les classes dominantes au profit des classes dominées. En ce sens, le tour de force du concept d'idéologie serait sa capacité à présenter les relations sociales existantes comme naturelles et inévitables et, dans le cas des travailleurs temporaires, comme mutuellement bénéfiques (gagnante-gagnante-gagnante). Selon elles, trois concepts sont appelés à converger pour former l'idéologie de la migration temporaire, à savoir, la *temporarité* (ici le fait d'employer des travailleurs temporaires), le marché du travail et les droits. Ces éléments fonctionneraient idéologiquement, en ce sens qu'ils empêcheraient l'innovation et l'avancement des programmes de migration temporaire et limiteraient, par la même occasion, les chances de pallier les erreurs du passé. Ainsi, l'analyse proposée du fonctionnement idéologique du concept de *temporarité* démontre qu'au sein des programmes de migration temporaire, les régimes de droit différenciés auxquels sont soumis les travailleurs temporaires sont présentés comme

*naturels et inévitables* afin d'assurer le départ des travailleurs étrangers à la fin de leur contrat.

Toutefois, l'étiquette « temporaire » qui sert de motif aux politiques est illusoire, et ce, sur deux plans. D'une part, les emplois offerts dans le cadre de ces programmes sont en majorité permanents, et d'autre part, une grande partie des travailleurs temporaires arrivent à rester sur le territoire de façon permanente, avec ou sans permission légale, étant donné que la demande des employeurs se poursuit au-delà de la durée de leur visa. Selon Dauvergne et Marsden (2014), l'accent mis sur cette restriction *appropriée* des droits détourne l'attention de l'inégalité entre les régimes de droits des travailleurs qualifiés et ceux des travailleurs faiblement qualifiés; la hausse du nombre de travailleurs temporaires n'étant possible, selon la logique présentée par les États, qu'en vertu de cette diminution de droits pour les travailleurs peu qualifiés. Ainsi la *directionnalité* de la *temporarité* s'opère de façon à limiter l'accès aux droits des travailleurs temporaires peu qualifiés et à renforcer le pouvoir d'expulsion et de contrôle de l'État.

Selon nous, le fonctionnement idéologique de la *temporarité* recouvre une troisième dimension, soit le fait de supposer la non-précarité des travailleurs occupant des emplois qualifiés. Ainsi, en appliquant le gradient de précarité présenté par Goldring *et al.* (2009) au statut de temporaire qualifié, nous souhaitons démontrer l'existence d'une gradation au sein même du statut de travailleur temporaire « qualifié ». De même, en étendant le fonctionnement idéologique de la migration temporaire aux migrants occupant des emplois exigeant un niveau de qualification élevé, nous entendons démontrer l'impossibilité de dissocier la précarité du fait d'avoir un statut temporaire en tant que résident et travailleur, situation que nous appelons la *temporarité*.

## Méthodologie

Notre analyse porte sur 26 entretiens qualitatifs semi-dirigés d'une durée de 60 à 120 minutes, menés à Québec, à Montréal et dans la région de Charlevoix entre février et août 2016. Les participants retenus avaient en commun d'avoir été, pendant une période, des travailleurs temporaires<sup>2</sup>. De plus, ils faisaient tous partie de la catégorie des travailleurs temporaires qualifiés, étant donné leur niveau de compétence correspondant à 0, A ou B relativement à la Classification nationale des professions, niveaux de compétence permettant de déposer une demande de résidence permanente après quelques années de travail temporaire. Les thèmes abordés lors des entretiens portaient sur : le travail et l'expérience migratoire initiale; l'expérience générale du travail temporaire; la transition

vers la résidence permanente et, le cas échéant, le parcours et l'expérience depuis l'obtention de la résidence. Pendant l'entretien, nous avons recueilli des informations détaillées sur leurs statuts migratoires subséquents et sur leur parcours de travail afin de mieux saisir leur expérience de la période pendant laquelle ils ont été résidents travailleurs temporaires. La présente analyse se concentre sur leur expérience en tant que travailleurs pendant cette phase du parcours<sup>3</sup>.

Parmi les participants, certains étaient d'abord arrivés au Canada à titre d'étudiants étrangers ou de travailleurs étrangers. Au moment de l'entretien, 18 avaient terminé le processus de transition alors que 8 étaient toujours travailleurs temporaires et avaient effectué la demande de résidence. Le tableau 1 en annexe montre les caractéristiques des participants. Nous avons effectué une analyse thématique à l'aide du logiciel SONAL sur l'ensemble du corpus. Notre analyse des parcours s'est structurée autour des thèmes suivants: motivation de départ, accès à l'information, stratégie migratoire, condition et expérience de travail, famille, représentation du modèle et attentes *vs* expérience. Les résultats émergeant de cette classification sont présentés en trois parties: l'expérience du statut, l'expérience au travail et l'interprétation du parcours du point de vue des migrants.

Les personnes rencontrées ont participé à quatre programmes distincts leur ayant octroyé des permis de travail divers (voir tableau 2 en annexe). D'abord, nommons le programme de l'Expérience internationale Canada (EIC), destiné aux jeunes souhaitant voyager et travailler au Canada. Ce programme dispense trois types de permis de travail: 1) le programme Vacances Travail (PVT), permettant d'alterner entre des périodes de travail et des périodes de vacances; 2) le permis Jeunes professionnels, permettant d'acquérir une expérience de travail au Canada dans une optique de perfectionnement professionnel; et 3) le permis Stage coop international, permettant au candidat d'acquérir de l'expérience professionnelle à l'étranger en lien avec son domaine d'étude. Le second programme est celui des travailleurs étrangers temporaires (PTET). Ce programme fédéral accorde aux employeurs canadiens le droit d'embaucher des travailleurs étrangers pour pourvoir des postes que n'occupent pas les citoyens ou les résidents permanents canadiens. Il compte cinq catégories (réforme de 2014), soit: 1) rémunération élevée (travailleurs qualifiés); 2) rémunération peu élevée; 3) volet agricole; 4) à forte demande, les mieux rémunérés ou de courtes durées; et 5) programme des aides familiaux résidents. Le troisième programme est celui des permis de travail postdiplôme (PTPD), permettant aux étudiants étrangers fraîchement diplômés d'un établissement postsecondaire canadien participant d'acquérir une expérience de travail au Canada. La dernière

catégorie est celle de la mobilité internationale, qui regroupe plusieurs catégories, dont celle des époux ou conjoints de fait des travailleurs qualifiés. Certaines caractéristiques de ces programmes figurent dans le tableau 1 en annexe. Les spécificités de chacun des programmes et le pays d'origine des participants modulent les droits de ces migrants. Certains avaient la couverture de l'assurance-maladie alors que d'autres devaient souscrire une assurance privée; certains avaient un permis de travail fermé (lié à un seul employeur) alors que d'autres avaient un permis de travail ouvert (leur permettant de changer d'employeur).

Nous avons recruté les participants avec une méthode boule de neige et avons eu recours à différents réseaux. Étant donné que nous mettions l'accent sur l'expérience d'un statut migratoire, notre échantillon n'a pas été limité à une origine nationale, à un secteur d'emploi précis ou à une catégorie d'immigration initiale lors de l'entrée sur le territoire (voir tableau 2 en annexe). Par ailleurs, notre échantillon se restreint à des travailleurs temporaires restés au pays et, donc, ayant fort probablement développé la volonté d'y demeurer. L'inclusion de participants ayant quitté le pays avant l'obtention de la résidence permanente, par choix ou étant donné un refus de leur demande, aurait apporté une autre perspective. Dans certains cas, les participants ont relaté le parcours d'amis et de connaissances ayant vécu ces expériences<sup>4</sup>. Notre groupe de participants consiste donc, en quelque sorte, en un groupe de « survivants » du régime méritocratique migratoire (voir Analyse), le discours relatif à ce régime étant sans doute plus accentué chez ce groupe que chez d'autres ayant expérimenté un parcours différent. Malgré ces limites, l'approche choisie est originale, car elle permet d'élargir la recherche sur les migrants temporaires à ceux occupant des emplois qualifiés, tout en abordant ce groupe sans restriction quant à des critères qui circonscrivent souvent les études, notamment le secteur d'emploi ou l'origine nationale.

## **Analyse**

### *L'entrée dans la temporalité*

Malgré leur hétérogénéité sociale et nationale, les participants ont pour point commun de valoriser la mobilité internationale. Tantôt utilisée pour fuir des contextes nationaux contraignants, tantôt pour découvrir le monde, cette mobilité demeure au centre des stratégies personnelles et professionnelles qu'ils mettent en place. Toutefois, en dépit de cet ancrage migratoire commun, certaines disparités générationnelles sont observables quant au trajet parcouru pour atteindre le statut de travailleur temporaire au Canada.

Ainsi, deux groupes se dessinent. Le premier groupe est constitué de migrants souvent assez jeunes, qui avaient peu d'expérience de travail et étaient récemment diplômés ou en voie d'entreprendre de nouvelles études; ils étaient sans enfants et pour eux, les relations personnelles étaient à la fois une cause ou une suite de la migration. Pour ce groupe, un séjour au Canada à titre de travailleur temporaire représentait une manière de découvrir le monde, « d'internationaliser » sa trajectoire de vie, de se doter d'une expérience de travail ou, par effet d'entraînement, de suivre un ami ou un conjoint déjà en migration. Ce goût de la découverte ne doit cependant pas obscurcir l'importance des facteurs économiques. Les jeunes participants à notre recherche ont vécu la crise de 2008 en Europe et ont connu un contexte très peu favorable à leur insertion sur le marché du travail. Ces exemples de migrations nord-nord font écho, dans une certaine mesure, aux logiques économiques de la migration sud-nord, en ce sens que ces jeunes Européens, frappés de plein fouet par la crise de 2008, deviennent des travailleurs mobiles à la recherche d'occasions autres au-delà des frontières européennes. Les liens que tissent les jeunes pendant leur période d'exploration et d'insertion économique jouent aussi un rôle déterminant sur leur trajectoire migratoire et se conjuguent aux autres processus. Pour ces jeunes, l'immigration directe en tant que résidents permanents n'aurait pas été possible étant donné leur manque d'expérience de travail et, dans le cas de certains, leur domaine de spécialisation<sup>5</sup>. L'intention initiale lors de la première entrée au Canada varie: pour certains, le projet d'établissement se dessine au fil du processus alors que pour d'autres, il était déjà prévu en amont.

Le second groupe, pour sa part, est composé de professionnels déjà en emploi. Plusieurs étaient mariés et certains sont venus avec des enfants. Ils étaient donc à une étape de leur parcours de vie où la migration à l'étranger s'avérait une décision complexe et éventuellement lourde de conséquences, en cas de difficultés. Tout comme pour les plus jeunes, la crise économique et les transformations du marché du travail ont pu inciter certains professionnels à chercher une opportunité de travail à l'étranger afin d'élargir leurs perspectives. Le choix de la migration à titre de travailleur temporaire, plutôt qu'à titre de résident permanent, était motivé par la vitesse du processus et par la volonté de mettre à l'essai la vie au Québec avant de s'y établir de façon permanente.

Enfin, ce qui caractérise l'ensemble de nos participants au début de leur migration, c'est un sentiment de confiance dans leurs acquis, leurs expériences et leurs possibilités au Canada. Ceux qui ont été recrutés directement par un employeur ou par un intermédiaire dans leur pays d'origine se sont sentis « appelés » et étaient ainsi empreints d'une grande confiance. Quant à ceux qui sont arrivés avec un permis ouvert à titre de

jeunes professionnels ou de conjoints d'un travailleur temporaire, ils disposaient de perspectives d'emploi moins claires, mais partageaient néanmoins ce sentiment de partir pour un pays leur offrant de nombreuses possibilités. En dépit de profils variés et du stade différent de leurs parcours de vie, l'ensemble de ces migrants ayant été travailleurs temporaires partage certaines expériences de précarité en ce qui a trait à leur emploi et au maintien de leur statut au Canada.

### *Les limites du statut de temporaire*

L'expérience des participants est vécue comme une désillusion, voire un choc pour la plupart d'entre eux. Dans un premier temps, la réalité du statut de résident temporaire se traduit, sur place, par un véritable parcours du combattant pour accéder aux droits sociaux incluant, pour certains, l'accès à l'assurance-maladie, aux services financiers, à l'éducation et à la liberté sur le marché du travail et sur le territoire. Les démarches et le stress permanent inhérents au maintien du statut lors des renouvellements de permis de travail et de séjour occupaient une large part des récits<sup>6</sup> au cours desquels les participants décrivaient leur vie comme une bataille administrative requérant un énorme investissement en temps, en argent et en énergie.

La question de l'accès aux droits sociaux est au cœur des récits, même si l'ampleur et le nombre d'obstacles varient chez les participants. Le dénominateur commun des expériences demeure toutefois la difficulté à obtenir des informations sur ses droits et la prise de conscience concernant l'impossibilité d'accéder à certains d'entre eux. En outre, la rencontre de flous administratifs ainsi que le sentiment d'être confronté au pouvoir discrétionnaire de certains fonctionnaires s'avèrent une source de stress et d'incertitude supplémentaire. La question de l'accès à l'assurance-maladie illustre bien ces situations anxiogènes. Ana, par exemple, une travailleuse sociale originaire d'Espagne et ayant transité par les programmes Vacances Travail (PVT) et Jeunes professionnels, se vit refuser, en début de parcours, l'accès à la carte d'assurance-maladie en raison, supposément, de son type de statut. Elle apprendra plus tard, lors d'une hospitalisation d'urgence, que son statut lui permettait en fait d'être couverte. Par ailleurs, certains seront confrontés à une recherche d'emploi difficile et réaliseront avec amertume que leur permis de travail ouvert implique des restrictions quant à la poursuite de leurs études. Sabine, par exemple, occupait un poste d'enseignante au primaire en France et ignorait à son arrivée que son permis lui interdirait de travailler avec des enfants au Canada. Devant cet échec, elle entreprit de reprendre des études, mais fut confrontée à l'impossibilité de poursuivre une formation excédant un

total de six mois. Parallèlement, l'accès aux services financiers s'avère lui aussi parfois limité, certains se voyant refuser l'obtention d'une carte de crédit ou encore d'un prêt pour l'achat d'une voiture, et ce, en dépit de leur contrat de travail et de leur échelle de rémunération. Les blocages de l'accès aux services financiers empêchaient certains participants d'obtenir une carte de crédit, un obstacle important pour la vie quotidienne au Québec qui empêchait même un de nos participants d'avoir accès au stationnement de son propre immeuble! Enfin, pour les non-francophones (8/26), l'impossibilité de s'inscrire à des cours de francisation subventionnés a largement limité leurs possibilités d'interaction avec le milieu.

Par ailleurs, tous les participants ont eu de la difficulté à accéder à l'information sur les modalités de renouvellement de permis de travail ou pour faire de nouvelles demandes. Les travailleurs temporaires désirant demeurer au Canada au-delà de leur premier visa consultent les sites Internet des gouvernements provinciaux et fédéraux avec assiduité (de façon quotidienne dans bien des cas). Ils craignent aussi les changements de politiques (demandes de documents, demande de test de français, coût de la démarche, etc.) pouvant retarder leurs démarches ou les mettre en péril. Les parcours sont ainsi caractérisés par une incessante lutte administrative visant à conserver son statut et à faire valoir ses droits et ainsi éviter les discontinuités. La crainte d'une perte de statut est compensée par l'acquisition d'une expertise sur les procédures et par la «surpréparation» des dossiers afin d'anticiper tout possible retour ou blocage. Ces stratégies se déploient par le biais d'une hyper vigilance administrative. Le travail servant à assurer le maintien du statut devient ainsi une part importante de la vie de ces «temporaires», experts et survivants d'un système administratif qu'ils décrivent comme étant opaque, changeant, anonyme et capricieux. À ce sujet, Florence nous dit : «*Tu checkes le site souvent, là... et tu suis le site avec passion! Tous les matins au lieu de regarder La Presse, tu regardes Immigration Canada. Ouais, ça, c'est vraiment important.*»

Dans certains cas, l'impossibilité d'accéder à l'information entraîne le recours à des services privés. Trois mois avant la fin de son permis initial, Ana entama des démarches pour passer d'un PVT au programme Jeunes professionnels, une possibilité pour les migrants espagnols. Ne disposant pas de toutes les informations nécessaires, elle passa des heures d'attente au téléphone, cherchant à joindre les autorités provinciale et fédérale. À bout d'énergie et de temps, elle décida finalement de faire appel à un avocat, qui lui fournit les renseignements recherchés moyennant des frais de 250 \$. La complexité du système est telle que certains migrants multiplient les stratégies afin de s'assurer de conserver un statut légal au Canada. Certains se retrouvent ainsi avec plusieurs permis de séjour à la

fois. C'est le cas de Maria, qui accumulera, un an après son arrivée, trois statuts différents : fiche de visiteur, permis de travail (non étudiant) et permis d'études.

L'événement bureaucratique qui concrétise le renouvellement d'un statut est celui du « tour du poteau », expression consacrée par les participants dans ce contexte de migration temporaire. Tous décrivent avec agacement les moments du parcours où ils durent se rendre à un poste-frontière Canada-États-Unis (parfois une fois par année sur quatre ou cinq ans) pour « activer » un nouveau permis de séjour, étape inévitable permettant d'assurer le maintien et la continuité du statut. Le fait d'avoir à retraverser physiquement la frontière leur semblait absurde et anachronique, en plus de demander temps et argent et de s'ajouter aux nombreux désagréments bureaucratiques.

Lors de périodes d'attente entre la fin d'un permis de travail et la réception du suivant, certains participants se sont retrouvés sans statut légal, situation que le gouvernement canadien appelle le « statut implicite » (CIC 2016). Ce statut permet aux travailleurs de poursuivre leurs activités en cours sur le territoire jusqu'à la tombée de la décision. Pour les participants qui ont vécu cette situation, le plus difficile était, sans équivoque, l'assignation au territoire afin de conserver les conditions de résidence en sol canadien. Le sentiment vécu en statut implicite est décrit par certains comme le fait de vivre dans une prison à ciel ouvert ; ils vivent ainsi difficilement, en tant que personnes qualifiées et vivant dans la mobilité, le fait de se retrouver immobilisés d'un point de vue juridique, et ce, pour une durée inconnue et imprévisible. En somme, la menace de discontinuité du statut est un aspect central de la vie de ces travailleurs temporaires qualifiés que nous avons rencontrés. L'expérience vécue témoigne à la fois d'une précarité juridique et subjective. Cette précarité transforme l'expérience migratoire en une réalité bien plus difficile que celle qui a été anticipée lors de la migration initiale.

### ***La précarité au travail***

D'après les témoignages de nos participants, le statut de travailleur temporaire est déterminant dans les relations et dans les conditions de travail. Tout comme les travailleurs occupant un emploi peu qualifié, ceux ayant des emplois qualifiés et détenant un permis de travail fermé, qui les lie à un employeur, se retrouvent dépendants de ce dernier, car leur statut sur le territoire est lié à cet emploi. Ainsi, pour les travailleurs rencontrant un conflit ou dont les droits du travail sont bafoués, cette dépendance occasionne des situations difficiles. Les cas de Baptiste et de Mathilde montrent bien l'assujettissement du travailleur envers l'employeur.

Baptiste, un jeune Français de 25 ans, travaille depuis 2014 comme gérant dans un restaurant rapide dans la ville de Québec. Étant lié à son employeur par la nature de son permis de travail temporaire, Baptiste endure des conditions de travail abusives. Ne voulant pas déplaire à son patron, il accepte un faible salaire, de ne pas être rémunéré pour ses heures supplémentaires et d'assurer des quarts de travail achalandés avec un personnel réduit. L'accumulation de ces différents facteurs lui occasionne divers problèmes de santé, allant du stress aux réactions cutanées dues à l'utilisation quotidienne de produits nettoyants. Malgré l'exploitation dont il est victime à son travail, Baptiste, comme plusieurs autres, n'envisage pas la confrontation avec son patron, de qui il dépend pour obtenir la résidence permanente. Ne connaissant pas ses droits et ayant peur de nuire à ses démarches de résidence, Baptiste attend patiemment l'arrivée de son statut permanent pour chercher un milieu de travail plus sain. Il mentionnait lors de l'entretien :

*Si l'employeur décide de se séparer de moi, je n'ai plus rien, je suis quasiment obligé de rentrer en France... Donc si tu veux, quand j'ai besoin de faire des heures ou quand ça se passe mal au travail, je me tais et j'attends que les deux ans se passent... J'ai pas envie d'être au bout de sa ligne de mire, et que dès que je fais une faute ou quoi, ça se passe mal, donc je fais comme il me dit de faire...*

Mathilde, tout comme Baptiste, est originaire de France. Elle est arrivée au Québec au cours de l'année 2011 pour travailler comme pâtissière dans une petite boulangerie. Comme elle détient également une formation en commerce, son patron s'appuie beaucoup sur elle pour assurer le roulement de la boulangerie durant ses absences, une situation qui mènera bien vite à des abus de la part de l'employeur.

*J'avais accumulé 300 heures supplémentaires qu'il ne m'a jamais payées. C'est dommage, le salaire était peu élevé par rapport au travail qu'on faisait, j'étais à 11 \$ de l'heure. Je travaillais dix ou douze heures par jour, des horaires de nuit, de fin de semaine. Quand il ne se sentait pas bien, j'avais la responsabilité toute seule. Ce n'était vraiment pas glorieux de sa part.*

En 2013, Mathilde décide de déménager en région pour suivre son conjoint. Après avoir terminé les démarches pour changer d'employeur sur son permis de travail, elle débutera comme pâtissière pour un hôtel de la région. Cette fois encore, Mathilde sera confrontée à des conditions de travail difficiles : « On m'avait dit un 40 heures, mais par la suite, en novembre et décembre, je travaillais un jour par semaine. Forcément, niveau financier, ça n'était pas possible parce que j'avais droit à rien à côté et j'avais 80 \$ par semaine. Je pouvais plus payer mon loyer donc ils m'ont logée pour pouvoir attendre... » Enfin, outre les ennuis financiers causés

par le non-respect des normes du contrat de son employeur, Mathilde sera confrontée, tout au long de cette période, à la peur de perdre son statut advenant la découverte de son irrégularité.

*Je me disais: mince, si le gouvernement se rend compte que je ne travaille pas à temps plein, est-ce qu'ils vont me renvoyer? Je ne savais pas trop ce qui allait m'arriver, et c'est ça, avec ce permis de travail temporaire, on est lié à un employeur. Je ne pouvais pas travailler pour quelqu'un d'autre sans faire de changements. On ne peut pas cumuler plusieurs emplois et avec la réalité économique de la région [peu d'heures l'hiver et beaucoup l'été], comment on fait pour compenser, on n'a pas le droit au chômage, je comprends... mais c'est pas un système qui est viable en région.*

La plupart de nos participants soulignaient avoir eu des conditions de travail défavorables par rapport aux autres travailleurs immigrants permanents ou aux citoyens canadiens. Dans l'ensemble, la qualité de leur emploi (horaire, rémunération, tâches, etc.) était moindre et ils avaient conscience de ces inégalités. Même si certaines pratiques des employeurs ne respectaient pas les contrats de travail, les travailleurs n'osaient pas faire valoir leurs droits étant donné leur crainte de perdre leur statut.

*Malheureusement, les employeurs au Québec, ils cherchent les immigrants pour les payer un peu moins cher qu'un Québécois [...] moi, la différence de mon salaire, c'était 10 000, 15 000, je m'en suis rendu compte après [...] il y a quelques batailles qu'il faut laisser tomber parce que tu peux te griller chez ton employeur et tu vas avoir des problèmes (Gabriel).*

Juan, ingénieur en informatique, fut victime d'une agence de sous-traitance qui l'avait recruté au Brésil. Il signa un contrat qui stipulait qu'il aurait des mandats de trois à six mois (généralement au sein de ministères du gouvernement du Québec) en continu. En cas de période d'interruption entre deux mandats, le contrat disait que son salaire serait maintenu. Or, après la fin d'un mandat, il se retrouva sans travail et l'agence cessa complètement de le payer pendant plusieurs mois. Il se retrouva dans une situation extrêmement difficile. Un de ses collègues qui vécut le même abus dut éventuellement rentrer au Brésil, car il se retrouva ruiné après six mois de non-emploi. Alors que Juan tentait de faire valoir ses droits, il réalisa qu'il était en quelque sorte un travailleur orphelin ne relevant d'aucun service public provincial. Ses tentatives de revendication de ses droits se soldèrent par un échec :

*Donc à ce moment-là, je suis allé au ministère de l'Immigration pour savoir quels étaient mes droits, qu'est-ce que je pouvais faire. En arrivant, on m'a dit d'appeler un numéro pour raconter mon histoire. [...] Quand j'ai commencé à parler, on m'a dit: « Ah non, ça touche le ministère du Travail... il faut appeler là-bas. » J'ai pris mon téléphone pour appeler et quand j'ai dit*

*que j'étais résident temporaire, la dame m'a dit la même chose: « Ah, mais comme vous êtes TÉT, vous devez appeler l'immigration... » J'ai commencé à voir que ça allait faire du ping-pong, donc à ce moment-là, j'étais super découragé.*

Finalement, Juan se trouva un autre emploi lui-même et se libéra de l'agence de sous-traitance qui abandonnait les travailleurs qu'elle recrutait. En somme, l'analyse du corpus révèle un sentiment fréquent de vulnérabilité vis-à-vis de l'employeur et des pouvoirs publics, malgré leur situation de travailleurs qualifiés.

Néanmoins, notre échantillon témoigne également de quelques expériences de travail beaucoup plus favorables. Ceci montre que les conditions de travail varient énormément au sein même de la catégorie des travailleurs temporaires ayant un emploi qualifié et pour laquelle l'employeur occupe une place centrale. On constate ainsi que certains de nos participants, ayant eu la chance d'être embauchés par des employeurs non abusifs, ont des conditions de travail favorables. C'est le cas d'Ayman, ingénieur informaticien, toujours en poste au sein d'une grande firme-conseil lors de l'entretien, qui traduisait son expérience de temporaire en des termes très positifs: *« C'est une très bonne expérience de travail, j'ai les mêmes conditions de travail que les autres [permanents], le même salaire... »*

### **La légitimité d'un régime migratoire méritocratique**

À la suite des récits douloureux relatés au fil des entretiens, les participants procèdent à une interprétation de leur expérience. D'une part, ils s'expliquent les difficultés rencontrées comme un test imposé par l'État canadien, qui procéderait ainsi à une sorte de sélection naturelle selon laquelle seuls les plus forts survivraient à la bataille administrative et l'incertitude causées par le statut de temporaire. Ainsi, ces derniers sont convaincus qu'il s'agit d'une stratégie étatique visant à ne garder que les meilleurs, les plus déterminés et les plus méritants. Samuel dit: *« Je pense que ça fait partie de la stratégie du gouvernement pour sélectionner les gens, savoir s'ils sont motivés. »* Florence résume bien la pensée de nos participants: *« D'un côté, des fois, je me dis, ils font exprès pour voir qui est vraiment motivé! »*

D'autre part, ils considèrent ce test étatique comme légitime étant donné la nécessité de bien choisir les immigrants. Ce régime de migration « choisie » est intériorisé par les participants qui peuvent ainsi donner un sens aux épreuves vécues. S'ils abordent les difficultés éprouvées sur le plan personnel, ils endossent les politiques qui les entraînent en adhérant

à l'idéologie néolibérale d'autorégulation, d'autodiscipline, enfin de méritocratie, à laquelle ils participent en montrant leur résilience, leurs capacités et leur réussite. Carla exprime bien ce respect de l'approche canadienne :

*Je pense qu'en général c'est bien fait, qu'il doit y avoir un contrôle et l'information sur les gens qui entrent au pays. Je suis d'accord avec ce qu'ils font toujours, je pense que c'est ce qu'il faut faire. En Espagne, par exemple, il devrait y avoir un contrôle des gens qui entrent au pays [...] en général, tout ce que j'ai vécu, je pense qu'il faut le faire et je pense que c'est bon pour les Canadiens, je suis très positive.*

Pour sa part, Yvan, qui attend encore une réponse pour la résidence permanente, démontre bien dans son discours l'ambiguïté existante entre son expérience subjective et l'exercice de légitimation du modèle : *« C'est normal que pour les immigrants ça prenne le double d'effort, sauf que des fois, c'est un peu frustrant. »*

Ainsi, pour empêcher les discontinuités, les participants terminent leur récit de manière spontanée avec une justification d'un point de vue sécuritaire et méritocratique. En effet, ils acceptent la précarité de la vie de résident et de travailleur temporaire comme un mal nécessaire. La désillusion, en partie causée par le manque d'information prémigratoire et par un système administratif qui semble insuffisant pour répondre aux besoins de cette population, est vite évacuée en fin de récit, surtout pour ceux et celles ayant obtenu la résidence permanente.

## Conclusion

Les résultats de notre étude ont révélé les situations précaires associées à la condition de résident et de travailleur temporaire, qui sont un obstacle de taille à la pleine réalisation de l'expérience professionnelle recherchée initialement par nos participants. Le fossé entre la rhétorique gouvernementale vantant les mérites de la migration de travail temporaire et l'absence de services et d'interlocuteurs étatiques pour ces « temporaires » contribuent au statut ambigu et d'entre-deux vécu par ces travailleurs migrants. Ainsi, notre contribution démontre bien, dans le contexte québécois, les difficultés rencontrées par cette catégorie de travailleurs pourtant considérée comme non précaire. En réalité, pour la majorité de ces travailleurs migrants, le renouveau professionnel et personnel espéré grâce à la migration ne semble accessible qu'au terme d'un long et pénible parcours menant à l'obtention de la résidence permanente.

La contribution conceptuelle de cette analyse, en mettant au jour la précarité insoupçonnée de ce groupe de travailleurs, permet en définitive

de dépasser la dichotomie qualifié-privilegié/peu qualifié-précarisé. En dépit de leur position légale favorable par rapport à celle des travailleurs occupant des postes peu qualifiés, ceux qui disposent d'emplois qualifiés sont tout de même confrontés à une restriction de leurs droits vis-à-vis des résidents permanents et des citoyens. De plus, au sein même de ce statut de temporaire « qualifié », on peut distinguer certaines disparités relatives à la précarité des individus en fonction de leur employeur. Ainsi, la précarité ne peut plus simplement être attribuée au type de statut ; elle se doit également de prendre en compte les diverses composantes susceptibles d'engendrer des disparités au sein d'une même catégorie de statut. Finalement, si l'on se rapporte à la rhétorique des programmes de migration temporaire qui, en dépit des inégalités exposées précédemment, arrive à présenter la *temporarité* comme une politique neutre, objective et profitable (Dauvergne et Marsden 2014), l'analyse du statut de qualifié, à la lumière des expériences de précarité vécues par les travailleurs qualifiés, montre bien, ici encore, le fonctionnement idéologique d'une distinction binaire prenant appui sur le niveau de qualification des emplois occupés par les travailleurs et réaffirme, en définitive, la critique essentialiste formulée par plusieurs avant nous (Piché 2012) à l'égard des programmes de migration temporaire tels qu'ils sont aujourd'hui proposés.

## Notes

1. Certaines occasions existent cependant pour ces travailleurs, notamment à travers les programmes des candidats des provinces, mais elles restent très marginales (Nakache et D'Aoust 2012).
2. Ils avaient aussi en commun le fait d'avoir fait la transition au statut de résident permanent ou d'être en train de faire leur demande de résidence. Cette analyse se concentre toutefois sur la section du parcours à titre de travailleur temporaire, et non pas sur l'expérience de transition au statut de permanent.
3. Afin de distinguer les travailleurs qualifiés des travailleurs faiblement qualifiés, les gouvernements fédéral et provinciaux utilisaient, avant la réforme de 2014, la classification nationale des professions, un système qui regroupe les emplois en fonction du genre de travail effectué et du type de fonctions connexes (CIC 2017). Ainsi, pour être retenu à titre de qualifié, un travailleur doit obtenir les classifications 0, A ou B, associées respectivement aux postes de gestion, aux postes professionnels et aux emplois techniques ou spécialisés. Les travailleurs faiblement qualifiés, pour leur part, appartiennent aux catégories C et D de la classification, qui regroupent les postes intermédiaires et les emplois manuels. À la suite de la réforme de 2014, les emplois sont divisés en fonction du type de rémunération – égale ou supérieure, ou égale ou inférieure au salaire médian provincial. Les travailleurs qualifiés appartiennent à la catégorie de la rémunération élevée.
4. Les motifs et les processus de retour font l'objet d'un autre projet de recherche.
5. Au Canada, la sélection des résidents permanents de la catégorie de l'immigration économique est effectuée à l'aide d'un système de points se basant, entre autres, sur les compétences et sur l'expérience professionnelles des candidats.

6. Pour une analyse détaillée de l'expérience du processus de transition au statut de résident permanent chez les travailleurs temporaires de certaines provinces anglophones du Canada, voir Nakache et Dixon-Perera (2015).

## Références

- Alboim, N. et K. Cohl, 2012. « Shaping the Future: Canada's Rapidly Changing Immigration Policies », *Maytree Fondation*. <https://maytree.com/wp-content/uploads/shaping-the-future.pdf> [consulté le 15 avril 2018].
- Amar, M. et G. Roberge, 2009. « Rapport de recherche-évaluation: les travailleurs agricoles migrants mexicains et guatémaltèques de l'île d'Orléans », *Centre de santé et services sociaux de la Vieille-Capitale. Centre affilié universitaire*. <http://www.migrantworkersrights.net/fr/resources/rapport-de-recherche-evaluation-les-travailleurs-ag> [consulté le 15 avril 2018].
- Basok, T., 2004. « Post-National Citizenship, Social Exclusion and Migrants Rights: Mexican Seasonal Workers in Canada », *Citizenship Studies*, vol. 8, n° 1, p. 47-64.
- Bélanger, D. et G. Candiz, 2015. « Fraises douces amères: territoire et précarité chez les travailleurs agricoles migrants de la région de Québec », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 59, n° 166, p. 7-28.
- Bélanger, D. et G. Candiz, 2014. « Essentiels, fiables et invisibles: les travailleurs agricoles migrants latino-américains au Québec vus par la population locale », *Canadian Ethnic Studies*, vol. 46, n° 1, p. 45-66.
- Bernhard, J. K., P. Landolt et L. Goldring, 2009. « Transnationalizing Families: Canadian Immigration Policy and the Spatial Fragmentation of Care-Giving among Latin American Newcomers », *International Migration*, vol. 47, n° 2, p. 3-31.
- Binford, L., 2009. « From Fields of Power to Fields of Sweat: The Dual Process of Constructing Temporary Migrant Labour in Mexico and Canada », *Third World Quarterly*, vol. 30, n° 3, p. 503-517.
- Citoyenneté et Immigration Canada, 2017. *Trouver la CNP*. Ottawa, Citoyenneté et Immigration Canada. <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/immigrer-canada/entree-express/devenir-candidat/admissibilite/trouver-classification-nationale-professions.html> [consulté le 29 avril 2018].
- Citoyenneté et Immigration Canada, 2016. *Résidents temporaires: Statut implicite (prolongation d'un séjour)*. Ottawa, Citoyenneté et Immigration Canada. <http://docplayer.fr/18773888-La-main-d-oeuvre-agricole-mexicaine-et-guatemalteque-au-quebec-perspectives-de-classe-sociale-d-ethnicite-et-de-genre.html> [consulté le 15 novembre 2016].
- Citoyenneté et Immigration Canada, 2015. *Faits et chiffres 2015: aperçu de l'immigration – résidents temporaires*. Ottawa, Citoyenneté et Immigration Canada. <http://www.cic.gc.ca/francais/pdf/2014-Faits-chiffres-Temporaire.pdf> [consulté le 9 septembre 2016].
- Dauvergne, C. et S. Marsden, 2014. « The Ideology of Temporary Labour Migration in the Post-Global Era », *Citizenship Studies*, vol. 18, n° 2, p. 224-242.
- Foster, J., 2012. « Making Temporary Permanent: The Silent Transformation of the Temporary Foreign Worker Program », *Just Labour*, vol. 19, p. 22-46.
- Fudge, J. et F. MacPhail, 2009. « The Temporary Foreign Worker Program in Canada: Low-Skilled Workers as an Extreme Form of Flexible Labour », *Comparative Labour Law and Policy Journal*, vol. 31, n° 1, p. 41-101.

- Gayet, A.-C., 2010. « La conformité des conditions de travail des travailleurs agricoles migrants au Québec avec l'article 46 de la Charte des droits et libertés de la personne interprété à la lumière du droit international », *Revue québécoise de droit international*, vol. 43, n° 2, p. 125-186.
- Goldring, L., 2010. « Temporary Worker Programs as Precarious Status Implication for Citizenship, Inclusion and Nation Building in Canada », *Canadian Issues*, Printemps, p. 50-55.
- Goldring, L., C. Berinstein et J. K. Bernhard, 2009. « Institutionalizing Precarious Migratory Status in Canada », *Citizenship Studies*, vol. 13, n° 3, p. 239-265.
- Hennebry, J., 2012. *Permanently Temporary? Agricultural Migrant Workers and Their Integration in Canada*. Institute for Research on Public Policy. <http://irpp.org/research-studies/study-no26/> [consulté le 15 avril 2018].
- Hennebry, J., 2010. « Who Has Their Eye on the Ball? "Jurisdictional Futbol" and Canada's Temporary Foreign Worker Program », *Policy Options*, 63, Institute for Research on Public Policy. <http://policyoptions.irpp.org/magazines/immigration-jobs-and-canadas-future/who-has-their-eye-on-the-ball-jurisdictional-futbol-and-canadas-temporary-foreign-worker-program/> [consulté le 15 avril 2018].
- Marsden, S., 2011. « Assessing the Regulation of Temporary Foreign Workers in Canada », *Osgoode Hall Law Journal*, vol. 49, n° 1, p. 39-70.
- McLaughlin, J. E., 2009. *Trouble in Our Fields: Health and Human Rights among Mexican and Caribbean Migrant Farm Workers in Canada*. Thèse de doctorat, Département d'anthropologie, Université de Toronto. <https://tspace.library.utoronto.ca/handle/1807/24317> [consulté le 5 juin 2016].
- McLaughlin, J. et J. Hennebry, 2013. « Pathways to Precarity: Structural Vulnerabilities and Lived Consequences in the Everyday Lives of Migrant Farmworkers in Canada », in L. Goldring et P. Landolt (dir.), *Producing and Negotiating Non-Citizenship: Precarious Legal Status in Canada*. University of Toronto Press.
- Nakache, D. et S. D'Aoust, 2012. « Provincial/Territorial Nominee Programs: An Avenue to Permanent Residency for Low-Skilled Temporary Foreign Workers? », in C. Straehle et P. T. Lenard (dir.), *Legislating Inequality: Temporary Labour Migration in Canada*. Montréal, McGill-Queen's University Press, p. 158-177.
- Nakache, D. et P. Kinoshita, 2010. *The Canadian Temporary Foreign Worker Program: Do Short-Term Economic Needs Prevail over Human Rights Concerns?* Institute for Research on Public Policy. <http://irpp.org/research-studies/study-no5/> [consulté le 15 avril 2018].
- Nakache D. et L. Perera-Dixon, 2015. *Temporary or Transitional? Migrant Worker's Experience with Permanent Residence in Canada*. Institute for Research on Public Policy. <http://irpp.org/research-studies/study-no55/> [consulté le 15 avril 2018].
- Noiseux, Y., 2012. « Mondialisation, travail et précarisation : le travail migrant temporaire au cœur de la dynamique de centrifugation de l'emploi vers les marchés périphériques du travail », *Recherches sociographiques*, vol. 53, n° 2, p. 389-414.
- Perry, J. A., 2012. « Barely Legal: Racism and Migrant Farm Labour in the Context of Canadian Multiculturalism », *Citizenship Studies*, vol. 16, n° 2, p. 189-201.
- Piché, V., 2012. « In and Out the Back Door: Canada's Temporary Worker Programs in a Global Perspective », in M. Geiger et A. Pécoud (dir.), *The New Politics of International Mobility. Migration Management and its Discontents*. Onasbrück, Université d'Onasbrück, p. 113-132.

- Preibisch, K. L., 2014. « Migrant Agricultural Workers and Processes of Social Inclusion in Rural Canada: Encuentros and Desencuentros », *Canadian Journal of Latin American and Caribbean Studies/Revue canadienne des études latino-américaines et caraïbes*, vol. 29, n° 57/58, p. 203-239.
- Preibisch, K. L., 2010. « Pick-Your-Own Labor: Migrant Workers and Flexibility in Canadian Agriculture », *International Migration Review*, vol. 44, n° 2, p. 404-441.
- Purvis, T. et A. Hunt, 1993. « Discourse, Ideology, Discourse, Ideology, Discourse, Ideology... », *British Journal of Sociology*, vol. 44, n° 3, p. 473-499.
- Read, J., S. Zell et L. Fernandez, 2013. « Migrant Voices: Stories of Agricultural Migrant Workers in Manitoba », *Canadian Center for Policy Alternative. Manitoba Office*.
- Roberge, G., 2008. *La main-d'œuvre agricole mexicaine et guatémaltèque au Québec: perspective de classe sociale, d'ethnicité et de genre*. Mémoire de maîtrise, Département d'anthropologie, Faculté de Sciences sociales, Université Laval. <http://docplayer.fr/18773888-La-main-d-oeuvre-agricole-mexicaine-et-guatemalateque-au-quebec-perspectives-de-classe-sociale-d-ethnicite-et-de-genre.html> [consulté le 15 juillet 2016].
- Ruhs, M. et P. Martin, 2008. « Numbers vs. Rights: Trade-Offs and Guest Worker Programs », *International Migration Review*, vol. 42, n° 1, p. 249-265.
- Spitzer, D. L. et S. Torres, 2008. « Gender-Based Barriers to Settlement and Integration for Live-in-Caregivers: A Review of the Literature », *York University. CERIS. Ontario Metropolis Centre*.
- Tungohan, E. et al., 2015. « After the Live-In Caregiver Program: Filipina Caregivers' Experiences of Graduated and Uneven Citizenship », *Canadian Ethnic Studies*, vol. 47, n° 1, p. 87-105.
- Vosko, L. F., 2013. « National Sovereignty and Transnational Labour: The Case of Mexican Seasonal Agricultural Workers in British Columbia, Canada », *Industrial Relations Journal*, vol. 44, n° 5-6, p. 514-532.

## Annexes

TABLEAU 1

### Caractéristiques des participants

| Prénom                                                          | Sexe | Pays d'origine | Niveau d'études | 1 <sup>re</sup> année d'entrée au Canada | Programme        | Emploi à titre de travailleur temporaire | Type de permis pour chaque programme | Statut implicite | Emploi à titre de résident permanent au moment de l'entretien |
|-----------------------------------------------------------------|------|----------------|-----------------|------------------------------------------|------------------|------------------------------------------|--------------------------------------|------------------|---------------------------------------------------------------|
| <b>Ex-travailleurs temporaires devenus résidents permanents</b> |      |                |                 |                                          |                  |                                          |                                      |                  |                                                               |
| Ana                                                             | F    | Espagne        | Bac (licence)   | 2012                                     | PVT + JP         | Travailleuse sociale                     | ouvert/fermé                         | non              | Travailleuse sociale                                          |
| Ayoub                                                           | H    | Tunisie        | Maîtrise (Qc)   | 2013                                     | PTPD             | Ingénieur mécanique                      | ouvert                               | non              | Chargé de projet                                              |
| Carla                                                           | F    | Espagne        | Bac (licence)   | 2012                                     | PVT + JP + PTET  | Serveuse/Sculpteure                      | ouvert/fermé/fermé                   | non              | Sculpteure                                                    |
| Charlotte                                                       | F    | France         | BTS             | 2010                                     | Stage + JP       | Céramiste                                | fermé/fermé                          | non              | Potière                                                       |
| Claudia                                                         | F    | Brésil         | Maîtrise        | 2013                                     | PTET             | Cuisinière/Service à la clientèle        | fermé                                | non              | Service à la clientèle                                        |
| Diego                                                           | H    | Espagne        | Bac (licence)   | 2013                                     | s. o.            | s. o.                                    | s. o.                                | s. o.            | Étudiant                                                      |
| Florence                                                        | F    | France         | Bac (licence)   | 2011                                     | PVT + PTET       | Réviseuse                                | ouvert/fermé                         | oui              | Réviseuse                                                     |
| Gabriel                                                         | H    | Brésil         | Bac (licence)   | 2012                                     | PTET             | Technicien informatique                  | fermé                                | non              | Technicien informatique                                       |
| Jean                                                            | M    | France         | Bac (licence)   | 2011                                     | PTET             | Technicien informatique                  | fermé                                | non              | Expert-conseil                                                |
| Jérémie                                                         | M    | France         | BTS             | 2008                                     | PVT + JP + PTET  | Charpentier-menuisier                    | ouvert/fermé/fermé                   | oui              | Ébéniste                                                      |
| Juan                                                            | H    | Brésil         | Bac (licence)   | 2013                                     | PTET             | Technicien informatique                  | fermé                                | non              | Technicien informatique                                       |
| Maria                                                           | F    | Italie         | Bac (licence)   | 2010                                     | Parrainage       | Étudiante                                | ouvert                               | non              | Étudiante                                                     |
| Mathilde                                                        | F    | France         | Master          | 2011                                     | JP + PTET        | Pâtissière/Gérante d'auberge             | fermé/fermé                          | non              | Entrepreneure                                                 |
| Roberto                                                         | H    | Italie         | Doctorat        | 2010                                     | PTET             | Stagiaire postdoctoral                   | fermé                                | non              | Professeur                                                    |
| Sabine                                                          | F    | France         | s. o.           | 2011                                     | Parrainage       | Remplaçante (enseignement)               | ouvert                               | non              | Enseignante                                                   |
| Takoua                                                          | F    | Algérie        | Maîtrise (Qc)   | 2015                                     | PTPD             | Planificatrice                           | ouvert                               | non              | Ingénieure génie industriel                                   |
| Tarek                                                           | H    | Tunisie        | Maîtrise (Qc)   | 2014                                     | PTPD             | Expéditeur/Technicien de données         | ouvert                               | non              | Planificateur                                                 |
| <b>Travailleurs temporaires</b>                                 |      |                |                 |                                          |                  |                                          |                                      |                  |                                                               |
| Ayman                                                           | M    | Égypte         | Bac (licence)   | 2012                                     | PTET             | Technicien informatique                  | fermé                                | non              |                                                               |
| Baptiste                                                        | M    | France         | BTS             | 2014                                     | PVT + PTET       | Gérant de restaurant rapide              | ouvert/fermé                         | oui              |                                                               |
| Bastien                                                         | M    | France         | Bac (licence)   | 2014                                     | PTET             | Technicien informatique                  | fermé                                | non              |                                                               |
| Cécile                                                          | F    | France         | s. o.           | 2013                                     | PVT + Parrainage | Opticienne                               | ouvert                               | non              |                                                               |
| Cheick                                                          | M    | Côte-d'Ivoire  | Bac (licence)   | 2015                                     | s. o.            | Concierge                                | s. o.                                | s. o.            |                                                               |
| Patrick                                                         | M    | France         | s. o.           | 2014                                     | PTET             | Vendeur d'automobiles                    | ouvert                               | non              |                                                               |
| Samuel                                                          | M    | France         | Bac (licence)   | 2010                                     | PVT + PTET       | Réparateur de skis                       | ouvert/fermé                         | oui              |                                                               |
| Yvan                                                            | M    | Pérou          | Doctorat        | 2014                                     | PTPD             | Embryologiste                            | ouvert                               | non              |                                                               |

PTET: Programme des travailleurs étrangers temporaires

PVT: Programme Vacances Travail

JP: Jeunes professionnels

PTPD: Permis de travail postdiplôme

BTS: Brevet de technicien supérieur

TABLEAU 2

## Types de permis de travail des participants aux entretiens

| Programme                          | Catégorie                                             | Admissibilité (âge) | Type de permis de travail | Durée en mois                                                            | Offre d'emploi préalable | EIMT* | Frais en dollars canadien | Possibilité de participer plusieurs fois au programme | Assurances                                                         | Accès à la résidence permanente |
|------------------------------------|-------------------------------------------------------|---------------------|---------------------------|--------------------------------------------------------------------------|--------------------------|-------|---------------------------|-------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|---------------------------------|
| Expérience internationale Canada   | Vacances Travail (PVT)                                | 18-29, 18-30, 18-35 | ouvert                    | 12 à 24 mois, une seule fois                                             | non                      | non   | 150 (EIC) + 100 (PVT)     | Selon la citoyenneté                                  | Privée : Assurance-maladie complète, hospitalisation, rapatriement | non                             |
| Expérience internationale Canada   | Jeunes professionnels (JP)                            | 18-29, 18-30, 18-35 | fermé                     | 12 à 24 mois, une seule fois                                             | oui                      | non   | 150 (EIC)                 | Selon la citoyenneté                                  | Privée : Assurance-maladie complète, hospitalisation, rapatriement | non                             |
| Expérience internationale Canada   | Stage coop international (Stage)                      | 18-29, 18-30, 18-35 | fermé                     | 6 à 12 mois, une seule fois                                              | oui                      | non   | 150 (EIC)                 | Selon la citoyenneté                                  | Privée : Assurance-maladie complète, hospitalisation, rapatriement | non                             |
| Travailleurs étrangers temporaires | Rémunération élevée                                   | s. o.               | fermé                     | 48 maximum, prolongation                                                 | oui                      | oui   | 155                       | oui                                                   | Régie de l'assurance-maladie du Québec                             | possibilité                     |
| Permis de travail postdiplôme      | Diplômé                                               | s. o.               | ouvert                    | Équivalente au permis d'études, une fois                                 | non                      | non   | 155 + 100 (permis ouvert) | non                                                   | Régie de l'assurance-maladie du Québec                             | oui                             |
| Mobilité internationale            | Époux ou conjoints de fait des travailleurs qualifiés | s. o.               | ouvert                    | Équivalente au permis de travail de l'époux ou du conjoint, prolongation | non                      | non   | 155 + 100 (permis ouvert) | oui                                                   | Régie de l'assurance-maladie du Québec                             | oui                             |

\* EIMT : Étude d'impact sur le marché du travail. Document exigé pour certains emplois.

## Diversité urbaine



# L'émigration en action. Activités, stratégies et contraintes d'un couple brésilien *middling*

## Emigration in Action. Activities, Strategies and Constraints of a Brazilian Middling Migrant Couple

Monica Schlobach

Volume 19, 2019

La mobilité des migrants *middling*

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1065121ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1065121ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Groupe de recherche diversité urbaine

ISSN

1913-0708 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Schlobach, M. (2019). L'émigration en action. Activités, stratégies et contraintes d'un couple brésilien *middling*. *Diversité urbaine*, 19, 71–92.  
<https://doi.org/10.7202/1065121ar>

### Résumé de l'article

Cet article traite du processus de prise de décision d'un couple d'ingénieurs brésiliens lors de leur immigration au Québec. La méthode d'analyse est celle des récits de vie. Quatre défis ont été identifiés lors du processus de préparation migratoire : (1) l'annonce de la décision migratoire ; (2) la maîtrise de la langue ; (3) le manque d'informations concernant les démarches à suivre et (4) l'incertitude concernant la capacité d'adaptation à la société de destination. L'analyse indique que la migration se décide d'abord dans la société de départ, se construit à partir des réseaux sociaux des migrants dans la société d'origine et se prépare par la mobilisation et la création de nouvelles ressources, dont les réseaux sociaux virtuels établis avec les immigrants dans la société d'arrivée.

# **L'émigration en action**

## **Activités, stratégies et contraintes d'un couple brésilien *middling***

### **Emigration in Action**

#### **Activities, Strategies and Constraints of a Brazilian Middling Migrant Couple**

**MONICA SCHLOBACH**

*Université de Montréal, International Research Training Group (IRTG)  
et groupe de recherche Paprica, monica.schlobach@umontreal.ca*

**RÉSUMÉ** ■ Cet article traite du processus de prise de décision d'un couple d'ingénieurs brésiliens lors de leur immigration au Québec. La méthode d'analyse est celle des récits de vie. Quatre défis ont été identifiés lors du processus de préparation migratoire: (1) l'annonce de la décision migratoire; (2) la maîtrise de la langue; (3) le manque d'informations concernant les démarches à suivre et (4) l'incertitude concernant la capacité d'adaptation à la société de destination. L'analyse indique que la migration se décide d'abord dans la société de départ, se construit à partir des réseaux sociaux des migrants dans la société d'origine et se prépare par la mobilisation et la création de nouvelles ressources, dont les réseaux sociaux virtuels établis avec les immigrants dans la société d'arrivée.

**ABSTRACT** ■ In this article I discuss the decision making of two Brazilian engineers who have immigrated to Québec, based on life story interviews. Four main challenges were identified: (1) how to announce their decision to migrate; (2) how to master the French language; (3) how to deal with the lack of information concerning the administrative formalities, and (4) how to cope with the situation of uncertainty concerning their capacity to adapt to the destination society. The analysis indicates that the decision to emigrate is made in the sending society, that it is developed in social networks of migrants still living in the sending society and that it is prepared for through the mobilisation and creation of additional resources where online networks with Brazilian migrants already settled in the destination society play an important role.

**MOTS CLÉS** ■ Émigration, stratégies de migration, réseaux sociaux, réseaux virtuels, ressources.

**KEYWORDS** ■ Emigration, migration strategies, social networks, online networks, resources.

CET ARTICLE VISE À COMPRENDRE le parcours migratoire d'un couple d'ingénieurs brésiliens ainsi que les activités, les stratégies et les contraintes associées à leur décision d'émigrer. Il fait ressortir un ensemble de défis propres au processus de préparation migratoire. La migration se décide d'abord dans la société de départ, se construit à partir des réseaux sociaux des migrants dans la société d'origine et se prépare par la mobilisation et la création de nouvelles ressources, dont les réseaux sociaux virtuels établis avec les immigrants présents dans la société d'arrivée.

On trouve un certain nombre de constantes dans la littérature sur la migration internationale. Celle-ci est largement conçue comme un changement de résidence se traduisant par le franchissement d'une frontière nationale avec des modifications concomitantes en matière d'emploi et un changement dans les réseaux de relations sociales. L'existence sociale du migrant débute, dans ces analyses, lorsqu'il franchit la frontière et s'installe dans le pays de destination. Souvent, le questionnement principal se résume à son intégration à la société d'accueil. Cette lecture apparaît à la fois partielle et partielle. Elle est partielle car elle passe sous silence l'émigration, alors que la migration prend son ancrage dans le pays de départ. Elle est partielle car, comme le notent Sayad et Bourdieu (1991), les catégories qui définissent la migration sont souvent des catégories nationales, voire nationalistes. Plusieurs parlent à ce propos d'un « nationalisme méthodologique » (Dumitru 2014; Vertovec 2009; Wimmer et Glick Schiller 2003).

Pour Piché (2013: 19), qui a publié un manuel en français répertoriant diverses analyses sur la migration, « toute théorie migratoire doit accomplir essentiellement deux choses: (1) expliquer pourquoi les gens migrent (les causes) et (2) démontrer dans quelle mesure la migration atteint ses objectifs (les effets) ». Cette façon de conceptualiser ou d'analyser la migration trouve ses limites en ce qu'elle tend à privilégier une démarche causaliste qui risque de présenter la migration comme le résultat mécanique de facteurs extérieurs à l'action de migrer. De plus, cette manière de penser la migration cache ou sous-estime le caractère processuel, souvent contingent et indéterminé de l'activité migratoire.

Prendre en compte le comment de la migration au lieu du pourquoi, et ce, à partir du pays d'origine, pour cerner ou comprendre la logique des

pratiques migratoires oblige à laisser de côté les explications centrées sur les déterminants pour s'intéresser aux façons dont les futurs migrants aménagent les contextes, et invite à mettre l'accent sur leur agentivité. Plusieurs auteurs, dont Ma Mung (2009), vont dans ce sens et plaident pour un changement de regard sur les phénomènes migratoires afin de les « penser de l'intérieur », c'est-à-dire en mettant l'accent sur l'autonomie du migrant et sur ses capacités d'initiative et de réalisation.

Si migrer peut être considéré comme un acte individuel, devenir émigrant est un processus social. Migrer nécessite un savoir-migrer qui s'appuie, selon Arab (2009), sur le fait de s'insérer dans de nouveaux réseaux sociaux migratoires. En étudiant la migration à partir de la société de départ, on en vient à s'intéresser au processus même d'émigration, soit l'engagement dans une série de nouvelles activités qui impliquent de nouvelles situations, des renégociations de sens et de statuts et l'installation progressive dans un nouveau statut et dans un nouveau rôle, celui d'émigré. Ce statut s'acquiert progressivement en fonction des contraintes de situation et de l'ensemble des liens sociaux dans lesquels le futur migrant est encastré.

Une partie importante des études sur la migration internationale s'est intéressée aux difficultés vécues par les travailleurs faiblement qualifiés, en cherchant à expliquer les motifs à la base de leur migration et les effets vécus dans le pays de destination, tout en soulignant le rôle des réseaux sociaux dans la dynamique migratoire, en particulier ceux qu'ils ont établis avec des migrants installés dans le pays de destination. Il existe cependant moins de recherches sur d'autres populations migrantes, comme les travailleurs hautement qualifiés<sup>1</sup>. Kuvik (2012 : 220) note que : « skilled labour migration represents largely uncharted territory in modern migration theory ». La question se pose alors de savoir si les conclusions des recherches portant sur les immigrants faiblement qualifiés peuvent être transférées au cas des migrants qualifiés, et ce, en examinant les dispositifs sociaux qu'ils ont mis en place pour organiser leur migration : mobilisent-ils les mêmes réseaux ? Font-ils face aux mêmes obstacles ? Déploient-ils les mêmes stratégies ?

C'est pour explorer ces questions que je me suis intéressée aux parcours migratoires d'ingénieurs brésiliens<sup>2</sup> au Québec. Pour ce faire, j'ai opéré un triple déplacement dans l'analyse : (1) établir le questionnement à partir de la société d'origine plutôt que de celle de destination, soit étudier l'émigration plutôt que l'immigration ; (2) examiner le processus par lequel on devient émigré plutôt que de me concentrer uniquement sur ses causes ou ses effets ; (3) prendre comme sujet d'analyse des ingénieurs migrants plutôt que les migrants les plus étudiés, soit les travailleurs faiblement qualifiés.

## Méthodologie

Cette recherche effectuée auprès d'ingénieurs brésiliens ayant migré à Montréal vise, au moyen d'une collecte de récits de vie oraux et d'activités d'observation participante<sup>3</sup>, à reconstituer et à mettre en relation les trajectoires des différents membres de la famille transnationale, afin de mettre en relief les enchaînements d'actions et d'interactions, ainsi que les moments déterminants des parcours migratoires (Bertaux 1980; Cabanes 2002; Elder Jr. 1994). La recherche porte sur les récits migratoires d'un échantillon non probabiliste de douze ingénieurs brésiliens ayant migré au Québec entre 2005 et 2012. Les participants rencontrés ont été sélectionnés par choix raisonné (critères de diversification) à partir de deux sources, soit les membres du réseau LinkedIn et les anciens utilisateurs d'un service communautaire d'aide à l'emploi. Ce texte rend compte de résultats préliminaires de recherche portant sur les processus en jeu dans l'acquisition du statut d'émigré dans la société d'origine. La présente analyse se restreint à la présentation d'un cas, celui du couple Panofsky<sup>4</sup>, car il est non pas représentatif, mais exemplaire des mécanismes intervenant dans la construction du statut d'émigré dans la société de départ. Les caractéristiques, la qualité intrinsèque de leur récit migratoire et la possibilité d'apprendre avec le cas choisi (Pires 1997; Stake 1994) font apparaître des processus cruciaux ou décisifs « qui, par eux-mêmes et indépendamment de leur nombre, ont une valeur et un intérêt scientifiques » (Durkheim 1968 : 79). L'exemplarité de cet itinéraire dans l'immigration tient au fait qu'il concentre un ensemble de processus et de stratégies que l'on peut trouver chez d'autres répondants migrants en ordre dispersé ou diffus (Sayad 1985).

Les données servant à l'analyse présentée dans ce texte proviennent du récit d'épisodes migratoires recueillis lors d'entrevues réalisées avec les deux membres de ce couple d'ingénieurs brésiliens ayant décidé de migrer en 2007 et résidant et travaillant à Montréal depuis 2009. Deux entrevues d'une heure trente chacune ont été faites auprès du mari (Boris) en février 2016 et trois entrevues, d'une durée semblable, auprès de l'épouse (Sarah) entre août et octobre 2016. L'objectif de ces entretiens rétrospectifs était de recueillir les motifs de la décision migratoire, les obstacles rencontrés, les stratégies et les ressources déployées, de même que les réseaux mobilisés au cours de la migration, toujours en tenant compte du point de vue des sujets, notamment le sens qu'ils donnent à leur expérience migratoire. L'analyse thématique selon la méthode proposée par Paillé et Mucchielli (2016) a permis de définir quatre thèmes concernant la période de préparation à l'émigration. S'ajoutent à cette analyse des entrevues, d'une durée moyenne de deux heures, réalisées en

juillet et en août 2016 auprès de leurs parents résidant au Brésil, soit la mère et le père de Boris et la mère de Sarah.

La multiplication des entrevues séparées permet un croisement des informations, une triangulation des données et des points de vue. On en arrive à une évaluation de la justesse des témoignages obtenus, en prenant en compte les divergences d'interprétation d'un même épisode migratoire et les différences de perspectives (Laperrière 1997).

Pour rendre compte de la dynamique du parcours migratoire d'émigration et des variables et processus en jeu, ce texte se limite à l'exposé des activités préparatoires à l'émigration, en particulier les obstacles rencontrés, les stratégies déployées et les réseaux sociaux mobilisés.

### Les activités préparatoires à l'émigration

Boris présente ses démarches de préparation à l'émigration comme le produit raisonné d'une prise de décision planifiée où sont recueillies et prises en compte un maximum d'informations utiles, où sont examinées les diverses implications de la démarche d'émigration projetée et où est évalué l'ensemble des conséquences possibles :

*On s'est assez bien préparé de façon à ce que quand on est arrivé, on comprenait c'était quoi les étapes à faire, ce qu'on devait faire. On avait un bon plan et j'avais confiance en notre plan: « On va suivre le plan, il y a pas de raison que ça marche pas » (Boris).*

Tout semble indiquer que les démarches de migration effectuées s'apparentent aux opérations de gestion de projet, conformes aux dispositions inscrites dans l'habitus du métier d'ingénieur. Il n'y aurait ici que transposition des dispositions inhérentes au métier d'ingénieur aux démarches exigées pour atteindre les buts et réussir le projet migratoire :

*Et beaucoup de choses viennent de notre façon de penser, qui est le fait d'essayer de toujours de planifier les choses. Je ne sais pas si on le fait parce qu'on est ingénieurs ou si on est ingénieurs parce qu'on aime faire ça, mais il y a une relation. Je pense que c'est pour ça qu'on n'a pas eu de choc, parce que tout a été bien planifié (Boris).*

Préparer, organiser et planifier les étapes migratoires ou les activités propres à l'avancement du parcours migratoire; chercher des informations; vérifier les données; comprendre les procédures; gérer les imprévus et l'incertitude de façon rationnelle: tout cela nécessite des compétences particulières ou la maîtrise d'un ensemble de compétences. Les diverses activités préparatoires ont nécessité la mobilisation d'un ensemble de savoir-faire et de savoir-agir qui prennent appui sur des dispositions propres au métier d'ingénieur. Celui-ci met en jeu un rationalisme appliqué

qui fonctionne comme processus cognitif de planification de l'action et de résolution de problèmes.

L'exercice du métier d'ingénieur oblige à adopter une approche empirique et pratique des situations, implique une modélisation ou une représentation plausible et opérationnelle des problèmes, et la comparaison et l'évaluation des solutions disponibles en tenant compte d'une série de contraintes (codes et normes techniques, durabilité des matériaux, temps et argent). Cette approche nécessite, selon les termes de Vinck (2014), une pensée calculatoire, modélisatrice et formalisatrice. L'habitus acquis par la formation et l'exercice du métier fonctionne comme un ensemble de dispositions incorporées, génératrices de jugements et d'actions et fonctionnant comme une maîtrise pratique ajustée aux exigences de la situation. Cet habitus professionnel, qui opère comme disposition rationnelle à l'état pratique, intervient dans le repérage des opportunités, dans l'identification des obstacles à contourner ou à surmonter et dans la mobilisation des ressources (Vatin 2008 ; Vinck et Blanco 1999).

Cependant, cette rationalité d'action ne peut s'exercer que si des ressources permettant de surmonter les obstacles migratoires sont disponibles. Celles-ci dépendent de l'enracinement dans des liens ou des réseaux sociaux spécifiques, dépositaires de ces ressources stratégiques. En outre, ce travail de préparation à l'émigration ne se résume pas à une rationalité de gestion de moyens pour atteindre certaines fins : il est réalisé grâce à un engagement progressif dans un nouveau rôle, celui d'émigré. Ce rôle se caractérise par la maîtrise de compétences socialement acquises grâce à des affiliations différentielles ou à une immersion dans des réseaux sociaux dotés de ressources spécifiquement utiles ou dédiées à la migration.

L'analyse des données a fait ressortir quatre défis<sup>5</sup> ou obstacles présents lors du processus de préparation migratoire, chacun représentant en quelque sorte un frein à l'émigration, soit : (1) l'annonce de la décision migratoire aux proches ; (2) la connaissance et la maîtrise de la langue ; (3) le manque d'informations concernant les démarches à suivre ; et (4) l'incertitude concernant la capacité d'adaptation au pays de destination, en particulier l'adaptation au climat.

### ***Annoncer la décision migratoire***

La décision d'émigrer doit être annoncée publiquement, voire négociée socialement, en particulier avec les proches. Les motifs apparaissent alors comme des « actes d'énonciation en public qui réordonnent l'ordre de l'interaction » (Cefaï 2009 : 258). L'installation dans le rôle d'émigré passe par la reconnaissance sociale de la part de l'entourage proche, ce qui

nécessite négociations, arbitrages et redéfinitions des rôles et des attentes de chacun.

Les raisons subjectives d'émigrer doivent apparaître justes et légitimes pour être recevables, c'est-à-dire intelligibles, acceptables et acceptées (Boltanski et Thévenot 1987). Le projet de migrer ne doit pas être perçu par les proches comme un abandon ou une trahison. C'est ainsi que les membres du couple ont cherché à rendre légitime leur projet migratoire et à le faire accepter par leurs proches, soit leurs amis et leurs parents. C'est peut-être pour cette raison que l'on trouve dans leur discours un ensemble de justifications altruistes plutôt que seulement centrées sur leur propre intérêt, notamment des motifs familiaux (avenir pour la famille et les enfants à naître).

Sarah et Boris font aussi état de plusieurs reprises, dans leur récit migratoire, des réactions positives de leurs amis à propos de leur décision d'émigrer. Plutôt que de susciter la réprobation de ceux-ci, leur projet est interprété comme un geste courageux :

*Donc je dirais qu'on avait l'appui de la part des amis. Des gens à qui on parlait. Je sentais une sorte d'appui et aussi une certaine admiration: « Wow, vous êtes courageux. J'aimerais faire ça, mais je n'ai pas le courage de le faire. » Ça, on l'a beaucoup entendu (Boris).*

Boris insiste aussi sur le partage de points de vue avec ses parents, en particulier avec son père, sur sa lecture de la situation au Brésil ainsi que sur son approbation concernant sa décision de migrer :

*Et je disais, bon je parlais beaucoup à mon père, puis mon père a la même opinion que j'ai du Brésil. Et quand je lui ai dit que je pensais à ça, il m'a dit: « Vas-y! » (Boris).*

Le père et la mère de Boris confirment chacun leur approbation, d'autant plus qu'ils avaient déjà voulu eux-mêmes migrer au Canada :

*On a trouvé que c'était très bien parce qu'il n'aimait pas ça ici. Il était dans une profession qui n'avait pas de futur. [...] On ne s'est pas opposés. Moi, je n'ai rien dit; j'ai dit: « Ah oui, c'est une bonne idée, vas-y! » [...] Nous, on a trouvé ça bien pour lui d'y aller. Quand on était jeunes, on voulait aller au Canada. Oui on voulait. Mais il y avait un âge limite, donc, ça a pas marché. Mais on voulait partir (père de Boris).*

*Moi, j'ai aimé ça, quand Boris a dit: « Je pars au Canada. » Je lui ai dit: « Vas-y! » (mère de Boris).*

Malgré cette approbation, il reste, chez les parents de Boris, une forme de scepticisme quant aux motifs réels de la migration du couple. Ainsi, le père a interrogé sa belle-fille à ce sujet, sans obtenir de réponse satisfaisante :

*Bon, l'histoire de la migration, d'après ce que j'ai compris (rires). [...] Je ne pense pas que c'était la raison, mais je sais pas vraiment c'est quoi la raison pour laquelle ils sont partis (père de Boris).*

Les parents de Boris ajoutent cependant aux raisons évoquées par le couple d'autres raisons non mentionnées, comme des tensions familiales (violence et alcoolisme du père de Sarah) et la volonté de leur fils de s'affranchir d'un cadre familial jugé trop contraignant :

*Ce qui a influencé leur décision, c'était qu'ils voulaient fuir de la famille : « Bye-bye, je m'en vais, je suis parti » (mère de Boris).*

*[La] mère [de Boris] avait peur parce qu'il travaillait la nuit et il sortait la nuit. Alors, elle l'appelait et puis il en pouvait plus. Il lui disait : « Arrête ! » Quant à Sarah, c'était des problèmes familiaux qu'elle avait. Donc tout, tout, tout ça s'est accumulé. Ils se sont dit : « Il faut qu'on parte et on peut partir, alors allons-y ! » C'est sûr qu'ils n'ont pas dit ça comme ça (père de Boris).*

L'appui semble avoir été plus partagé chez les parents de Sarah. Selon celle-ci, son père s'est montré réticent concernant ce projet d'émigration, rétorquant qu'elle laissait sa famille. Sa mère a vécu la décision comme un choc :

*Ah, je pensais qu'ils n'allaient pas habiter au Canada. Je pensais qu'elle ne supporterait pas le froid et aussi d'être seule, sans sa famille. C'est ça, ce que je pensais. À ce moment-là, je me suis dit : « Non, elle va juste voir, voir comment ça se passe (rires). Elle a le droit d'aller voir. » Mais elle y est allée et elle a aimé ça. Et c'est ça. Alors, quand elle m'a dit vraiment qu'elle avait décidé d'habiter au Canada, là, ça a été un vrai choc (rires) : « Mon Dieu ! » (mère de Sarah).*

Pour mieux faire accepter son départ, Sarah a promis à sa mère qu'elles se verraient deux fois par année, promesse qu'elle n'a cependant pas pu tenir :

*Je lui ai dit : « On va se voir deux fois par an, une fois tu viens et une fois j'y vais. » Mais ça n'a pas marché. Imagine si j'y vais tous les ans... J'ai été deux fois en tout et ça fait sept ans qu'on est là. J'ai été deux fois, chaque fois pour montrer mon nouvel enfant. Et elle me demande si je veux y aller pour Noël, non, je ne veux pas y aller (Sarah).*

Peut-être pour rendre leur décision de migrer plus acceptable, ils ont fait l'annonce à leurs familles respectives relativement tard, soit seulement après un séjour exploratoire d'un mois à Montréal qu'ils ont jugé concluant :

*Ah oui, bien après. La première fois qu'ils sont allés au Canada, on n'avait aucune idée qu'ils pensaient y habiter. Ils nous ont juste dit qu'ils allaient au Canada, mais je n'avais aucune idée qu'ils avaient ce projet-là (père de Boris).*

### **Apprendre et maîtriser la langue**

L'un des premiers objectifs de la préparation à l'émigration est l'apprentissage et la maîtrise du français, un processus qui s'est déroulé en plusieurs étapes. Une communauté d'intérêts s'est constituée, regroupant des Brésiliens installés dans la même ville que le couple et souhaitant tous migrer au Québec et apprendre le français. Ils ont ainsi formé un groupe composé de trois couples voulant apprendre la langue et ont engagé un professeur privé pour suivre des leçons de français les samedis. Après quelques mois, Sarah et Boris ont poursuivi leur apprentissage de la langue par un séjour intensif d'un mois à Montréal en janvier (qui visait également à vérifier leur capacité d'adaptation au froid du Québec) et, dès leur retour, par des cours particuliers plus intensifs, trois fois par semaine, après le travail.

Ils se sont également joints à un groupe d'intérêt sur le réseau virtuel Orkut, formé de Brésiliens désirant aller vivre au Québec. Les participants de ce groupe avaient en commun d'être engagés dans le processus d'émigration au Québec, qui implique un certain nombre d'étapes (présentation du dossier d'immigration au Québec, apprentissage de la langue, préparation à l'entrevue d'immigration, acceptation par le Québec, examens médicaux, acceptation par le Canada). Ils partageaient des ressources et en sont arrivés à construire une manière commune de réaliser le projet et de mener à bien chacune des étapes. Grâce à ce groupe, ils ont tissé des liens de confiance qui leur ont permis de mieux faire face aux incertitudes propres au processus d'émigration.

*C'est recommencer, on ne peut pas le nier. Mais je pense que ce qui est bien, c'est qu'on parlait à d'autres gens qui étaient dans la même situation. Il y avait ce groupe, on se rencontrait personnellement au Brésil. Et il y a un couple et un gars avec qui on a encore des liens ici, on se voit de temps en temps ici. On s'est connus dans ce groupe-là. Ils habitent à Longueuil maintenant, des fois on se voit la fin de semaine. Comme demain, c'est la fête de mon fils et ils vont venir pour la fête (Sarah).*

Le réseau virtuel Orkut a ainsi permis la constitution de liens d'amitié et de connaissance, noués autour du projet migratoire. En passant de communauté d'intérêts virtuelle à une communauté réelle d'échanges autour du projet de migration, une transformation s'est opérée, en passant d'un réseau lâche (*loose-knit network*) sur Internet à un réseau serré (*close-knit*

*network*), pour reprendre la formule de Firth (1954). Par la suite, ces liens se sont aussi avérés utiles dans la phase d'installation dans le pays de destination. Ce groupe a ainsi fonctionné comme un nouveau capital social migratoire, fournissant des ressources pour la réussite du projet d'émigration et réduisant les coûts psychologiques liés à l'immigration.

Ces activités n'ont été possibles et réalisables qu'en raison des ressources économiques du couple. L'acquisition d'un nouveau capital linguistique constitue la reconversion d'un capital économique, mais permet aussi de nouvelles affiliations sociales et l'insertion dans des groupes ou réseaux virtuels de migrants, ce qui consolide le nouveau rôle d'émigré et facilite l'engagement dans ce rôle.

### *Pallier le manque d'information concernant les démarches à suivre*

La décision migratoire se prend dans un contexte où règnent l'incertitude et le manque d'information. Or, pour faire un choix rationnel qui sera décisif pour les années à venir, il devient prioritaire d'atténuer cette incertitude et de combler le manque d'information. C'est pourquoi la décision de migrer ne s'est pas prise d'un seul coup. Elle a été reformulée au fil des échanges, entraînant des ajustements des pratiques, des rectifications et des redéfinitions de situations.

*Donc c'était quelque chose qui s'est fait vraiment peu à peu. Et notre processus d'immigration a été vraiment plaisant. Rien n'a été forcé, tout a été très naturel. Et moi, pour moi, dans ma tête, quand j'ai accepté finalement, je me suis dit: « Si ça ne marche pas, on rentre au Brésil. » J'ai toujours pensé ça au début, quand je suis arrivée ici (Sarah).*

L'utilisation des technologies de l'information et de la communication a constitué une manière efficace de réduire l'incertitude du couple. Ainsi, il a fait usage des réseaux sociaux virtuels tenus par des Brésiliens installés à Montréal depuis peu. Ceux-ci échangeaient ou partageaient leur expérience d'installation et leurs récits de vie sur des blogues où ils prodiguaient des conseils pour se débrouiller avec les règles administratives ou bureaucratiques qu'exige toute demande d'immigration. Ces réseaux virtuels ont ainsi agi comme un médium où circulaient autant des informations pratiques utiles que des expressions d'émotions ou de sentiments partagés (Jauréguiberry et Proulx 2011; Klein 2007; Nedelcu 2002). Ils ont aussi participé à la constitution d'un imaginaire migratoire (images, photos, récits) et ont servi de soutien dans les diverses étapes d'acquisition du statut de résident permanent, grâce aux interactions sociales qu'ils permettent, voire encouragent. Aussi, ces liens virtuels transnationaux avec des Brésiliens à Montréal ont fonctionné comme liens faibles et ont

permis de répondre aux interrogations, aux attentes et aux appréhensions concernant le pays de destination.

Ainsi, l'utilisation de ces réseaux a aidé Sarah et Boris à recueillir des informations stratégiques sur les conditions et les règles concernant l'hébergement, les services de santé et d'éducation et les prérequis pour obtenir le titre d'ingénieur auprès de l'Ordre des ingénieurs du Québec. La connaissance de ces informations leur a permis de suivre les procédures administratives exigées par l'Ordre et de connaître la date des examens à passer peu après leur arrivée au Québec. Le blogue des ingénieurs brésiliens s'est avéré déterminant à cet égard. De plus, grâce aux informations recueillies sur les blogues, le couple a été tenu informé des difficultés ou des obstacles que vivent les ingénieurs migrants au Québec.

Ils ont pu, grâce à leurs ressources, anticiper ces difficultés en demandant chacun un congé sans solde d'un an à leurs employeurs respectifs, en laissant ouverte une possibilité de retour en cas de difficultés ou d'échec. Ils ont aussi quitté le Brésil avec une épargne leur permettant de vivre une année sans travailler au Québec :

*On a commencé à rechercher plus sur les opportunités de travail et on a vu que, dans un premier temps, on allait faire des pas en arrière, bien sûr, parce que quand on arrive ici, notre expérience n'est pas reconnue. Mais on s'est dit: « Bon, ça va, il y a pas de problème, on est capables et à un moment donné, ça va marcher. » On était préparés psychologiquement, financièrement, on s'est sauvé de l'argent, donc si on avait eu besoin, on aurait pu vivre même pendant un an (Sarah).*

Le couple a tiré profit des réseaux sociaux virtuels créés ou mobilisés pour acquérir des connaissances nouvelles, comme, entre autres, les manières les plus efficaces de faire face aux difficultés d'intégration dans le pays de destination. Ces réseaux sociaux virtuels transnationaux jouent un rôle important dans le processus migratoire en raison des fonctions qu'ils remplissent, soit: l'information, la facilitation et l'encouragement (Boyd 1989; Wellman 1983). De plus, les liens sociaux transnationaux avec les migrants du pays de destination génèrent un ensemble de ressources qui, à la fois, réduisent les coûts de la migration et augmentent les chances d'intégration, en donnant accès à une connaissance empirique des règles du pays d'accueil. On se trouve ainsi, avec ces réseaux sociaux virtuels, devant des situations interactionnelles nouvelles et des réseaux de liens sociaux transnationaux inédits très différents des réseaux sociaux migratoires identifiés dans la littérature au sujet des travailleurs faiblement qualifiés (Massey 1990). Ces dispositifs multiplient les capacités d'agir par l'échange et alimentent autant l'imaginaire migratoire qu'ils informent sur un ensemble de solutions par rapport à des difficultés concrètes de la

migration. Cependant, ils sont souvent temporaires et ne se prêtent pas à des engagements à long terme qui seraient faits d'obligations et de réciprocité. Ils sont, selon l'expression de Marchandise (2013), des territoires éphémères :

*Je trouve que les blogues, ça nous a beaucoup aidés. On s'est écrit pas mal par courriel, mais on s'est vus personnellement, puis des fois ça n'a pas cliqué. Et il y a beaucoup de gens qui m'ont contactée et moi je leur ai répondu. Mais après, je n'ai jamais plus entendu parler de ces gens. C'est drôle, hein ? (Sarah)*

### **Gérer l'incertitude concernant la capacité d'adaptation au pays de destination**

Même si la décision de migrer a été planifiée avec soin, que des réseaux sociaux ont été mobilisés autant à l'échelle locale que transnationale, et que des ressources ont été utilisées ou reconverties, le projet n'est jugé réaliste et désirable que si la capacité d'adaptation au pays de destination paraît viable.

*Mis à part le froid (mais jusque-là, je n'avais aucune idée c'était quoi, ce froid), on n'était jamais venus ici. Donc, ce début a été assez lent. Parce que moi, j'ai dit à Boris : « Je vais pas présenter notre dossier à l'immigration sans avoir été voir c'est quoi. » J'ai dit : « Pas question. Je ne vais pas présenter un dossier d'immigration dans un pays où je n'ai jamais mis les pieds. » Pour moi, ça ne marchait pas comme ça. Donc, on s'est dit : « Bon, on commence à étudier le français et lorsqu'on aura des vacances, nos prochaines vacances, on va au Canada. » Et c'est ce qu'on a fait (Sarah).*

Selon une approche à la fois rationnelle et pragmatique, le couple a décidé de faire un bref séjour d'un mois à Montréal, en choisissant le moment jugé le plus défavorable, soit en décembre et janvier, afin d'affronter une contrainte de situation jugée extrême, c'est-à-dire le froid de l'hiver canadien. Ce court déplacement visait aussi à vérifier leur connaissance effective de la langue française, à consolider sa maîtrise par un cours intensif d'un mois et à expérimenter le mode de vie dans la société d'accueil. Il a permis, enfin, d'évaluer la force du lien transnational avec une famille native québécoise de la région de Montréal.

Ce lien transnational a été rendu possible grâce à une collègue de travail de Boris qui, sachant que sa conjointe et lui projetaient d'immigrer au Québec, lui a donné l'adresse courriel d'un couple d'amis québécois natifs. Boris a alors communiqué avec ce couple, l'informant de leur intention de s'établir au Québec. La réponse fut : « Les amis de nos amis sont nos amis. »

Ce couple québécois a joué un rôle stratégique d'intermédiaire ou de courtier culturel pour le couple de Brésiliens. Il les a reçus à l'aéroport lors de leur séjour d'un mois et les a hébergés. Il les a familiarisés avec les tenants et les aboutissants de la vie quotidienne à Montréal. Le couple a alors pu vérifier *in situ* les informations et l'imaginaire construit à travers les liens virtuels transnationaux, tester sa capacité d'adaptation et consolider son choix du lieu de sa migration. Un lien faible local (un collègue de travail de Boris au Brésil) a permis la création d'un nouveau lien faible transnational (un couple natif de Québécois) qui s'est transformé en lien fort et qui a été, semble-t-il, déterminant dans le parcours migratoire. L'accueil du couple québécois, son hospitalité, l'instauration d'une logique de l'échange; tout cela a permis un changement du statut d'étranger à celui de familier, neutralisant le sentiment d'être en porte-à-faux avec la société d'arrivée, transformant la société de destination en véritable société d'accueil et fournissant au couple la preuve qu'il lui est possible de s'intégrer à cette société et de s'y faire des amis:

*Pierre, il appartenait à la fonction publique, c'est quelqu'un qui est à la retraite maintenant. Aujourd'hui il a soixante-dix ou soixante et quelques ans. Mais c'est quelqu'un qui est vraiment très, très ouvert à n'importe quel sujet. Il a toujours été vraiment gentil avec nous, il nous a beaucoup aidés (Sarah).*

## Discussion

Les données recueillies soulèvent trois enjeux que j'identifie comme les trois «R» de la migration, soit: la Rationalité du migrant, les Réseaux migratoires et les Ressources mobilisées.

### *La Rationalité du migrant*

Selon la théorie économique classique, le futur migrant est pensé comme un agent rationnel, soutesant les coûts et les bénéfices inhérents à la migration, recueillant des informations sur le pays hôte et fondant sa décision de migrer sur un examen attentif des avantages et des inconvénients à court et à long terme, en comparant les facteurs d'attraction du lieu de destination aux facteurs de répulsion du pays d'origine (Lee 1966; Massey *et al.* 1993; Portes et Böröcz 1989; Sjaastad 1970). Pour pleinement comprendre le processus migratoire, il faut élargir la notion de rationalité et ne pas la limiter à sa dimension instrumentale, dont l'objet reste la maximisation des préférences. La rationalité mise en place dans le cas analysé semble plus itérative, constituée de démarches incrémentales. Les diverses activités de préparation à l'émigration sont construites et

négoziées dans un incessant travail de reconsidération du sens du projet. Cette attitude de rationalité prudentielle atteint son point culminant lors du séjour à Montréal dans les conditions climatiques les plus opposées à celles connues au Brésil. Ce n'est qu'après avoir réussi ce test que les démarches pour demander la résidence permanente ont été entreprises. Le cas analysé laisse voir en filigrane que le processus d'émigration implique une temporalité qui correspond à une maturation dans la décision de migrer et montre un décalage entre la décision de partir et sa traduction en acte, indiquant que la migration ne renvoie pas à un événement précis ou à une décision unique, mais qu'il s'agit d'un processus social (Boyd et Nowak 2012 ; Epstein 2008 ; Hily *et al.* 2004 ; Tilly 1990).

On a pu constater que la rationalité inscrite dans l'habitus professionnel de Boris et de Sarah était à la base de la mobilisation du savoir-migrer qui, comme cadre de référence, domine leurs choix stratégiques et les amène à présenter leur projet migratoire comme raisonnable et maîtrisé. Cet habitus fonctionne à la manière d'un capital cognitif : il fournit des schèmes de perception, d'appréciation et d'action et agit comme structure cognitive et motivatrice (Bourdieu 1997, 1980). Sorte de raison à l'état pratique, l'habitus professionnel « éclaire, donne sens et permet de décrypter une situation complexe. Il construit l'intelligibilité de la situation et de l'action à entreprendre » (Déchaux 2010 : 737). C'est dans ce sens que l'on peut parler d'une dimension cognitive de la migration, qui renvoie au travail proprement cognitif engagé par le migrant dans l'activité migratoire. Cette dimension se traduit dans le traitement des informations, dans l'évaluation des diverses occasions qui se présentent et dans l'anticipation des résultats. Bref, elle permet de faire preuve de réflexivité pour rendre le projet migratoire réalisable, car celui-ci se présente toujours dans un contexte d'incertitude et de prise de risque.

### *Les Réseaux migratoires*

Si l'on reste seulement attaché à la rationalité et à l'agentivité du migrant, on risque de le traiter comme un Robinson plutôt que comme un acteur social (Emirbayer et Mische 1998 ; Hägerstrand 1957 : 94). L'agentivité du migrant ou sa capacité à agir ne sont rendues possibles que par l'encastrement dans des réseaux sociaux migratoires locaux et transnationaux car, comme le note Tilly (1990), le migrant ne migre pas seul, mais en réseaux.

L'une des caractéristiques de l'encastrement du couple étudié réside dans le fait que l'action migratoire se fait dans un emboîtement de réseaux qui semblent relativement différents des réseaux migratoires identifiés habituellement chez les travailleurs faiblement qualifiés.

Créateurs de liens et de sentiers invisibles (Rosental 1999), les réseaux migratoires ont été identifiés relativement tôt dans l'étude de la migration. Arango écrivait à ce propos : « the importance of networks for immigration can hardly be overstated... [they] rank amongst the most important explanatory factors for immigration » (2004 : 28). La définition de Massey *et al.* sur les réseaux migratoires fait relativement consensus. Ces auteurs les définissent comme « l'ensemble des liens interpersonnels qui relient les migrants, les futurs migrants et les non-migrants dans les espaces d'origine et de destination à travers les liens de parenté, d'amitié et une origine commune partagée » (1993 : 448, ma traduction). La notion de réseaux migratoires renvoie à un système de liens et d'appartenances dont le but est de fournir au futur migrant les ressources nécessaires pour réussir sa migration : information, ressources financières, structure d'accueil et d'hébergement ou d'accès à l'emploi.

La migration telle que décrite par Massey *et al.* (*ibid.*) se présente comme un processus interactif d'échanges entre le futur migrant résidant dans le pays d'origine et le migrant déjà installé dans le pays de migration. Les réseaux identifiés dans cette recherche présentent des caractéristiques différentes de celles identifiées par ces auteurs. Ces réseaux se sont avérés multiples : réseaux virtuels transnationaux formés de migrants déjà installés au pays de destination et réseaux migratoires réels, ancrés localement et formés de futurs migrants qui partagent le même projet d'émigrer et qui entreprennent les mêmes démarches migratoires. À ces réseaux s'est ajouté l'établissement d'un lien fort avec un couple natif de Québécois qui est apparu déterminant pour l'ensemble du parcours migratoire.

Ici, les liens avec les migrants déjà installés dans le pays de destination ne reposent ni sur l'amitié ni sur la parenté. Ils sont virtuels et souvent éphémères. Ils servent à échanger des informations, à partager des expériences ou des singularités subjectives et ont contribué au façonnement d'un imaginaire migratoire. Ce réseau social formé de futurs migrants inscrits dans l'espace local a fonctionné comme dispositif d'interaction informelle, sorte de réseau volontaire stratégique basé sur la confiance et l'engagement migratoire. Il a permis d'instaurer et de développer un milieu d'appartenance et d'interconnaissance, source de sociabilité, de solidarité, d'entraide et de motivation à poursuivre les activités migratoires, tout en permettant une « installation relationnelle » (Diminescu 2009 : 216) dans l'émigration. Ce réseau local a permis la construction, la circulation et la transmission d'un ensemble de savoir-faire qui sont devenus des savoir-circuler partagés.

L'espace social migratoire du cas analysé fonctionne comme un champ d'action réticulaire combinant liens sociaux locaux et réseaux virtuels avec des Brésiliens ayant migré au Québec. Le réseau migratoire identifié

dans cette recherche est un réseau combinatoire. Ici, contrairement aux travailleurs faiblement qualifiés, les candidats au départ n'attendent pas de feu vert de leurs connaissances déjà migrées pour les accueillir.

Tout se passe comme si on se trouvait devant un renversement des réseaux migratoires par rapport à ceux des migrants non qualifiés. Ce renversement tient à ce que le levier de la migration prend son point d'appui, dans le cas des travailleurs qualifiés, dans leur réseau local situé dans le pays de départ et, dans le cas des non qualifiés, dans leur réseau de liens avec les migrants dans le pays de destination. La mise en mobilité du cas analysé dépend d'un encastrement local et du partage avec des compatriotes ayant un même projet migratoire. Pour les travailleurs faiblement qualifiés, elle dépend généralement des ressources des migrants installés dans le pays de destination.

### *Les Ressources mobilisées*

Plutôt que de dépendre de réseaux sociaux migratoires et de la mobilisation de liens faibles pour trouver des ressources utiles et nécessaires à la migration, on trouve, pour ces *middling migrants*, un portrait différent et plus complexe, où la migration se décide d'abord dans le pays de départ, se construit à partir des réseaux sociaux des migrants dans le pays d'origine et se prépare par la mobilisation et la création de nouvelles ressources.

La migration est un processus qui dépend des réseaux sociaux autant qu'il en crée (Vertovec 2002). De plus, le parcours migratoire ne se limite pas à la gestion d'un ensemble de ressources déterminées, mais il engage une dynamique où celles-ci ainsi que les liens sociaux se trouvent transformés. Ces différentes ressources ne sont pas fixes : elles circulent de façon dynamique et sont amenées à se modifier au cours de la migration, tantôt à se déprécier, tantôt à être accumulées, et tantôt à être converties sous d'autres formes (Faist *et al.* 2013 ; Levitt 2001 ; Vertovec 2009).

On trouve deux types de ressources. Il y a d'abord celles dont sont déjà dotés les agents et qui facilitent la migration : ressources économiques (épargne, revenus, actifs), ressources cognitives (habitus professionnel), ressources sociales (liens sociaux forts et faibles). Ces agencements de ressources préalables servent dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet migratoire. Le deuxième type de ressources est engendré par le processus migratoire lui-même. Ici, la migration entraîne la formation de nouvelles ressources (capital linguistique, informations stratégiques, liens sociaux virtuels et réels) qui bonifient et rendent possibles le projet et l'itinéraire migratoires.

Dans le pays de départ, les migrants hautement qualifiés mobilisent, semble-t-il, un ensemble de ressources utiles dans la préparation et l'exé-

cution de leur projet migratoire afin d'en tirer un avantage productif. Dans chacune des étapes migratoires qui impliquent des décisions stratégiques pour orienter le cours de l'action, la mobilisation des ressources ou la reconversion de celles pertinentes et adaptées aux contextes augmente la probabilité de succès des opérations liées à la migration.

La possession d'un capital économique préalable à la migration chez les migrants professionnels et les *middlings* leur donne davantage d'autonomie et de latitude dans la sélection des stratégies à déployer. Ainsi, ils sont plus libres dans le choix des écoles ou des professeurs pour l'apprentissage des langues. Ils peuvent, dans plusieurs cas, se permettre d'embaucher des professeurs particuliers ou d'étudier dans des écoles de langue à l'étranger offrant des conditions plus favorables à un apprentissage intensif et un enseignement de meilleure qualité. Ils peuvent même préparer des courts séjours dans le pays de destination pour avoir une meilleure connaissance des conditions d'installation et du milieu du travail avant de migrer, pour développer des réseaux de contacts avec les natifs et aussi avoir accès à une diversité de réseaux, grâce à leurs contacts professionnels, eux-mêmes caractérisés par un ensemble de capitaux ou de ressources utiles à la migration. Dans le processus de préparation à la migration, ils sont ainsi plus à même de convertir leur capital économique initial en un capital culturel stratégique et utile à la migration (maîtrise d'un capital linguistique ou d'un capital social par la formation de nouveaux liens sociaux dans les cours de langue ou les voyages dans le pays de destination).

## Conclusion

La question de comment on devient émigré met en jeu deux dimensions de l'autonomie du migrant, le savoir-faire et le pouvoir-faire : (1) un savoir-faire comme capacité à saisir les circonstances opportunes, à en distinguer les avantages et les désavantages, un savoir-faire renvoyant à l'habitus professionnel, et (2) un pouvoir-faire puisé à même ses réseaux et ses ressources ou à travers sa capacité à transformer les ressources possédées en moyens utiles à la migration.

La précédente discussion autour des trois « R » (rationalité, réseaux, ressources) montre également l'importance des trois « C » dans le processus migratoire, soit le Capital cognitif, manifesté dans la mobilisation de l'habitus professionnel, le Capital social, inscrit dans les réseaux sociaux, et le Capital culturel et économique comme ressources migratoires. Ce qui est apparu important dans le cas analysé, et qui semble spécifique aux *middlings*, est le rôle de la composition et de la variété des capitaux impliqués dans le parcours migratoire. L'émigration des

*middlings* ne repose pas sur la seule transférabilité de leur capital humain, mais doit être comprise comme le résultat de l'acquisition et de la mobilisation de formes multiples de capitaux. Les liens sociaux ont plus de chances d'être productifs ou effectifs s'ils permettent l'accès à ceux qui ont plus de savoir, de ressources et de pouvoir. Le migrant ne se déplace pas avec un ensemble fixe de capitaux, mais les transforme, voire en développe de nouveaux, en restant actif dans le processus migratoire. De plus, la gestion des capitaux nécessite un travail incessant afin de « produce and reproduce lasting, useful relationships that can secure material or symbolic profits » (Bourdieu 2011 [1986] : 87). La capitalisation de ressources matérielles, sociales ou symboliques ne peut cependant pas s'exercer indépendamment de leurs rapports aux contextes, aux contraintes rencontrées et aux occasions offertes qui autorisent ou empêchent leur conversion.

En fin de compte, c'est par une sorte d'alchimie sociale que le parcours migratoire parvient à se dérouler selon une trajectoire ascendante ou descendante. Ceci se réalise grâce à la reconversion de capitaux ou de ressources, ici ressources économiques en ressources culturelles (capital linguistique), et la transformation de liens faibles (liens virtuels ou liens avec les natifs) en liens forts (groupes d'échanges et d'apprentissage de la langue et liens d'amitié avec des natifs).

Je plaide pour une démarche de recherche qui cherche à comprendre comment les *middling migrants* font usage de leur agentivité pour transformer leurs divers capitaux plutôt que d'essayer de les rendre fonctionnels. Il m'apparaît que l'émigration des *middlings*, pour être efficace et rentable, implique, selon les termes de Bourdieu (1998), une restructuration des stratégies d'investissement (Erel 2010 ; Nee et Sanders 2001). Ainsi, le migrant ne fait pas que transporter un ensemble de ressources sociales ou culturelles car, dans le processus même de migration, se créent de nouvelles formes de capitaux et se développent des stratégies de mobilisation visant à valider les capitaux possédés et acquis. Ici, les ressources ne sont pas des entités mais des relations, et la migration, un processus.

## Notes

1. D'autres auteurs, comme Conradson et Latham (2005), adoptent plutôt, pour ce type de migration, la dénomination de *middling migrants*. Smith (2005 : 242) définit les *middling immigrants* comme ceux qui sont « more or less middle class or status positions in the national class structures of their countries of origin, like skilled workers or working holidaymakers who spend extended periods abroad living transnational everyday lives ».
2. Les migrants internationaux possédant un diplôme universitaire sont passés de 16,3 millions en 1990 à 28,8 millions en 2000, soit une croissance de 77 % (Artuc *et al.* 2014). Dans l'objectif de diversifier ses bassins d'immigration et de cibler des travailleurs hautement qualifiés, le Québec a décidé d'intensifier, dans les années

2000, ses efforts de promotion dans des territoires ciblés jugés francophiles et promoteurs en matière d'immigration, tels que la France, le Mexique et le Brésil (MIDI 2011). C'est ainsi qu'a été ouvert au milieu des années 2000 à Sao Paulo un bureau d'immigration du Québec afin d'intensifier ses efforts de promotion au Brésil. Les professionnels brésiliens participant à cette recherche ont développé leur parcours migratoire dans le cadre de cette politique québécoise.

3. Les entrevues ont été réalisées en portugais, langue maternelle des participants et de la chercheuse. Elles ont été retranscrites et traduites par la chercheuse.
4. Pour assurer la confidentialité et l'anonymat des répondants, les noms ont été changés et certaines situations dépersonnalisées, ce qui n'affecte pas le sens du parcours migratoire.
5. Ces défis renvoient à un contexte de migration particulier, soit celui des professionnels brésiliens migrant au Canada en tant que résidents permanents, ayant comme but de s'intégrer comme professionnels dans le marché local du travail et ainsi éviter toute forme de déqualification. Ces défis ou enjeux ne sont pas forcément les mêmes que vivent des immigrants illégaux arrivant des pays du Sud dans les pays du Nord, ou par ceux provenant de pays du Nord.

## Bibliographie

- Arab, C., 2009. « Circulants marocains en réseau. La diversité des itinéraires et des routes migratoires », in G. Cortès et L. Faret (dir.), *Les circulations transnationales. Lire les turbulences migratoires contemporaines*. Paris, Armand Colin, p. 73-89.
- Arango, J., 2004. « Theories of International Migration », in D. Joly (dir.), *International Migration and the New Millennium*. Aldershot, Ashgate, p. 15-36.
- Artuc, E. et al., 2014. *A Global Assessment of Human Capital Mobility: The Role of Non-OECD Destinations*. Washington D.C., The World Bank.
- Bertaux, D., 1980. « L'approche biographique : sa validité méthodologique, ses potentialités », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 69, p. 197-225.
- Boltanski, L. et L. Thévenot, 1987. *Les économies de la grandeur*. Paris, Presses Universitaires de France.
- Bourdieu, P., 2011 [1986]. « The Forms of Capital », in I. Szeman et T. Kaposy (dir.), *Cultural Theory: An Anthology*. Malden, Wiley-Blackwell, p. 81-93.
- Bourdieu, P., 1998. *Les règles de l'art*. Paris, Seuil.
- Bourdieu, P., 1997. *Méditations pascaliennes*. Paris, Seuil.
- Bourdieu, P., 1980. *Le sens pratique*. Paris, Éditions de Minuit.
- Boyd, M., 1989. « Family and Personal Networks in International Migration: Recent Developments and New Agendas », *The International Migration Review*, vol. 23, n° 3, p. 638-670.
- Boyd, M. et J. Nowak, 2012. « Social Networks and International Migration », in M. Martiniello et J. Rath (dir.), *An Introduction to International Migration Studies: European Perspectives*. Amsterdam, Amsterdam University Press, p. 77-103.
- Cabanes, R., 2002. *Travail, famille, mondialisation : récits de la vie ouvrière, São Paulo, Brésil*. Paris, Karthala.
- Cefaï, D., 2009. « Comment se mobilise-t-on ? L'apport d'une approche pragmatiste à la sociologie de l'action collective », *Sociologie et sociétés*, vol. 41, n° 2, p. 245-269.

- Conradson, D. et A. Latham, 2005. « Friendship, Networks and Transnationality in a World City: Antipodean Transmigrants in London », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 3, n° 2, p. 287-305.
- Déchaux, J. H., 2010. « Agir en situation: effets de disposition et effets de cadrage », *Revue française de sociologie*, vol. 51, n° 4, p. 720-746.
- Diminescu, D., 2009. « Le migrant dans un système global des mobilités », in G. Cortès et L. Faret (dir.), *Les circulations transnationales. Lire les turbulences migratoires contemporaines*. Paris, Armand Colin, p. 211-224.
- Dumitru, S., 2014. « Qu'est-ce que le nationalisme méthodologique? », *Raisons politiques*, n° 2, p. 9-22.
- Durkheim, É., 1968 [1937]. *Les règles de la méthode sociologique*. Paris, Presses Universitaires de France.
- Elder Jr., G. H., 1994. « Time, Human Agency, and Social Change: Perspectives on the Life Course », *Social Psychology Quarterly*, vol. 57, n° 1, p. 4-15.
- Emirbayer, M. et A. Mische, 1998. « What is Agency? », *American Journal of Sociology*, vol. 103, n° 4, p. 962-1023.
- Epstein, G. S., 2008. « Herd and Network Effects in Migration Decision-Making », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 34, n° 4, p. 567-583.
- Erel, U., 2010. « Migrating Cultural Capital: Bourdieu in Migration Studies », *Sociology*, vol. 44, n° 4, p. 642-660.
- Faist, T., M. Fauser et E. Reisenauer, 2013. *Transnational Migration*. Cambridge, Cambridge Polity Press.
- Firth, R., 1954. « Social Organization and Social Change », *The Journal of the Royal Anthropological Institute of Great Britain and Ireland*, vol. 84, n° 1-2, p. 1-20.
- Hägerstrand, T., 1957. « Migration and Area », *Migration in Sweden*, vol. 13, p. 27-158.
- Hily, M. A., W. Berthomière et D. Mihaylova, 2004. « La notion de 'réseaux sociaux' en migration », *Revue Hommes et migrations*, vol. 1250, n° 1, p. 6-12.
- Jauréguiberry, F. et S. Proulx, 2011. *Usages et enjeux des technologies de communication*. Toulouse, Érès.
- Klein, A., 2007. *Objectif blogs! Explorations dynamiques de la blogosphère*. Paris, L'Harmattan.
- Kuvik, A., 2012. « Skilled Migration in Europe and Beyond: Recent Developments and Theoretical Considerations », in M. Martiniello et J. Rath (dir.), *An Introduction to International Migration Studies: European Perspectives*. Amsterdam, Amsterdam University Press, p. 211-235.
- Laperrière, A., 1997. « Les critères de scientificité des méthodes qualitatives », in J. Poupart et al., *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*. Boucherville, Gaétan Morin, p. 365-389.
- Lee, E. S., 1966. « A Theory of Migration », *Demography*, vol. 3, n° 1, p. 47-57.
- Levitt, P., 2001. « Transnational Migration: Taking Stock and Future Directions », *Global networks*, vol. 1, n° 3, p. 195-216.
- Ma Mung, E., 2009. « Le point de vue de l'autonomie dans l'étude des migrations internationales: "penser de l'intérieur" les phénomènes de mobilité », in F. Dureau et M. A. Hily (dir.), *Les mondes de la mobilité*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 25-38.

- Marchandise, S., 2013. *Territoires éphémères. Les réseaux sociaux des étudiants marocains en mobilité internationale*. Thèse de doctorat, Géographie, Université de Montpellier 3.
- Massey, D. S., 1990. « Social Structure, Household Strategies, and the Cumulative Causation of Migration », *Population Index*, vol. 56, n° 1, p. 3-26.
- Massey, D. S. et al., 1993. « Theories of International Migration: A Review and Appraisal », *Population and Development Review*, p. 431-466.
- Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI), 2011. *Consultation 2012-2015. La planification de l'immigration au Québec pour la période 2012-2015*. Québec, MIDI. <http://www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/planification/planification-20122015.pdf> [consulté le 22 août 2017].
- Nedelcu, M. F., 2002. « L'utilisation d'un espace virtuel par une communauté de professionnels immigrés : vers une nouvelle forme d'organisation diasporique ? », *Autrepart*, n° 2, p. 147-165.
- Nee, V. et J. Sanders, 2001. « Understanding the Diversity of Immigrant Incorporation: A Forms-of-Capital Model », *Ethnic and Racial Studies*, vol. 24, n° 3, p. 386-411.
- Paillé, P. et A. Mucchielli, 2016. *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (4<sup>e</sup> éd.). Paris, Armand Colin.
- Piché, V., 2013. *Les théories de la migration*. Paris, INED.
- Pires, A., 1997. « Échantillonnage et recherche qualitative: essai théorique et méthodologique », in J. Poupard et al. (dir.), *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*. Boucherville, Gaétan Morin, p. 113-169.
- Portes, A. et J. Böröcz, 1989. « Contemporary Immigration: Theoretical Perspectives on Its Determinants and Modes of Incorporation », *The International Migration Review*, vol. 23, n° 3, p. 606-630.
- Rosental, P. A., 1999. *Les sentiers invisibles. Espace, familles et migrations dans la France*. Paris, École des Hautes Études en Sciences Sociales.
- Sayad, A., 1985. « L'immigration algérienne en France, une immigration "exemplaire" », in J. Costa-Lascoux et E. Temine (dir.), *Les Algériens en France, genèse et devenir d'une migration*. Paris, Publisud, p. 19-49.
- Sayad, A. et P. Bourdieu, 1991. *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*. Paris, De Boeck Université.
- Sjaastad, L. A., 1970. « The Costs and Returns of Human Migration », in H. W. Richardson (dir.), *Regional Economics*. Londres, Palgrave Macmillan, p. 115-133.
- Smith, M. P., 2005. « Transnational Urbanism Revisited », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 31, n° 2, p. 235-244.
- Stake, R. E., 1994. « Case Studies », in N. K. Denzin et Y. S. Lincoln (dir.), *Handbook of Qualitative Research*. Thousand Oaks, Sage, p. 236-247.
- Tilly, C., 1990. « Transplanted Networks », in V. Yans-MacLaughlin (dir.), *Immigration Reconsidered: History, Sociology, and Politics*. New York, Oxford University Press, p. 79-95.
- Vatin, F., 2008. « L'esprit d'ingénieur: pensée calculatoire et éthique économique », *Revue française de socio-économie*, n° 1, p. 131-152.
- Vertovec, S., 2009. *Transnationalism*. New York, Routledge.
- Vertovec, S., 2002. « Transnational Networks and Skilled Labour Migration ». Communication présentée à: Ladenburger Diskurs "Migration" Gottlieb Daimler- und Karl Benz-Stiftung, Ladenburg, 14-15 février 2002.

- Vinck, D., 2014. «Pratiques d'ingénierie», *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 8, n° 2, p. 225-243.
- Vinck, D. et E. Blanco, 1999. *Ingénieurs au quotidien: ethnographie de l'activité de conception et d'innovation*. Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.
- Wellman, B., 1983. «Network Analysis: Some Basic Principles», *Sociological Theory*, vol. 1, p. 155-200.
- Wimmer, A. et N. Glick-Schiller, 2003. «Methodological Nationalism, the Social Sciences, and the Study of Migration: An Essay in Historical Epistemology», *International Migration Review*, vol. 37, n° 3, p. 576-610.

## Diversité urbaine



# Discours de jeunes issus de groupes minoritaires sur les inégalités scolaires au Québec The Discourse of Minority Youth on School Inequalities in Québec

Marie-Odile Magnan, Annie Pilote, Tya Collins et Pierre Canisius Kamanzi

Volume 19, 2019

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1065122ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1065122ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Groupe de recherche diversité urbaine

ISSN

1913-0708 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Magnan, M.-O., Pilote, A., Collins, T. & Kamanzi, P. C. (2019). Discours de jeunes issus de groupes minoritaires sur les inégalités scolaires au Québec. *Diversité urbaine*, 19, 93–114. <https://doi.org/10.7202/1065122ar>

### Résumé de l'article

Au Canada, malgré la massification de l'enseignement supérieur, des inégalités de persévérance persistent. Au Québec, des recherches ont permis d'identifier les régions de provenance des jeunes pour lesquels le taux de décrochage au secondaire et au postsecondaire est plus élevé, entre autres les Caraïbes et l'Amérique centrale et du Sud. Dans cette étude qualitative, une analyse inductive et rétrospective des récits de vie de 24 jeunes fréquentant le postsecondaire à Montréal, dont les parents sont nés dans les Caraïbes ou en Amérique latine, a été réalisée. Notre analyse critique relève les effets inégalitaires perçus de l'action scolaire et de l'environnement sur leur vécu. En conclusion, des pistes de réflexion sont évoquées afin de développer de manière systémique des pratiques d'équité.

# Discours de jeunes issus de groupes minoritaires sur les inégalités scolaires au Québec

## The Discourse of Minority Youth on School Inequalities in Québec

**MARIE-ODILE MAGNAN**

*Département d'administration et fondements de l'éducation,  
Université de Montréal, marie-odile.magnan@umontreal.ca*

**ANNIE PILOTE**

*Département des fondements et pratiques en éducation, Université Laval,  
annie.pilote@fse.ulaval.ca*

**TYA COLLINS**

*Département d'administration et fondements de l'éducation,  
Université de Montréal, ty.collins@umontreal.ca*

**PIERRE CANISIUS KAMANZI**

*Département d'administration et fondements de l'éducation,  
Université de Montréal, pierre.canisius.kamanzi@umontreal.ca*

**RÉSUMÉ** ■ Au Canada, malgré la massification de l'enseignement supérieur, des inégalités de persévérance persistent. Au Québec, des recherches ont permis d'identifier les régions de provenance des jeunes pour lesquels le taux de décrochage au secondaire et au postsecondaire est plus élevé, entre autres les Caraïbes et l'Amérique centrale et du Sud. Dans cette étude qualitative, une analyse inductive et rétrospective des récits de vie de 24 jeunes fréquentant le postsecondaire à Montréal, dont les parents sont nés dans les Caraïbes ou en Amérique latine, a été réalisée. Notre analyse critique relève les effets inégalitaires perçus de l'action scolaire et de l'environnement sur leur vécu. En conclusion, des pistes de réflexion sont évoquées afin de développer de manière systémique des pratiques d'équité.

**ABSTRACT** ■ In Canada, despite a generally broadened access to higher education, inequalities pertaining to perseverance persist. Regarding minority students who have higher secondary and postsecondary dropout rates in Québec, research has identified their regions of provenance; namely, the Caribbean and Central and South America. In this qualitative study, we analyse the life histories of 24 students attending postsecondary institutions in Montreal whose parents were born in the Caribbean and Latin America. Our analysis brings to light the perceived inequity resulting from school action and the social environment on young people's experiences. We conclude with some reflections oriented toward developing systemic practices of equity.

**MOTS CLÉS** ■ Inégalités scolaires, immigration, postsecondaire, pratiques scolaires, équité.

**MOTS CLÉS** ■ School inequalities, immigration, postsecondary education, school practices, equity.

## Introduction

Dans les dernières décennies, le Canada a largement investi dans le développement de l'enseignement supérieur. En conséquence, l'accès aux études postsecondaires s'est élargi (Dubet *et al.* 2010 ; OCDE 2009). Cependant, des inégalités persistent quant à la persévérance scolaire et plusieurs touchent les étudiants issus de milieux défavorisés (Kamanzi *et al.* 2010), les étudiants étrangers ou d'immigration récente (Kanouté et Lafortune 2011), les étudiants autochtones (Statistique Canada 2013) et les étudiants en situation de handicap (Pautel 2017 ; Vaillancourt 2017). Jusqu'à présent, plusieurs recherches ont porté sur les trajectoires ou sur les parcours de ces populations étudiantes (Chenard *et al.* 2013). Dans cet article, nous nous intéressons aux inégalités ressenties par les étudiants en nous penchant sur un groupe peu étudié jusqu'à présent dans le champ de l'enseignement supérieur : les étudiants nés de parents immigrants originaires des Caraïbes et de l'Amérique latine. Au Québec, des recherches ont montré que les jeunes en provenance de ces régions ont le taux de décrochage le plus élevé au secondaire et, dans une moindre mesure, au postsecondaire. Or, le capital scolaire et le capital économique ne permettent pas à eux seuls d'expliquer ces inégalités scolaires (Mc Andrew *et al.* 2015).

Dans l'étude qualitative exploratoire sur laquelle s'appuie cet article, une analyse des récits de vie (Bertaux 2005) de 24 jeunes fréquentant un établissement postsecondaire à Montréal et dont les parents sont nés dans les Caraïbes ou en Amérique latine a été réalisée. Plutôt que de s'inscrire dans une approche cherchant à expliquer les inégalités scolaires par l'« origine » des élèves ou par des facteurs individuels, notre analyse vise à détecter, dans le discours des jeunes, les effets perçus de l'action scolaire et de l'environnement sur leurs parcours scolaires, tant au secondaire qu'au postsecondaire (Dhume *et al.* 2011). L'objectif de cet article est de cerner les obstacles imposés par le système ou les mécanismes pouvant mener à la production d'inégalités afin de proposer des pistes de recherche et d'action. Une analyse thématique inductive et rétrospective inspirée des théories critiques en éducation a été réalisée (Freire 1970). En conclusion, nous présentons des pistes visant à inspirer de futures

recherches sur l'action scolaire et à développer de manière systémique des pratiques d'équité.

### **Une typologie des angles adoptés pour appréhender les inégalités scolaires**

La question des inégalités scolaires chez les jeunes nés de parents immigrants a été abordée sous plusieurs angles. Nous nous inspirons de la typologie de Dhume *et al.* (2011) élaborée en contexte français pour définir les trois principaux types de travaux québécois : 1) un angle centré sur les effets de l'« origine » du public scolaire (Mc Andrew *et al.* 2015), 2) un angle centré sur les effets du marché scolaire, c'est-à-dire sur les effets de la ségrégation des publics scolaires immigrants en milieu défavorisé (Kamanzi *et al.* 2016), et 3) un angle centré sur les effets de l'action scolaire, c'est-à-dire sur les représentations, les préjugés et les pratiques scolaires pouvant mener à des discriminations systémiques (Borri-Anadon 2016 ; Potvin et Leclercq 2014). Les deux derniers angles ont l'avantage de ne pas se limiter aux acteurs sociaux mais plutôt d'identifier des effets liés aux politiques scolaires, au marché scolaire et aux actions du personnel scolaire. Notre cadre d'analyse se centre sur ces deux angles pour mieux éclairer les inégalités scolaires telles qu'elles sont perçues par les élèves nés de parents immigrants. Dans cette section, nous brossons d'abord un tableau des forces et des limites de ces trois angles d'approche pour ensuite indiquer les dimensions retenues dans le cadre de l'analyse qualitative présentée dans cet article.

#### ***Un angle centré sur les effets de l'« origine »***

Dans la dernière décennie, les recherches tant qualitatives que quantitatives menées au Québec sur les inégalités scolaires des élèves nés de parents immigrants ont porté principalement sur leurs cheminements scolaires. Les analyses centrées sur les « publics », presque institutionnalisées vu leur dominance, ont l'avantage de permettre l'identification des obstacles objectifs attribuables aux ancrages sociaux (capital scolaire et économique des familles, origine ethnoculturelle, genre, etc.) (Bakhshaei et Mc Andrew 2011 ; Lafortune et Balde 2012). Ces recherches traitent surtout des parcours, des facteurs de réussite ou d'abandon selon l'origine ethnoculturelle et sociale. Cette section donne un aperçu de leurs résultats.

Au Québec, les recherches indiquent que les performances scolaires des jeunes issus de l'immigration sont comparables, voire supérieures dans certains cas, à celles de leurs pairs dont les parents sont natifs du Canada (Mc Andrew *et al.* 2015). Cet état de fait s'explique principalement

par des politiques québécoises d'immigration sélectives visant l'accueil d'immigrants qualifiés et hautement scolarisés. Toutefois, les jeunes nés de parents immigrants ne forment pas un groupe homogène, et certains groupes obtiennent des résultats scolaires relativement plus faibles que ceux de l'ensemble. À cet égard, plusieurs études menées au Québec révèlent que les jeunes dont les parents proviennent des régions suivantes ont des parcours scolaires fragiles et des taux de décrochage plus élevés que les autres élèves : Caraïbes et Afrique subsaharienne ; Amérique centrale, Amérique du Sud et Asie du Sud (Kamanzi *et al.* 2016 ; Mc Andrew *et al.* 2015). Or, même en tenant compte du capital économique et scolaire des parents, certains chercheurs notent un « résiduel ethnique », difficilement explicable, qui semble jouer sur ces taux de décrochage (Mc Andrew *et al.* 2015). Ajoutons que l'on trouve davantage d'élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage chez les jeunes en provenance des Caraïbes et de l'Amérique latine comparativement à l'ensemble de la population (Mc Andrew *et al.* 2011). Cette surreprésentation n'est pas sans effet sur le vécu scolaire de ces jeunes, sur leurs aspirations, sur leur estime de soi, sur leur identité et sur leur sentiment d'appartenance à la société québécoise. Les jeunes nés de parents caribéens sont également enclins à avoir vécu des situations d'exclusion lors de leurs études primaires et secondaires (Collins et Magnan 2018 ; Lafortune 2012).

Quelques recherches quantitatives se sont penchées sur l'accès aux études supérieures et sur la persévérance chez les jeunes nés de parents immigrants au Québec (Kamanzi et Murdoch 2011). Elles indiquent que ces jeunes (de première et deuxième générations d'immigration) accèdent davantage à l'université et ont des aspirations universitaires plus élevées que les jeunes de la troisième génération ou plus (Kamanzi *et al.* 2016), y compris ceux qui sont issus de milieux défavorisés ou qui ont eu des difficultés scolaires. Toutefois, des enquêtes quantitatives ont montré des écarts liés à l'accès selon le pays d'origine des parents, pour les jeunes de première et deuxième générations : l'accès à l'université est élevé pour les étudiants ayant des parents d'origine européenne, anglo-saxonne et asiatique (Asie de l'Est et du Sud-Est), alors qu'il est plus faible pour leurs pairs ayant des parents nés dans les Caraïbes et en Amérique latine.

Ces recherches mettent surtout en exergue les effets du capital scolaire et économique des familles et ceux liés aux pays d'origine (Mc Andrew *et al.* 2015). Cet angle d'analyse, bien qu'éclairant, se concentre sur les processus microsociologiques liés à l'« origine ». Il permet de faire des constats sur l'écart entre l'école et certains acteurs sociaux, soit, mais il ne permet pas d'éclairer la manière dont les politiques, les dynamiques des marchés scolaires et l'action de l'institution scolaire et de ses agents contribuent à la production ou à la réduction des inégalités.

### ***Un angle centré sur les effets de l'« environnement »***

L'entrée par l'environnement, quant à elle, permet de se distancier des acteurs pour analyser l'effet des politiques éducatives et des dynamiques des marchés scolaires locaux et nationaux sur les inégalités. La ségrégation des publics scolaires immigrants en milieu défavorisé y est notamment relevée, de même que les inégalités d'accès aux écoles privées ou aux programmes sélectifs offerts dans le système public. On y relate l'effet du marché scolaire et des choix scolaires, voire des non-choix (école de quartier, par exemple), sur les parcours subséquents (Grenier 2017 ; Kamanzi *et al.* 2017 ; Mc Andrew *et al.* 2011). Les recherches ont notamment révélé que les étudiants provenant des Caraïbes et de l'Amérique latine disposent de moins d'informations sur les options d'orientation (Magnan *et al.* 2017). Ces jeunes sont davantage socialisés dans des établissements scolaires publics en milieu défavorisé, ce qui réduit leur accès à une socialisation valorisant la poursuite d'études postsecondaires et leur accès à des ressources informationnelles pertinentes sur les choix d'orientation à venir (Lafortune et Balde 2012). Or, la socialisation au secondaire a un impact important sur la construction des aspirations aux études supérieures (Draelants 2013) et sur la facilité ou la difficulté à naviguer de manière stratégique dans un système scolaire méritocratique favorable au groupe majoritaire. Au cégep, ils sont également plus enclins à opter pour des programmes techniques comparativement à leurs pairs nés de parents immigrants ; ils ont donc moins accès que ces derniers à la socialisation offerte dans les programmes préuniversitaires (Kamanzi *et al.* 2016). Ainsi, des effets systémiques pourraient jouer en partie sur l'accès de ces jeunes au postsecondaire et, en particulier, à l'université.

Ces recherches portent donc sur des dynamiques macrosociologiques et recommandent des changements politiques permettant de restructurer le fonctionnement du système éducatif. Cet angle d'approche remet en question les dynamiques des marchés scolaires, l'existence des programmes sélectifs et des écoles privées. Toutefois, cette entrée par l'environnement permet surtout d'établir des constats et des pistes à long terme ; elle ne permet pas d'élaborer des pistes d'action à court terme pouvant être mises en place dans l'école, dans les actions posées par le personnel dans le quotidien scolaire.

### ***Un angle centré sur les effets de l'« action scolaire »***

L'entrée par l'action de l'école, centrée sur les inégalités de traitement, a été peu étudiée dans les recherches au Québec. L'ethnisation des normes scolaires, les représentations, les préjugés, les discours et les pratiques du

personnel scolaire, surtout en matière d'évaluation et d'orientation, ont été peu analysés jusqu'à présent. Seules quelques recherches ont abordé, par exemple, l'effet de la discrimination systémique associée aux pratiques d'orientation et de relégation des jeunes immigrants à la formation générale des adultes (Potvin et Leclercq 2014) ou des pratiques unilingues standardisées d'orthophonistes auprès d'élèves allophones nés de parents immigrants (Borri-Anadon 2016). Or, se pencher davantage sur les pratiques institutionnelles permet notamment de définir des « pistes d'action » visant l'équité en éducation à court terme. Cette approche, qui s'éloigne de la pensée axée sur les déficits (*deficit thinking*), peut contribuer à responsabiliser le personnel scolaire, principalement issu de la classe moyenne et du groupe majoritaire, en l'invitant à affiner ses pratiques auprès des « publics » (élèves issus de divers groupes ethnoculturels, linguistiques ou religieux). Cette façon d'envisager la recherche en éducation constitue une piste qui permet d'aller au-delà des effets familiaux et individuels afin de trouver des processus pouvant mener à des discriminations systémiques. Léger (1997 : 59) écrit : « la principale source des écarts de réussite scolaire est peut-être à chercher dans les pratiques d'orientation et d'évaluation, dans les préjugés et les modèles sociaux dominants qui dévalorisent certains et valorisent d'autres, donc du côté des maîtres et des structures scolaires et non du seul côté des élèves ».

### *Cadre d'analyse inspiré des théories critiques*

Au Québec, la littérature scientifique semble pour l'instant dominée par des recherches individualisant les inégalités scolaires, mettant l'accent sur les parcours scolaires et sur l'origine ethnoculturelle de ces jeunes. Cet angle d'analyse peut être qualifié de culturaliste (Lentin 2005 ; Thésée et Carr 2016) puisqu'il repose sur les impacts de l'« origine », de la « culture » et du statut d'immigration pour expliquer les inégalités scolaires. Quoique ces pistes d'explication soient utiles à la compréhension des parcours scolaires des jeunes issus de groupes minoritaires, leur portrait mérite d'être enrichi par l'exploration d'autres dimensions pouvant être occultées dans une posture culturaliste, telles que les impacts institutionnels et systémiques. C'est pourquoi notre article adopte un angle d'approche complémentaire, inspiré des théories critiques en éducation (Freire 1970 ; Dei 2013), afin de jeter un autre éclairage sur les phénomènes d'inégalités identifiés dans la littérature. Nous envisageons le système éducatif et l'école comme des lieux pouvant produire et reproduire les inégalités entre les groupes majoritaires et les groupes minoritaires, voire les groupes racisés<sup>1</sup> (Eid 2012). Nos analyses mettent donc surtout en exergue le rôle du système éducatif et de l'école dans la construction des inégalités à

travers les discours des jeunes, des effets pouvant potentiellement mener à des discriminations systémiques pour certains groupes.

Une composante essentielle des théories critiques est l'importance accordée aux points de vue des groupes minoritaires, souvent exclus des discours dominants. Une analyse critique des effets de l'environnement et de l'action scolaire, tels qu'ils sont perçus par les jeunes et exprimés dans leur discours, contribue à valider leurs expériences tout en s'interrogeant sur les systèmes dominants (Dei 2013). Nous rapportons donc la parole des jeunes en choisissant de nous pencher sur les aspects suivants : les effets liés à la ségrégation en milieu scolaire défavorisé ; les effets liés aux représentations, aux stéréotypes et aux préjugés du personnel qui structurent inconsciemment l'action scolaire, dont les pratiques de notation et d'orientation (Magnan *et al.* 2016) ; les effets liés au caractère ethnocentrique de la gestion, des normes scolaires et du curriculum formel ; les effets liés aux inégalités quant à l'accès aux informations permettant de faire des choix d'orientation éclairés au postsecondaire. Concrètement, nous avons analysé de manière inductive les influences perçues de l'environnement selon le discours des jeunes, soit les effets systémiques liés à la fréquentation d'une école en milieu défavorisé. Nous avons également tenu compte des influences perçues de l'action scolaire : attitudes du personnel scolaire, regroupements par filières, relégation en classe spécialisée ou en formation générale des adultes, manque d'informations sur les choix d'orientation, perception d'un curriculum formel et informel non inclusif, etc.

Il est important de souligner que nous avons choisi, dans le cadre de cet article, de ne pas analyser les effets positifs perçus qui ont été mentionnés dans le cadre des entretiens, notre objectif principal étant d'identifier les mécanismes pouvant amplifier les inégalités scolaires dans le microcosme que constitue l'école, et ce, afin de définir des pistes de recherche pour l'action scolaire et des pistes de réflexion pour favoriser l'équité en milieu scolaire.

### **Approche méthodologique**

Les résultats présentés dans cet article proviennent d'une étude qualitative portant sur les jeunes nés de parents immigrants fréquentant un cégep à Montréal ( $n = 60$ )<sup>2</sup>. Une fois l'analyse sur le processus d'orientation des jeunes issus de l'immigration terminée, nous avons choisi d'effectuer une analyse secondaire des récits scolaires rétrospectifs des jeunes nés de parents immigrés des Caraïbes et de l'Amérique centrale et du Sud ( $n = 24$ ). En effet, des données sur les effets perçus de l'environnement scolaire et de l'action scolaire ont émergé de façon inductive chez ces sous-groupes du corpus.

Les participants ont été recrutés selon les critères d'inclusion suivants : être né au Québec ou être arrivé au Québec au primaire ; avoir deux parents immigrants ; avoir fait ses études primaires et secondaires en français dans la région de Montréal ; étudier dans un cégep francophone ou anglophone à Montréal et être âgé entre 18 et 30 ans au moment de l'entrevue. Diverses techniques de recrutement ont été employées, notamment le recours à des listes d'étudiants fréquentant un cégep à Montréal, l'utilisation de la plateforme Facebook et la technique en boule de neige.

Au total, 24 entretiens ont été menés auprès de jeunes cégépiens originaires des Caraïbes, de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud. Plus précisément, le corpus comprend 18 jeunes nés au Québec et 6 arrivés avant l'âge de 6 ans. En ce qui concerne les régions de provenance, 14 jeunes ont des parents nés dans les Caraïbes et 10 en Amérique centrale et du Sud. Il faut spécifier que pour des raisons de confidentialité et en conformité avec les exigences du Comité plurifacultaire d'éthique de la recherche de l'Université de Montréal (CPÉR), les participants cités dans cet article sont identifiés par un numéro.

Des entrevues semi-dirigées menées en profondeur ont été effectuées (Bertaux 2005). Elles ont duré entre 1 h 30 et 2 h 30. Cette technique de collecte de données était en phase avec l'angle d'approche interprétatif préconisé. En effet, elle a permis de documenter *a posteriori* le point de vue des jeunes sur les effets de l'environnement et de l'action scolaire sur leur parcours (Pilote et Garneau 2011), plus particulièrement la part relative à la fréquentation d'une école en milieu défavorisé et celle relative aux attitudes du personnel scolaire et aux pratiques d'évaluation, d'orientation et de classement. Lors des entretiens, les participants ont été invités à raconter leur histoire, et plus spécifiquement le parcours migratoire de leurs parents, leur expérience scolaire au primaire et au secondaire, de même que leur processus d'orientation au postsecondaire. Les jeunes ont eu le choix de répondre aux questions en français ou en anglais. La moitié des entrevues ont été menées par des assistantes de recherche elles-mêmes issues de l'immigration. Les entretiens ont été enregistrés et retranscrits intégralement.

La question de recherche suivante a guidé l'analyse des entretiens : Quels sont les effets de l'environnement et de l'action scolaire perçus par les jeunes nés de parents immigrants sur leur parcours scolaire ? Nous avons codé tous les extraits d'entretiens liés aux effets de l'environnement et aux effets de l'action scolaire à l'aide du logiciel *QDA Miner*. Ce codage met en lumière les effets perçus par l'ensemble des participants. Notre cadre théorique nous a permis de sortir de l'angle « centré sur les effets de l'origine » et de détecter des processus potentiellement systémiques tels que les jeunes les perçoivent et les identifient.

## Résultats

Dans un premier temps, l'analyse met en exergue les effets liés à l'environnement selon les jeunes, et dans un deuxième temps, les effets liés à l'action scolaire. Cette analyse permet de dégager les principaux effets qui ressortent des discours. Dans la section *Discussion et conclusion*, nous proposons des pistes relatives aux pratiques du personnel scolaire.

### *Des effets liés à l'environnement : ségrégation dans les milieux défavorisés*

L'analyse des entretiens nous permet d'approfondir l'expérience que font les jeunes des milieux scolaires défavorisés tels qu'ils les décrivent dans leur récit. Ils relatent ainsi avoir grandi dans des quartiers défavorisés où ils ont été témoins d'activités criminelles (gangs de rue) et de situations de violence. Ils dépeignent leurs écoles comme étant délabrées et non propices à l'apprentissage. De plus, ils semblent marqués par la représentation négative de leur école relayée par les médias; le décrochage, la consommation de drogues et la délinquance sont souvent associés à l'image de leur établissement: « *C'était comme l'école qui était toujours aux journaux, il y avait toujours quelque chose qui se passait dans le quartier, c'était chaud... parce que quand tu viens de [cette école]... quand tu viens de ce quartier-là, on s'attend à ce que tu finisses mal.* » (participante M3, femme, 22 ans, Haïtienne)

Un sentiment de ségrégation ressort des discours des jeunes alors qu'ils se disent entourés d'élèves ayant des « problèmes ». Qui plus est, ils mentionnent que leurs pairs ne bénéficient pas d'un soutien approprié:

*C'était une école qui accueillait beaucoup d'élèves qui avaient redoublé au primaire ou qui ont beaucoup de lacunes. Puis, aussi, le quartier, c'est un quartier très difficile. Y a beaucoup de parents monoparentaux, y a beaucoup de violence. Fait que ce n'est pas un quartier qui, comment dire, qui aide les jeunes. Fait que ça explique beaucoup les difficultés à l'école, y a aussi beaucoup de délinquance là-bas* (participant R2, homme, 20 ans, Salvadorien).

Les jeunes sont conscients de l'image négative de leur établissement scolaire et des faibles aspirations associées à leur communauté ou à l'école qu'ils fréquentent. Ils trouvent également difficile de réussir à l'école à cause de l'influence de leurs pairs et de l'environnement:

*Au secondaire, tu es vraiment avec tes amis, tu veux les suivre un peu. Puis tu sais, comme là-bas, il y avait beaucoup de délinquance, fait que moi je suivais un peu le groupe... Moi, j'en ai côtoyé beaucoup, puis ça m'a*

*beaucoup influencé malheureusement. J'ai un peu comme décroché de l'école pendant cette période-là. C'est aussi, il y a plein de cas comme des jeunes filles qui tombent enceintes vraiment jeunes, ça j'en ai vu. Je ne sais pas, j'ai vu tellement d'affaires* (participant R2, homme, 20 ans, Salvadorien).

Certains répondants dont les parents ont vécu une mobilité sociale ascendante ont réussi à quitter ces quartiers défavorisés au fil de leur parcours. Ils se demandent toutefois quel aurait été leur destin s'ils y étaient restés :

*Ça, c'est peut-être quelque chose qui m'a marqué [dans mon ancien quartier], c'est que beaucoup de mes amis ont mal tourné. Beaucoup. Puis, ça a éclaté, après ça il y a eu les gangs de rue, ça a éclaté. Puis, il faut dire que peut-être qu'à l'époque on n'avait pas beaucoup de chemins menant vers le succès, on n'avait pas beaucoup de modèles. Je ne sais pas si moi-même j'aurais mal tourné en restant là. J'ai vu des morts, des gens qui ont été en prison* (participant A1, homme, 26 ans, Haïtien).

Ajoutons que leurs parents, nouvellement arrivés, ne sont parfois pas informés sur les dynamiques liées à leur nouveau quartier de résidence ni sur les effets potentiellement négatifs sur le parcours scolaire de leurs enfants :

*Parce que j'arrivais dans le quartier... puis, il y avait des histoires de gangs de rue qui étaient très, très d'actualité dans ce temps-là... mais, tu sais, les parents, quand ils déménagent, ils ne pensent pas à des affaires comme ça, ils ne pensent pas que tu auras des problèmes comme ça* ( participante M3, femme, 22 ans, Haïtienne).

De plus, les parents nouvellement arrivés ne connaissent pas toujours bien les rouages et le fonctionnement du marché scolaire et la flexibilité de la carte scolaire au Québec. Ils croient que leur enfant est obligé de fréquenter l'école de quartier, bien que la loi sur l'instruction publique stipule que les parents ont le droit de choisir l'école de leur enfant : « *Puis après il y avait la loi qui nous disait qu'il fallait les envoyer dans le quartier* » ( participante M1, femme, 24 ans, Chilienne).

*A contrario*, les jeunes ont également raconté que leurs parents auraient souhaité les inscrire dans une école privée pour fuir les « publics scolaires » fréquentant l'établissement public de leur quartier. Toutefois, des contraintes financières semblent avoir empêché ce choix scolaire, aux dires des jeunes interrogés. Ainsi, les jeunes de notre corpus ont fréquenté, en majeure partie, les écoles publiques de leur quartier au primaire et au secondaire.

### **Des effets liés à l'action scolaire**

Des effets liés à l'action scolaire sont ressortis des discours des jeunes : accès inégal aux informations essentielles et stratégiques à leur orientation ; perception de faibles aspirations et d'indifférence de la part du personnel scolaire ; classements par filières et identification en éducation spécialisée, et un sentiment d'exclusion.

#### Accès inégal aux informations essentielles et stratégiques

Le manque d'accompagnement des parents immigrants par l'école et son impact sur la suite du parcours de ces jeunes ressortent des témoignages recueillis à plusieurs étapes des parcours scolaires :

*Quand c'était les vacances de Noël, je n'étais pas au courant qu'il fallait retourner à l'école après, je pensais que c'était des vacances à long terme, donc le premier mois de janvier je ne suis pas allé à l'école, puis ma mère travaillait. Donc l'école pouvait bien appeler à la maison, mais personne ne répondait aux appels... Donc, j'ai redoublé mon année scolaire (participant R3, homme, 26 ans, Péruvien).*

Le personnel scolaire peut parfois tenir pour acquis que les parents immigrants sont outillés et décodent le fonctionnement de la vie scolaire. Ce manque d'information ou ces mécompréhensions se répercutent non seulement sur les parcours au secondaire, mais également sur l'accès au cégep :

*Arrivé en secondaire 5, j'ai mangé une claque... bien pas une claque là, c'est au sens figuré. Parce que je me suis rendu compte que le cégep s'en venait... puis je suis allé voir la conseillère d'orientation, puis elle était comme : « Tu n'as pas les notes pour » (participant R2, homme, 20 ans, Salvadorien).*

Des jeunes relatent qu'ils n'étaient pas informés sur les enjeux liés à l'admissibilité aux programmes de cégep :

*On ne le savait pas, il y en a qui étaient en secondaire 5 qui avaient des maths de 4, des maths de 3, on s'en rendait pas compte. On ne savait pas, c'est arrivé en secondaire 5 que tout à coup, on nous a parlé du premier tour, de s'inscrire [au cégep]. Puis on s'inscrit où ? Pourquoi là ? Quoi ? On n'était tellement pas préparés, oh my god. Puis la majorité sont allés en accueil intégration au cégep parce qu'ils ne savent pas [dans quel programme s'inscrire], fallait juste t'inscrire au cégep pour t'inscrire au cégep. C'est malade, c'est malade moi j'ai été à Rosemont. Pourquoi j'ai été à Rosemont ? Je ne sais pas. (rires) Je ne sais pas ! [...] Vraiment, t'es là puis t'es comme : Qu'est-ce que je fais là ? ( participante M3, femme, 22 ans, Haïtienne)*

Selon les témoignages de ces jeunes, le personnel scolaire ne semble pas les avoir informés de la suite de leur parcours au cégep, assumant qu'ils sauraient bien naviguer dans le système éducatif québécois. Un sentiment d'anomie ressort des témoignages :

*Mais tu sais, moi, j'ai eu, mon problème c'est que je n'ai jamais eu d'appui, j'ai jamais eu de référence. Mon grand frère, il a coulé des cours, donc c'est moi, j'ai fini mon secondaire avant mon frère. Puis, euh, il y avait personne pour me guider. J'étais comme dans un océan, je ne savais pas où j'allais, je ne savais pas ce que je faisais, je ne savais pas où ça allait me mener... Moi, je connais plein d'amis qui ont des diplômes puis qui travaillent dans des domaines complètement nuls, dans des entrepôts, puis des trucs comme ça. Donc, c'est triste, je me cherchais (participant A1, homme, 26 ans, Haïtien).*

Ainsi, les jeunes semblent vivre une iniquité. À leurs yeux, l'institution ne les accompagne pas suffisamment pour les aider à décrypter le système et les choix d'orientations possibles : « *c'est vraiment comme tu finis l'école. Ok, bye, bonne chance, bon futur puis c'est tout* » ( participante M2, femme, 25 ans, Salvadorienne/Guatémaltèque). Rétrospectivement, ces jeunes se montrent critiques envers l'institution. Ils indiquent que s'ils avaient été membres du personnel scolaire, ils auraient agi différemment : « *Si j'avais par exemple à conseiller du monde, je dirais : fais-les, tes maths fortes, au secondaire, fais-les, tes sciences, fais tout ce que tu as à faire au secondaire pour rentrer au cégep bien équipé, parce que ça change tellement les intérêts, ça change c'est fou, tu rentres puis tu te rends compte, puis tu coules...* » ( participante V8, femme, 19 ans, Dominicaine).

Ces difficultés ressenties au postsecondaire peuvent conduire au décrochage ou à un allongement de la durée de leur parcours scolaire. Plusieurs jeunes du corpus ont en effet changé plusieurs fois de programme, notamment à la suite de la fréquentation du programme d'accueil et d'intégration au cégep.

### Indifférence institutionnelle et faibles aspirations ressenties

Plusieurs extraits d'entretiens révèlent un sentiment d'« indifférence institutionnelle » chez les participants. Les jeunes ont l'impression que le personnel scolaire ne se préoccupe pas de leur bien-être, notamment parce qu'ils n'interviennent pas pour faire cesser des situations d'intimidation ou de racisme quotidien à leur égard. Selon eux, le personnel scolaire entretient de faibles aspirations pour eux, ce qu'ils associent parfois au racisme. Ces sentiments apparaissent, dans les discours des jeunes, à plusieurs étapes de leur parcours scolaire.

Au secondaire, les participants relatent avoir vécu plusieurs événements, comme des réactions de surprise de la part des professeurs

lorsqu'ils ont de bons résultats scolaires, ou le fait de se faire suggérer des programmes non désirés ou moins prestigieux par les conseillers d'orientation.

*Bien, il avait regardé, moi j'avais dit je veux faire travailleuse sociale, il a sorti mon bulletin et il a dit: « Hiiii, non je ne pense pas que tu vas pouvoir faire travailleuse sociale... qu'est-ce que moi je te proposerais, c'est de faire un DEP. » Là, il m'a sorti un cahier de DEP: « Tu vois il y a ça, ça, ça... toi, lequel que tu préfères? » J'ai dit: « Bien là, infirmière » (participante M5, femme, 19 ans, Haïtienne).*

Dans cet extrait, la participante voit son plan de carrière changer en l'espace d'une seule rencontre avec ce conseiller d'orientation, un plan qu'elle n'avalise pas. Même s'il juge qu'elle n'a pas des notes assez élevées, il ne lui offre pas d'autres pistes pour lui permettre d'accéder au cégep et de réaliser ses aspirations.

Au cégep, les jeunes rapportent avoir ressenti de faibles aspirations à leur égard, voire des stéréotypes:

*En tout cas, je me permets de le voir comme si c'était du racisme là, mais exemple, comme tantôt je suis allée voir aux services aux étudiants, puis là, la dame elle dit: « tu es en quel programme? », je lui dis « en réadaptation physique », « ah ok, ouais, pour l'annulation? », mais je sais pas c'était comme, comme si elle avait genre, j'étais comme, pourquoi tu as assumé que ça allait être ça (participante M4, femme, 24 ans, Haïtienne).*

Selon ces jeunes, ils sont parfois perçus comme étant de moins bons élèves en raison de la couleur de leur peau ou de leur origine sociale présumée; cela peut conduire à une expérience de dissociation entre leur image personnelle et leurs compétences réelles et leur image perçue par le personnel scolaire (Goffman 1975).

### Classement et identification en classe spécialisée

Plusieurs jeunes ont exprimé un sentiment d'injustice vis-à-vis des pratiques et des procédures adoptées par les institutions éducatives, telles que les classements, les évaluations et l'identification en classe spécialisée, des constats faits par d'autres recherches menées au Canada, aux États-Unis et en Angleterre (Gillborn *et al.* 2012; Harper et Davis 2012; James et Turner 2017).

*On n'était pas préparé, ça, vraiment pas. Puis, je le dis puis je le redis, je sens comme, tu sais, si ma génération c'était une génération sacrifiée... pour vrai, la seule chose qu'on sait, c'est qu'en secondaire 3, il fallait avoir les mathématiques « 4-16 » ou « 4-36 »... Mais déjà là, tu décidais de ton*

*venir, mais tu ne t'en rendais pas compte* (participante M3, femme, 22 ans, Haïtienne).

Ce passage souligne un manque d'encadrement ou une mécompréhension des choix, dès la troisième secondaire. Les conséquences du choix de différents niveaux de mathématiques ne sont pas claires pour ces jeunes, ce qui mène à des incidences importantes sur la suite de leur parcours au cégep. Un processus de classement semble se jouer de manière inconsciente et implicite.

Pour les jeunes qui n'adoptent pas les comportements souhaités par le personnel scolaire et par l'institution, un classement en éducation spécialisée peut survenir. Un participant, qui se décrit comme étant « excité » au secondaire, se retrouve placé dans une classe spécialisée fréquentée par des élèves ayant des troubles de comportement. Il est alors dans une classe de garçons incluant plusieurs niveaux scolaires (multiâges). Il raconte que cette expérience n'a pas contribué à sa progression dans ses apprentissages et l'a exposé à l'influence négative de ses pairs (drogues, violence). Lorsqu'il prend la décision d'améliorer son comportement afin de pouvoir regagner les classes régulières, il est confronté à de multiples obstacles. Les enseignants lui répètent ceci : « *Aucune école va vouloir te recevoir, tu ne vas pas réussir, de toute façon, qu'est-ce que ça te sert* » (participant R3, homme, 26 ans, Péruvien). De plus, des décisions importantes sont prises sans que ses parents ou lui-même ne soient consultés : « *Moi, je pensais que j'étais en train de faire mon secondaire, j'ai dit pourquoi personne me l'a dit, dans mon bulletin, c'est écrit que j'avais passé. Ils m'ont dit : "Oui, tu avais passé, mais on a jugé que pour ton bien, c'était mieux que tu refasses ta 6<sup>e</sup> année."* »

Selon certaines recherches, quand les élèves sentent qu'ils ne seront pas capables d'atteindre leurs objectifs, réduits à l'étiquette que les enseignants leur attribuent, ils peuvent réagir en se conformant au regard des autres et en adoptant des comportements négatifs (Demanet et Van Houtte 2012). Pour cet étudiant, les problèmes de comportement qui lui ont été attribués au début du processus semblent s'amplifier et culminer en un sentiment de frustration :

*Les profs québécois, ils m'ont rendu difficiles mes études, j'ai eu un froid envers eux... Ils m'ont refusé l'accès au régulier quand je devais, quand je pouvais, quand j'avais ce qu'il fallait pour aller au régulier, puis ils m'ont interdit. Moi, pour moi, c'est pour leur bien à eux... j'ai toujours voulu, j'ai jamais fait de plainte, non. Mais je me suis révélé moi-même, parce que j'ai quand même, je n'aime pas l'injustice donc moi, je me suis pogné avec les professeurs, la police est venue, parce que j'allais me battre avec le professeur, ce n'est pas le moyen, mais j'étais tanné qu'ils jouent avec moi, tu vois* (participant R3, homme, 26 ans, Péruvien).

Lorsque les jeunes ne se conforment pas aux comportements attendus en milieu scolaire, cela peut mener, selon eux, à des erreurs quant au transfert en classe spécialisée :

*Certaines personnes pensaient que j'étais autiste, bien, enfin, des éducatrices spécialisées pensaient que j'étais autiste. Parce que moi aussi, j'avais tendance déjà tout petit à être un peu solitaire, si on veut, vraiment tout seul et en même temps, je ne parlais pas beaucoup le français et quand je piquais des crises, c'était violent. Donc, on a cru que j'étais autiste, mais finalement, ce n'est pas de l'autisme (participant R1, homme, 20 ans, Guatémaltèque).*

Cet étudiant allophone, en apprentissage du français, est ensuite classé, à l'adolescence, en formation générale des adultes, une étape de son parcours qu'il a trouvée particulièrement difficile. Entouré d'adultes, il a trouvé cette expérience intimidante.

### Sentiment d'exclusion

Les jeunes décrivent diverses situations générant un sentiment d'exclusion. En voici quelques exemples : l'interdiction de parler leur langue maternelle dans l'école (ici, on parle français), la perception que les élèves issus du groupe majoritaire « québécois » reçoivent davantage d'attention et de rétroactions positives, le sentiment d'être « étrangers » en raison des attitudes des enseignants et des pairs, etc. :

*Ouais, là, il y a quelqu'un qui nous a fait prendre conscience assez rapidement qu'on n'était pas comme les autres. Je ne sais pas qui, je ne sais pas si c'était monté avec le gars des vues. Euh, bien moi je me rappelle un cours je suis arrivé, premier cours, la prof elle dit : « Ah, on a beaucoup de communautés ethniques aujourd'hui, vous, monsieur, vous venez d'où ? » Puis là ça a commencé par moi, là je la regarde puis je lui dis : « Bien, je suis né ici. (Rires) Donc, j'sais pas de quoi vous parlez. » Puis, là, elle fait : « Bien là, tu n'es pas né ici dans la salle de classe. » Donc là, déjà là, le rapport a été déjà assez froid (participant A1, homme, 26 ans, Haïtien).*

Dans cet extrait, l'étudiant semble, dans son discours, souhaiter faire partie du groupe majoritaire. Toutefois, la professeure insiste sur sa différence.

Ce sentiment d'exclusion se reflète aussi dans le rapport des jeunes au curriculum des cours d'histoire, un curriculum ne leur faisant pas de place, selon eux, ne traitant pas de l'hétérogénéité de la population québécoise :

*Puis dans les cours d'histoire qu'on apprenait, de l'histoire du Québec, c'était vraiment, je voyais vraiment les Québécois, ils étaient vraiment, euh, dedans là, puis moi, je, on ne vient pas d'ici, donc je me, je me considérais pas vraiment québécoise au secondaire, oui ( participante V22, femme, 18 ans, Haïtienne).*

La sous-représentation des immigrants dans les cours d'histoire au Québec (Mc Andrew 2015) semble causer des sentiments d'exclusion ou d'altérisation, ce qui a un impact sur la construction identitaire et le sentiment de « faire partie » de la société québécoise. Les différences entre le « Nous » et le « Eux » sont donc exacerbées et ressenties comme telles par les jeunes.

## Discussion et conclusion

Les analyses révèlent que ces jeunes ressentent des effets négatifs liés à la fréquentation d'établissements scolaires ségrégués en milieu défavorisé, où la mixité sociale est faible. De manière rétrospective, ils racontent l'influence négative de leur environnement scolaire et, surtout, des pairs fréquentés. Ils soulignent également des effets ressentis liés à une forme d'indifférence institutionnelle et à de faibles aspirations entretenues à leur égard. La ségrégation dans des filières moins prestigieuses et le classement jugé inapproprié en classe spécialisée sont également soulevés par les participants de cette recherche. Les jeunes expriment aussi un sentiment d'exclusion du groupe majoritaire, tant dans la scolarisation formelle (curriculum) qu'informelle (interactions avec les enseignants).

L'analyse des entretiens permet de prendre en compte la voix des jeunes issus des familles immigrées des Caraïbes et de l'Amérique latine ainsi que leur expérience. Elle permet de documenter les effets de l'inégalité de traitement telle que perçue par les jeunes, des effets inscrits dans l'environnement et l'action scolaires. L'analyse présentée a permis de mettre en évidence quelques pratiques ségrégatives affichées ou cachées auxquelles sont exposés les élèves issus de l'immigration et qui fragilisent, à leurs yeux, leur parcours scolaire à court et à long terme. Plus encore, leurs récits reflètent des dynamiques de rapports de pouvoir entre groupe majoritaire et groupes minoritaires; des rapports pouvant mener, selon les jeunes, à des inégalités ou à des injustices scolaires. Les jeunes ont développé un regard critique sur leurs expériences scolaires qui les mène à analyser *a posteriori* des situations de racisme ou de discrimination scolaire (Druez 2016). Notre cadre d'analyse inspiré des perspectives critiques nous permet de mettre en lumière des pratiques pouvant contribuer à l'exclusion ou à la reproduction d'inégalités scolaires. Ces pratiques inégalitaires ont été relevées dans d'autres recherches, telles que la sélection d'un curriculum hégémonique et ethnocentrique (Giroux 1983), la surreprésentation d'élèves racisés en adaptation scolaire (Chapman *et al.* 2013; Robson *et al.* 2018), le classement d'élèves racisés dans des filières moins prestigieuses (Gillborn 2010) et le manque ou l'absence de soutien offert (Nieto et Bode 2008).

De plus, une méconnaissance ou une mécompréhension du fonctionnement du système éducatif semble ici pouvoir contribuer, de manière inéquitable, à des parcours scolaires davantage sinueux et fragilisés. De tels résultats ont aussi été constatés dans d'autres recherches menées en France (Ichou et Oberti 2014), aux États-Unis (Baum et Flores 2011) et au Québec (Gagnon-Paré et Pilote 2016). Certains jeunes rapportent avoir accès à des ressources et des informations incomplètes de la part du personnel scolaire sur l'ensemble des choix d'orientations possibles et sur les rouages du système. Il se pourrait également que ces jeunes décodent ou interprètent différemment les attentes méritocratiques relatives à l'accès aux filières d'excellence comparativement à leurs pairs issus du groupe majoritaire. Ces résultats sont éclairants sur le plan tant scientifique que social. Ils permettent de définir des pistes pour repenser la formation et les stratégies des conseillers d'orientation (ou d'autres intervenants scolaires). À notre avis, une question en particulier mérite davantage d'attention : comment utiliser les ressources du « système » scolaire pour activer le potentiel et la liberté de choix des jeunes (Sen 2010) afin de mieux les outiller face à l'ensemble des possibilités qui s'offrent à eux ?

L'analyse des entretiens fait ressortir plusieurs éléments importants qui s'éloignent de l'approche culturaliste et de la tendance en recherche à individualiser les inégalités. Elle invite à reconsidérer les pratiques du personnel scolaire à partir d'éléments relevés dans d'autres études menées dans des écoles pluriethniques (Potvin *et al.* 2016) : distinguer les difficultés d'apprentissage d'une langue seconde d'un trouble de comportement (Borri-Anadon 2016) ; bien comprendre le parcours migratoire des familles immigrantes pour mieux les accompagner et qu'elles puissent décoder le fonctionnement du système éducatif, et pour mieux adapter le soutien offert à leurs enfants (Audet *et al.* 2016) ; conserver des attentes élevées pour tous les jeunes, y compris les jeunes issus de minorités visibles ou racisées, et valoriser le développement de leur plein potentiel (Magnan *et al.* 2017) ; mobiliser les enseignants pour qu'ils valorisent la diversité présente dans leur classe et dans leur enseignement et qu'ils abordent les enjeux du racisme et de la discrimination sous la forme de débats et de discussions ; prendre conscience des filtres, des blocages de communication, des incompréhensions mutuelles ; expérimenter un processus de décentration pour mieux comprendre les systèmes de référence des jeunes et de leurs parents ; éviter d'essentialiser ou de culturaliser les situations (Gagnon-Parent et Pilote 2016).

Plus largement, ces jeunes soulignent l'effet négatif de la dynamique des marchés scolaires au Québec, qui mène selon eux à une faible mixité scolaire et à une image négative de leur école dans les médias. L'effet des

marchés scolaires sur les iniquités a été souligné dans des recherches quantitatives récentes (Conseil supérieur de l'éducation 2016 ; Kamanzi et Pilote 2016), ce qui invite à réfléchir aux politiques et aux lois régissant la carte scolaire au Québec.

Notre approche, interprétative-critique, axée sur le sens subjectif que les acteurs sociaux attribuent à leur vécu (Savoie-Zajc 2011), comporte des forces et des limites. Bien entendu, il est impossible de généraliser les résultats de la recherche ou de préciser si les processus rapportés par les participants (racisme, stéréotypes, représentations) sont spécifiques à cette population, s'ils sont semblables ou différents de ceux qui ont été ou pourraient être analysés à l'égard d'autres catégories de population. Sur ce plan, davantage de recherches devraient être menées pour contraster les discours et les expériences de différents types de population (y compris les jeunes qui ne sont pas issus de l'immigration). L'objectif de cet article n'est pas de faire le procès des institutions scolaires, mais plutôt de considérer la prise en compte du ressenti de ces jeunes comme une première étape vers l'élaboration de pistes de recherche, de réflexion et d'action en milieu scolaire.

Les résultats de recherche présentés dans cet article permettent de dégager des pistes pour l'analyse des pratiques mises en place dans les écoles, tant du point de vue des enseignants et des directions que des conseillers en orientation. Scruter les pratiques institutionnelles permet notamment de définir des « pistes d'action » visant l'équité en éducation. Cette approche responsabilise en partie le personnel scolaire, principalement issu du groupe majoritaire, en l'invitant à affiner ses pratiques auprès des jeunes et de leurs parents et à éviter des cadres de référence (croyances et pratiques) qui perpétuent inconsciemment le *statu quo*, la pensée déficitaire (*deficit thinking*) et les rapports de pouvoir entre majoritaires et minoritaires.

## Notes

1. Groupes assignés à une catégorie essentialisante, imputée à la nature, par les groupes majoritaires à partir de marqueurs ou de traits physiques ou socioculturels (réels ou imaginés, par exemple : peau noire, religion, patronyme). Bien que ce soit une construction sociale, l'acte de racisation est susceptible d'entraîner des sanctions sociales tangibles, comme l'infériorisation, l'exclusion ou des violences proprement physiques. Historiquement, il s'agit des « minorités issues, ou dont les ancêtres sont issus, de sociétés anciennement colonisées ou marquées par l'esclavage » (Eid 2012 : 1). Les marqueurs sont toutefois évolutifs, comme le montre le racisme vécu par les Arabes, les personnes originaires du Moyen-Orient et de l'Asie du Sud et les musulmans, ou les personnes considérées comme telles, depuis le 11 septembre 2001.

2. Ils sont tirés du projet financé par le Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH) intitulé *Expérience scolaire et logiques d'orientation dans le marché scolaire linguistique montréalais: une étude sur les cégépiens issus de l'immigration* dirigé par Marie-Odile Magnan et codirigé par Annie Pilote, Maryse Potvin et Marie Mc Andrew.

## Bibliographie

- Audet, G., M. Mc Andrew et M. Vatz Laaroussi, 2016. « Partnership between Schools and Immigrant Families and Communities », in C. Timmerman, N. Clycq, J. Haers, M. Mc Andrew, S. Mels et A. Balde (dir.), *Youth, Education and Value Change: The School as a Context of Educational Success?* Londres, Routledge, p. 215-232.
- Bakhshaei, M. et M. Mc Andrew, 2011. « La diplomation au secondaire des jeunes québécois de la communauté sud-asiatique », *Canadian Ethnic Studies*, vol. 43, n° 1-2, p. 109-128.
- Baum, S. et S. Flores, 2011. « Higher Education and Children in Immigrant Families », *Future of Children*, vol. 21, n° 1, p. 171-193.
- Bertaux, D., 2005. *Le récit de vie: l'enquête et ses méthodes*. Paris, Armand Colin.
- Borri-Anadon, C., 2016. « Les enjeux de l'évaluation des besoins des élèves en contexte de diversité », in M. Potvin, M.-O. Magnan et J. Larochelle-Audet (dir.), *Éducation et diversité ethnoculturelle, religieuse et linguistique. Théorie et pratique*. Montréal, Fides Éducation, p. 215-224.
- Chapman, T. K. et al., 2013. « Critical Race Theory », in B. J. Irby, G. Brown, R. Lara-Alecio et S. Jackson (dir.), *The Handbook of Educational Theories*. Charlotte, Information Age Publishing.
- Chenard, P. et al., 2013. *L'accessibilité aux études postsecondaires. Un projet inachevé*. Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Collins, T. et M.-O. Magnan, 2018. « Postsecondary Pathways among Second-Generation Immigrant Youth of Haitian Origin in Quebec », *Canadian Journal of Education*, vol. 41, n° 2, p. 413-440.
- Conseil supérieur de l'éducation (CSE), 2016. *Remettre le cap sur l'équité. Rapport sur l'état et les besoins de l'éducation 2014-2016*. Québec, Gouvernement du Québec. <http://www.cse.gouv.qc.ca/fichiers/documents/publications/CEBE/50-0494.pdf> [consulté le 14 septembre 2018].
- Dei, G. J. S., 2013. « Reframing Critical Anti-Racist Theory (CART) for Contemporary Times », *Counterpoints*, vol. 445, p. 1-14.
- Demant, J. et M. Van Houtte, 2012. « School Belonging and School Misconduct: The Differing Role of Teacher and Peer Attachment », *Journal of Youth and Adolescence*, vol. 41, n° 4, p. 499-514.
- Dhume, F. et al., 2011. *Orientation scolaire et discrimination. De l'(in)égalité de traitement selon l'« origine »*. Paris, La Documentation française.
- Draelants, H., 2013. « L'effet établissement sur la construction des aspirations d'études supérieures », *L'orientation scolaire et professionnelle*, vol. 42, n° 1, p. 3-32.
- Druetz, E., 2016. « Réussite, racisme et discrimination scolaires. L'expérience des diplômé-e-s d'origine subsaharienne en France », *Terrains & travaux*, vol. 2, n° 29, p. 21-41.

- Dubet, F., M. Duru-Bellat et A. Vêretout, 2010. « Les inégalités entre l'amont et l'aval. Organisation scolaire et emprise des diplômes », *Sociologie*, vol. 1, n° 2, p. 177-197.
- Eid, P., 2012. *Mesurer la discrimination à l'embauche subie par les minorités racisées : résultats d'un « testing » mené dans le grand Montréal*. Montréal, Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse. [http://www.cdpdj.qc.ca/publications/etude\\_testing\\_discrimination\\_emploi.pdf](http://www.cdpdj.qc.ca/publications/etude_testing_discrimination_emploi.pdf) [consulté le 14 septembre 2018].
- Freire, P., 1970. *Pedagogy of the Oppressed*. New York, Continuum.
- Gagnon-Paré, M.-E. et A. Pilote, 2016. « L'intervention auprès de jeunes issus de l'immigration : prévenir ou dénouer les impasses par une approche culturellement sensible », in F. Picard (dir.), *Pratiques d'orientation en milieu d'éducation. De l'impasse à l'enrichissement par le codéveloppement*. Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 83-104.
- Gillborn, D., 2010. « Reform, Racism and the Centrality of Whiteness: Assessment, Ability and the "New Eugenics" », *Irish Educational Studies*, vol. 29, n° 3, p. 231-252.
- Gillborn, D. et al., 2012. « "You Got a Pass, So What More Do You Want?" : Race, Class and Gender Intersections in the Educational Experiences of the Black Middle Class », *Race, Ethnicity and Education*, vol. 15, n° 1, p. 121-139.
- Giroux, H., 1983. *Theory and Resistance in Education: A Pedagogy for the Opposition*. London, Heinemann Educational Books.
- Goffman, E., 1975. *Stigmaté : les usages sociaux des handicaps*. Paris, Les Éditions de Minuit.
- Grenier, V., 2017. « Le choix de l'école secondaire (privée ou publique) par les parents immigrants de Montréal », in A. Goudet, K. Lavoie et A. Seery (dir.), *Discussions autour de recherches étudiantes sur les familles au Québec. Actes du colloque étudiant 2016*. Montréal, Partenariat de recherche Familles en mouvance, p. 26-29.
- Harper, S. R. et C. H. F. Davis, 2012. « "They (Don't) Care about Education: A Counternarrative on Black Male Students' Responses to Inequitable Schooling" », *Educational Foundations*, vol. 26, n° 1-2, p. 103-120.
- Ichou, M. et M. Oberti, 2014. « Le rapport à l'école des familles déclarant une origine immigrée : enquête dans quatre lycées de la banlieue populaire », *Population*, vol. 69, n° 4, p. 617-657.
- James, C. E. et T. Turner, 2017. *Towards Race Equity in Education: The Schooling of Black Students in the Greater Toronto Area*. Toronto, York University.
- Kamanzi, P. C. et al., 2017. « La démocratisation des études supérieures à l'aune de la différenciation et de l'individualisation des parcours scolaires au Québec », *Orientation scolaire et professionnelle*, vol. 46, n° 4, p. 571-594.
- Kamanzi, P. C. et al., 2016. « Immigration et cheminements scolaires aux études supérieures au Canada : qui y va et quand ? Une analyse à partir du modèle de risque proportionnel de Cox », *Canadian Journal of Higher Education/Revue canadienne d'enseignement supérieur*, vol. 46, n° 2, p. 209-232.
- Kamanzi, P. C., M.-O. Magnan et A. Pilote, 2016. « La morphologie des parcours scolaires aux études supérieures des étudiants d'origine immigrante au Québec : qui y va et comment ? ». Communication présentée au 84<sup>e</sup> Congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS) : *Sortir des sentiers battus*, 9 au 13 mai 2016, Montréal.
- Kamanzi, P. C. et A. Pilote, 2016. « Parcours scolaires et reproduction sociale au Québec », in J. Masdonati, M. Bangali et L. Cournoyer (dir.), *Éducation et vie au*

- travail: perspectives contemporaines sur les parcours et l'orientation des jeunes.* Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 9-46.
- Kamanzi, P. C. et J. Murdoch, 2011. «L'accès à un diplôme universitaire chez les immigrants», in F. Kanouté et G. Lafortune (dir.), *Familles québécoises d'origine immigrante*. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 145-168.
- Kamanzi, P. C. et al., 2010. «Les étudiants de première génération dans les universités: l'accès et la persévérance aux études au Canada», *Canadian Journal of Higher Education/Revue de l'enseignement supérieur*, vol. 40, n° 3, p. 11-24.
- Kanouté, F. et G. Lafortune, 2011. «La réussite scolaire des élèves d'origine immigrée: réflexions sur quelques enjeux à Montréal», *Éducation et francophonie*, vol. 39, n° 1, p. 80-92.
- Lafortune, G., 2012. *Rapport à l'école et aux savoirs scolaires de jeunes d'origine haïtienne en contexte scolaire défavorisé à Montréal*. Thèse de doctorat, Département de psychopédagogie et d'andragogie, Faculté des sciences de l'éducation, Université de Montréal.
- Lafortune, G. et A. Balde, 2012. «Cheminement scolaire des élèves québécois originaires des Antilles: un double aperçu à partir de données quantitatives et qualitatives», *Diversité urbaine*, vol. 12, n° 1, p. 49-68.
- Léger, A., 1997. «Usage des statistiques de la DEP concernant les enfants de migrants», in F. Aubert, M. Tripier et F. Vourc'h (dir.), *Jeunes issus de l'immigration. De l'école à l'emploi*. Paris, Ciemi, L'Harmattan, p. 45-60.
- Lentin, A., 2005. «Replacing 'Race', Historicizing 'Culture' in Multiculturalism», *Patterns of Prejudice*, vol. 39, n° 4, p. 379-396.
- Magnan, M.-O. et al., 2017. «Jeunes issus de l'immigration et choix d'orientation au postsecondaire à Montréal», *Canadian Journal of Higher Education/Revue canadienne d'enseignement supérieur*, vol. 47, n° 3, p. 34-53.
- Magnan, M.-O. et al., 2016. «Le processus de construction des étiquettes dans les interactions scolaires», in M. Potvin, M.-O. Magnan et J. Larochelle-Audet (dir.), *La diversité ethnoculturelle, religieuse et linguistique en éducation. Théorie et Pratique*. Québec, Fides Éducation, p. 232-240.
- Mc Andrew, M. (dir.), 2015. *La réussite éducative des élèves issus de l'immigration: dix ans de recherche et d'intervention au Québec*. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- Mc Andrew, M., J. Ledent et J. Murdoch, 2011. *La réussite scolaire des jeunes québécois issus de l'immigration au secondaire*. Rapport remis au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Groupe de recherche immigration, équité et scolarisation.
- Nieto, S. et P. Bode, 2008. *Affirming Diversity: The Sociopolitical Context of Multicultural Education* (5<sup>e</sup> éd.). Boston, Pearson, Allyn & Bacon.
- OCDE, 2009. *Regards sur l'éducation. Les indicateurs de l'OCDE*. Paris, OCDE.
- Pautel, C., 2017. «Les étudiants en situation de handicap dans le réseau de l'Université du Québec: un état de la situation», *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, vol. 77, n° 1, p. 11-35.
- Pilote, A. et S. Garneau, 2011. «La contribution de l'entretien biographique à l'étude de l'hétérogénéité de l'expérience étudiante et de son évolution dans le temps», *Recherches sociologiques et anthropologiques*, vol. 42, n° 2, p. 11-30.
- Potvin, M. et J.-B. Leclercq, 2014. «Facteurs affectant la trajectoire scolaire des jeunes de 16-24 ans issus de l'immigration en formation générale des adultes», *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 40, n° 2, p. 309-349.

- Potvin, M., M.-O. Magnan et J. Larochelle-Audet (dir.), 2016. *La diversité ethnoculturelle, religieuse et linguistique en éducation. Théorie et Pratique*. Québec, Fides Éducation.
- Robson, K. *et al.*, 2018. « Underrepresented Students and the Transition to Postsecondary Education: Comparing Two Toronto Cohorts », *Canadian Journal of Higher Education/Revue canadienne d'enseignement supérieur*, vol. 48, n° 1, p. 39-59.
- Savoie-Zajc, L., 2011. « La recherche qualitative/interprétative en éducation », in T. Karsenti et L. Savoie-Zajc (dir.), *La recherche en éducation : étapes et approches* (3<sup>e</sup> éd.). Saint-Laurent, ERPI, p. 123-147.
- Sen, A., 2010. *L'idée de justice*. Paris, Flammarion.
- Statistique Canada, 2013. *Le niveau de scolarité des peuples autochtones au Canada. Enquête nationale auprès des ménages, 2011*. Ottawa, Gouvernement du Canada.
- Thésée, G. et P. Carr, 2016. « Les mots pour le dire : acculturation ou racialisation ? Les théories antiracistes critiques (TARC) dans l'étude de l'expérience scolaire de jeunes Noirs du Canada en contextes francophones », *Comparative and International Education*, vol. 45, n° 1, p. 1-17.
- Vaillancourt, M., 2017. « L'accueil des étudiants en situation de handicap invisible à l'Université du Québec à Montréal : enjeux et défis », *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, vol. 77, n° 1, p. 37-54.

## Diversité urbaine



# Imaginaires géographiques de la francophonie minoritaire canadienne chez des immigrants et des réfugiés d'expression française

## Geographical Imaginations of the Canadian Minority Francophonie among French-Speaking Immigrants and Refugees

Luisa Veronis et Suzanne Huot

Volume 19, 2019

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1065123ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1065123ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Groupe de recherche diversité urbaine

ISSN

1913-0708 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Veronis, L. & Huot, S. (2019). Imaginaires géographiques de la francophonie minoritaire canadienne chez des immigrants et des réfugiés d'expression française. *Diversité urbaine*, 19, 115–137. <https://doi.org/10.7202/1065123ar>

### Résumé de l'article

Le rôle des représentations sociales et spatiales dans les processus d'inclusion et d'exclusion constitue un terrain d'étude privilégié pour comprendre les relations de pouvoir entre groupes dominants et dominés. Le but de cet article est de poser un regard nouveau sur cette question en adoptant le concept d'imaginaires géographiques pour examiner les représentations que des immigrants et des réfugiés d'expression française se font des communautés francophones en situation minoritaire (CFSM) au Canada. Pour ce faire, nous présentons les résultats d'une étude de cas instrumentale sur les expériences d'immigrants francophones dans deux villes comportant des CFSM en Ontario : London et Ottawa. Notre analyse met en lumière les dynamiques sociospatiales de la francophonie minoritaire canadienne telles qu'elles sont perçues par les immigrants francophones et leur rôle dans la négociation de leur appartenance.

Tous droits réservés © Groupe de recherche diversité urbaine, 2019

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**érudit**

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

# Imaginaires géographiques de la francophonie minoritaire canadienne chez des immigrants et des réfugiés d'expression française<sup>1</sup>

## Geographical Imaginations of the Canadian Minority *Francophonie* among French-Speaking Immigrants and Refugees

**LUISA VERONIS**

*Département de géographie, environnement et géomatique, Université d'Ottawa, lveronis@uottawa.ca*

**SUZANNE HUOT**

*Département de l'activité humaine et d'ergothérapie, Université de la Colombie-Britannique, suzanne.huot@ubc.ca*

**RÉSUMÉ** ■ Le rôle des représentations sociales et spatiales dans les processus d'inclusion et d'exclusion constitue un terrain d'étude privilégié pour comprendre les relations de pouvoir entre groupes dominants et dominés. Le but de cet article est de poser un regard nouveau sur cette question en adoptant le concept d'imaginaires géographiques pour examiner les représentations que des immigrants et des réfugiés d'expression française se font des communautés francophones en situation minoritaire (CFSM) au Canada. Pour ce faire, nous présentons les résultats d'une étude de cas instrumentale sur les expériences d'immigrants francophones dans deux villes comportant des CFSM en Ontario: London et Ottawa. Notre analyse met en lumière les dynamiques sociospatiales de la francophonie minoritaire canadienne telles qu'elles sont perçues par les immigrants francophones et leur rôle dans la négociation de leur appartenance.

**ABSTRACT** ■ The role of social and spatial representations in processes of inclusion and exclusion forms a privileged field of study for understanding power relations between dominant and dominated groups. The purpose of this article is to take an innovative approach to examine this issue by adopting the concept of geographical imaginations to investigate the representations of Francophone minority communities (FMCs) in Canada by French-speaking immigrants and refugees. To this end, we present the results of an instrumental case study on the experiences of French-speaking immigrants in two cities with FMCs in Ontario: London and Ottawa. Our analysis highlights the sociospatial dynamics of the Canadian minority *Francophonie* as perceived by French-speaking immigrants and their role of these dynamics in the negotiation of their belonging.

**MOTS CLÉS** ■ Francophonie canadienne, immigration, inclusion, appartenance, imaginaires géographiques.

**KEYWORDS** ■ Canadian Francophonie, immigration, inclusion, belonging, geographical imagination.

## Introduction

Alors que la notion d’imaginaire social est bien développée en sciences sociales pour conceptualiser les liens entre les individus et le groupe social, les géographes se sont quant à eux attardés à penser l’imaginaire en relation avec la condition territoriale. Bien que partageant une conception dynamique des rapports entre les individus et les groupes en ce qui a trait aux enjeux de formation identitaire, d’appartenance et de pouvoir, notamment à travers l’étude des normes, des pratiques et des institutions, le concept d’imaginaire géographique s’intéresse plus particulièrement à comprendre les liens entre l’idéologie, le social et l’espace (Debardieux 2015). Il permet d’analyser les dynamiques sociospatiales et la manière dont les rapports de pouvoir façonnent l’espace (de l’espace urbain au territoire national), ainsi que les perceptions du monde qui nous entoure et la manière dont ces dernières sont teintées par des valeurs, des codes et des normes. Plus spécifiquement, l’imaginaire géographique a été utilisé pour analyser les rapports de pouvoir dans des contextes coloniaux et postcoloniaux, mettant en lumière les constructions sociospatiales dans les représentations des groupes dominés par les groupes dominants, ainsi que l’influence des imaginaires géographiques dans la production des connaissances (Gregory 1995, 1994; Said 1979). Ceci dit, les deux notions – tant l’imaginaire social que l’imaginaire géographique – portent également un intérêt commun pour les possibilités de transformation sociale, notamment le « potentiel d’invention de l’imagination individuelle, et donc de la capacité de ce dernier à contribuer à la transformation ou à l’émergence d’un imaginaire social » (Debardieux 2015: 19). De fait, les géographes soulignent l’importance de l’imaginaire géographique comme projet politique qui implique avant tout une reconceptualisation et une transformation de l’espace et des relations sociospatiales (Desnoilles *et al.* 2012: 7). En tant que tel, le concept d’imaginaire géographique est directement inspiré des travaux d’Henri Lefebvre (1974) et en particulier de sa conception tripartite de l’espace, qui implique l’espace vécu (les pratiques), l’espace conçu (les structures) et l’espace perçu (les imaginaires). En ce sens, la question du pouvoir est centrale dans les liens entre les sociétés/collectivités et leur territoire. Les imaginaires géographiques

offrent une lentille conceptuelle permettant de comprendre les rapports de force entre les groupes à travers l'examen de leurs perceptions et de leurs représentations sociospatiales.

Nous adoptons ici la notion d'imaginaire géographique pour examiner les représentations sociospatiales que des immigrants et des réfugiés d'expression française (que nous désignons aussi comme immigrants francophones) se font des communautés francophones en situation minoritaire (CFSM) au Canada. Le but est de comprendre leurs perceptions de rapports de pouvoir inégaux dans un contexte (post)colonial et d'utiliser celles-ci pour envisager des pratiques collectives qui permettraient de rendre les CFSM plus inclusives, plus ouvertes à la différence et à la diversité du fait francophone. Ancrée dans les débats sur l'ouverture et sur la diversité de la francophonie minoritaire canadienne face à l'immigration (Farmer 2008 ; Fourot 2016 ; Gallant 2010), notre étude met en lumière les dynamiques sociospatiales de l'identité francophone minoritaire canadienne telles que les perçoivent les immigrants francophones et leur rôle dans la négociation de leur identité comme francophones et de leur appartenance aux CFSM. Généralement, l'intérêt porte sur les imaginaires sociaux et géographiques que les groupes dominants se font des groupes dominés (Anderson 1990 ; hooks 1992), dont les représentations des populations issues de l'immigration par les sociétés d'accueil, qui servent à les construire comme Autrui et, donc, à les minoriser, à les marginaliser et à les exclure. Notre étude de cas jette un regard novateur sur cette question et se démarque de deux façons.

Premièrement, notre attention se porte sur les représentations caractérisant un groupe dominant – les francophones qui, historiquement, représentent l'un des deux groupes colonisateurs du Canada tel qu'on le connaît aujourd'hui –, mais qui est également une minorité nationale. En effet, la population francophone est répartie de manière inégale sur le territoire canadien, et les francophones en dehors de la province de Québec (qui, elle, est majoritairement francophone) sont considérés comme des minorités de langue officielle vivant dans des régions où l'anglais constitue la langue dominante. Au cours des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles, les membres des CFSM ont dû lutter pour défendre leurs droits linguistiques, pour accéder à des ressources matérielles et institutionnelles (par exemple, en éducation et en santé) et pour garantir leur représentation politique (Cardinal et Forgues 2015 ; Fourot 2016 ; Gilbert 2010). Or, étant donné leur poids démographique restreint et variable selon les régions, ainsi qu'un relatif déclin attribuable au vieillissement de la population, les CFSM tendent encore à être sous-représentées et moins bien desservies par rapport aux groupes dominants anglophones. Pour se mobiliser politiquement et faire avancer leur cause, les CFSM ont eu recours à des

discours et à des pratiques de type ethnonationaliste qui impliquaient une construction identitaire comme francophones canadiens parfois essentialiste et à tendance exclusive (Fourot 2016; Garneau 2010). Avec l'avènement de la politique du multiculturalisme en 1972 et l'arrivée croissante d'immigrants, les CFSM ont dû redéfinir leur identité francophone et renégocier leur position dans la société canadienne. Depuis le début des années 2000, il s'agit pour les CFSM de maintenir leur vitalité et leur identité tout en s'ouvrant à la diversité des populations francophones.

Deuxièmement, au centre de notre étude se trouvent les représentations que se font les immigrants francophones installés dans ces CFSM, un groupe qui est considéré comme une « minorité à l'intérieur d'une minorité » (Madibbo 2006) du fait de leur statut de migrant souvent combiné au statut de minorité visible, qui s'ajoutent à celui de francophone. Ce contexte offre des possibilités riches pour comprendre la perception du fait minoritaire francophone par l'« Autre francophone » et, ainsi, les défis auxquels se heurtent les immigrants francophones dans leurs expériences d'inclusion et dans leurs sentiments d'appartenance à une communauté en situation minoritaire. La notion d'imaginaire géographique nous permettra d'entreprendre une analyse critique et nuancée des représentations en évoquant la construction sociospatiale des identités et des communautés. Pour ce faire, nous présentons les résultats d'une étude de cas instrumentale (Stake 1995) de nature qualitative sur les expériences de participation d'immigrants et de réfugiés d'expression française dans deux villes situées en Ontario comportant des CFSM désignées<sup>2</sup> : London et Ottawa. Après la présentation du contexte, de notre approche conceptuelle et de notre méthodologie, notre analyse se penchera sur les représentations sociospatiales que les immigrants francophones se font de la francophonie canadienne en général et des CFSM en particulier, ainsi que du fait francophone minoritaire. Notre discussion examinera le rôle de ces imaginaires géographiques pour comprendre la négociation des appartenances parmi les immigrants francophones en situation minoritaire.

## **Contexte et approche conceptuelle**

Depuis le début des années 2000, l'immigration francophone a suscité un grand intérêt auprès des gouvernements ainsi que des institutions francophones à divers paliers (fédéral, provincial et local) comme stratégie pour le maintien des CFSM et leur vitalité démographique, ce qui a donné lieu à plusieurs initiatives politiques pour attirer, intégrer et retenir des immigrants francophones dans ces communautés (Citoyenneté et Immigration Canada 2012; Corbeil *et al.* 2006). En parallèle, un nombre

croissant de recherches a été entrepris sur ce sujet, principalement sur la question de l'ouverture des CFSM à la diversité et à l'inclusion des nouveaux arrivants, qui sont souvent des minorités visibles (Farmer et da Silva 2012; Huot *et al.* 2014). D'une part, de nombreuses études ont examiné les discours politiques et institutionnels dans les CFSM et sont arrivées à la conclusion que ceux-ci reflètent une volonté d'attirer des immigrants et une ouverture croissante à la diversité (Farmer 2008; Gallant 2010). Néanmoins, certains chercheurs se sont penchés plus spécifiquement sur les représentations de l'immigration et de la diversité au sein des CFSM et de leurs membres, révélant la présence d'un malaise dans les référents identifiés ainsi que dans les critères utilisés pour expliquer et pour légitimer les appartenances aux communautés francophones à travers le pays (Gallant 2010; Traisnel *et al.* 2013; Veronis et Huot 2019; Violette et Traisnel 2010). D'autre part, des chercheurs ont étudié les expériences des immigrants francophones dans les CFSM en soulignant les défis auxquels ces derniers font face, dont des barrières linguistiques, des difficultés sur le marché de l'emploi et diverses formes de discrimination (Huot *et al.* 2013; Madibbo 2016, 2006; Martin 2011). Toutefois ces études n'examinent pas en profondeur les représentations que les immigrants francophones se font des CFSM. Or, l'allusion récente à l'existence de décalages entre les attentes des immigrants francophones et celles des CFSM (Veronis et Couton 2017) montre un besoin urgent de mieux comprendre les représentations respectives que chaque groupe se fait de l'autre et des rapports de force qui les sous-tendent.

La notion d'imaginaire géographique permet d'examiner l'agencement et les liens complexes entre représentations, rapports de pouvoir et processus d'inclusion à travers un examen des constructions sociospatiales des communautés francophones minoritaires et de leur identité. Les travaux de Benedict Anderson (2006 [1983]) sur les nations en tant que communautés imaginées et ceux d'Edward Said (1979) sur l'orientalisme furent fondateurs pour comprendre les enjeux d'identité et de collectivité, de l'autodéfinition et de la définition d'Autrui – montrant le rôle que les représentations de soi et de son groupe, d'une part, et d'Autrui, de l'autre, jouent dans l'élaboration de sa propre identité, de sa propre culture et de sa propre territorialité. Même si leurs travaux ne sont pas à proprement parler géographiques, l'espace et le territoire (de la communauté, de la nation ou de l'Europe occidentale) sont centraux à leurs théories. Sur cette base, des géographes ont développé une conceptualisation critique des imaginaires géographiques à la croisée de la géographie politique et de la géographie culturelle pour mettre en lumière les liens entre le social et le spatial dans les jeux de pouvoir entre groupes dominants et dominés (Ferretti 2015; Gregory 1995, 1994). Bien que communément utilisé dans

les études critiques sur les nations, le concept d'imaginaire géographique peut s'appliquer à diverses échelles, du global au local, incluant des échelles plus petites comme l'urbain, le communautaire ainsi que les espaces et les lieux du quotidien (Anderson 1990; Bédard *et al.* 2012; Ferretti 2015). Ces approches critiques ont élargi et diversifié les connaissances géographiques en incorporant des imaginaires géographiques autres que ceux des groupes dominants, et ont donc permis de politiser la notion même d'imaginaire géographique (Gregory 2009). Dans le cadre de notre étude, il s'agit d'une analyse des représentations que des francophones doublement, voire triplement minorisés entretiennent à l'égard du groupe francophone dominant qui est une minorité nationale (les CFSM). En particulier, ces représentations nous éclairent sur les rapports de pouvoir inégaux dans un contexte (post)colonial, ainsi que sur les dimensions sociospatiales des dynamiques identitaires et communautaires des CFSM.

## Méthodologie

Les résultats présentés ici sont tirés d'un projet de recherche plus large qui consistait en une étude de cas instrumentale (Stake 1995) comportant deux méthodes de collecte de données dialogiques, soit des entrevues avec des informateurs clés (des leaders communautaires et des représentants d'organismes francophones; voir Veronis et Huot [2019]) et des groupes de discussion avec des immigrants et des réfugiés d'expression française. Dans cet article, nous utilisons les résultats des groupes de discussion, que nous présenterons plus en détail ci-dessous. Stake (1995) explique qu'une étude de cas instrumentale est bien adaptée aux recherches où le cas lui-même (ici les cas de London et d'Ottawa) est examiné pour donner un aperçu d'un problème. Ici, le cas de chaque ville choisie avait pour but de faciliter notre compréhension du rôle des espaces communautaires dans l'intégration sociale et culturelle des immigrants francophones dans les CFSM, et plus largement dans la société canadienne.

Il est important de souligner que nous examinons les expériences des immigrants francophones dans deux CFSM en Ontario qui se distinguent par leur taille et par leur complétude institutionnelle. London est plus petite qu'Ottawa du point de vue démographique (5 795 personnes francophones, ou 1,5 % de la population totale de la ville en 2016 [Statistique Canada 2017a]) et institutionnel. Elle est aussi plus isolée vu qu'aucun comté avoisinant n'est désigné comme CFSM selon la loi. Ottawa, quant à elle, représente la plus grande CFSM au Canada (149 550 personnes francophones, ou 16,2 % de la population totale de la ville en 2016 [Statistique Canada 2017b]), offrant une vaste gamme d'institutions et de services en

français tout en étant située à la frontière interprovinciale avec le Québec (Gilbert *et al.* 2014). Étant donné l'hétérogénéité des CFMS, qui s'explique par leur contexte géographique et historique unique (Gilbert 2010), les réalités et les expériences vécues au quotidien par des francophones en situation minoritaire varient grandement. Puisque le contexte local façonne les expériences d'établissement et d'intégration, notre étude permet d'analyser les expériences et les représentations d'immigrants francophones dans ces deux CFMS.

Nous avons constitué 8 groupes de discussion (4 pour chaque site) avec un total de 56 participants : 13 à London (9 femmes et 4 hommes) et 43 à Ottawa (18 femmes et 25 hommes). Notre objectif était de recruter une diversité de femmes et d'hommes (âgés de 18 ans et plus) qui s'identifiaient comme immigrants ou comme réfugiés d'expression française, sans restrictions par rapport à leur statut migratoire, à leur pays d'origine ou à la durée de leur séjour au Canada. Les participants ont également rempli un questionnaire sociodémographique. Pris dans leur ensemble, la majorité des participants étaient originaires de l'Afrique subsaharienne (Burundi, Congo-Brazzaville, Côte d'Ivoire, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal et Togo), avec un petit nombre provenant de la Belgique, d'Haïti et du Maroc. À London, nous comptons aussi des immigrants francophiles originaires de la Colombie et de la Bulgarie pour qui le français était la première langue officielle parlée, ainsi que plusieurs participants qui s'étaient d'abord établis au Québec avant de s'installer en Ontario. À Ottawa, certains participants avaient habité dans d'autres villes du pays (sauf au Québec). En ce qui a trait aux catégories d'immigration, 31 participants étaient arrivés en tant que réfugiés ou demandeurs d'asile, 13 par parrainage familial, 9 comme travailleurs qualifiés et un petit nombre comme candidat des provinces (1), immigrant investisseur (1) et avec un permis de travail (1). On comptait 48 participants ayant passé moins de 5 ans au Canada. Toutefois, parmi les participants de London, 5 étaient établis depuis plus longtemps (5 ans et plus). Bien que très éduqués (37 avaient un diplôme d'études postsecondaires), à Ottawa, 35 des 43 participants (81 %) se sont dits sans emploi, contrairement à London, où 8 des 13 participants (61,5 %) avaient un emploi. De ces derniers, plusieurs étaient employés dans des milieux francophones.

Toutes les discussions de groupe ont été enregistrées et transcrites intégralement. Nous avons ensuite analysé les transcriptions en commençant par nous familiariser avec les données dans leur ensemble (Sandelowski 1995). Dans un deuxième temps, nous avons procédé à une analyse inductive, utilisant des codes ouverts lors d'une lecture ligne par ligne pour approfondir notre connaissance des données et déceler les enjeux

soulevés par les participants, afin de créer des catégories (accès, utilisation et participation à des espaces communautaires francophones; accueil, intégration, inclusion dans les CFSM; sens de l'appartenance, etc.). Enfin, nous avons complété notre analyse théorique en relisant les passages codés selon les catégories identifiées pour les interpréter à travers la lentille des imaginaires géographiques (dynamiques sociospatiales, espaces et rapports de pouvoir, identité, communauté, etc.) et avons développé les thèmes présentés plus bas (Carspecken 1996; LeCompte et Schensul 2010).

## Résultats

Lors des groupes de discussion, les participants ont partagé leurs représentations sociospatiales des CFSM dans les deux villes ciblées. Interprétées sous l'angle des imaginaires géographiques, ces représentations nous éclairent sur les perceptions sociospatiales de rapports de pouvoir inégaux teintés par des dynamiques (post)coloniales et sur une identité francophone minoritaire relativement fermée qui façonnent leurs expériences d'inclusion/exclusion ainsi que leur sentiment d'appartenance. Nous commencerons par examiner les représentations sociospatiales et temporelles des CFSM. Suivra une discussion sur les représentations et sur les perceptions du fait minoritaire francophone ainsi que sur les dynamiques sociospatiales et sur les rapports de force dans les CFSM. Enfin, l'analyse se penchera sur les tensions et sur les négociations entre l'appartenance à la communauté francophone et les sentiments d'appartenances plurielles des immigrants francophones.

Au préalable, il est important de prendre en considération les perceptions de la francophonie canadienne qu'avaient les participants avant d'arriver au pays. Alors que certains savaient que le Canada comportait des régions majoritairement anglophones et avaient choisi de s'y établir pour diverses raisons<sup>3</sup>, plusieurs pensaient que le pays était entièrement bilingue et qu'ils pourraient facilement s'établir en tant que francophones (en effet, ils étaient nombreux à ne pas parler l'anglais ou à ne pas bien le parler). Or, à leur arrivée, ils se sont rendu compte que ce n'était pas le cas :

*Avant, lorsque j'entendais parler du Canada, de l'extérieur, je voyais que c'est un pays qui parle français et anglais. Mais lorsque je suis sur le terrain, je vois que c'est un pays anglophone [...] qui a des gens qui parlent français. C'est [...] une réalité assez difficile, moi qui croyais venir dans un pays qui parle français (Ottawa GF1).*

Ces propos proviennent principalement des groupes de discussion menés à Ottawa, dont une grande partie des participants était arrivée plus récemment. Plusieurs ont témoigné d'une grande désillusion lorsqu'ils se

sont vus confrontés à la réalité linguistique du Canada et aux défis que cela comportait pour leur établissement et pour leur intégration. Assez rapidement, ils remarquent que l'anglais domine et que leur intégration doit se faire dans cette langue: «*Je croyais que le Canada c'est un pays francophone, mais malheureusement, c'est plus anglophone que francophone et j'ai dit [...] je dois décoller d'abord en anglais*» (Ottawa GF2).

Ces résultats signalent un décalage entre les imaginaires de la géographie linguistique que de nombreux immigrants francophones ont de la francophonie canadienne avant leur arrivée et la géographie des pratiques linguistiques qu'ils découvrent à leur installation. Ils soulignent aussi les liens entre langue et représentations sociospatiales, et la manière dont la langue en tant que pratique sociale structure à la fois les espaces et leurs représentations. Ces imaginaires jouent un rôle important, dans la mesure où ils peuvent influencer les décisions migratoires et moduler les attentes des migrants, menant souvent à la déception et à la désillusion. Une fois au Canada, les immigrants francophones doivent apprendre à connaître la géographie vécue de la francophonie minoritaire au quotidien et à s'y adapter, apprendre à naviguer dans ses espaces et à se familiariser avec ses manifestations sociospatiales, dont le fait qu'elle est encadrée dans les institutions plutôt que vécue dans la rue.

### ***Représentations sociospatiales et temporelles des communautés francophones en situation minoritaire***

Un premier thème important qui est ressorti des groupes de discussion concerne les représentations sociospatiales et temporelles que les immigrants francophones, une fois installés, se font des CFSM. Bien que les commentaires visent principalement les communautés franco-ontariennes, certains touchent la francophonie canadienne en général, dont le Québec. Ces imaginaires géographiques impliquent divers espaces et échelles de la francophonie: les espaces quotidiens à l'échelle locale, les CFSM comme espaces communautaires, ainsi que la francophonie au plan national.

Durant les discussions, il est apparu que de nombreux participants ne connaissaient pas l'existence des CFSM et en savaient peu sur leur histoire. Dans certains cas, il s'agissait de participants qui avaient décidé de s'établir dans une région majoritairement anglophone, notamment après un premier séjour au Québec; ils ne recherchaient pas nécessairement une communauté francophone et, donc, la présence de la CFSM n'avait pas été un facteur important dans leur décision de s'installer à Ottawa ou à London. Dans d'autres cas, outre la désillusion quant à la géographie asymétrique du bilinguisme canadien, il s'est avéré que les nouveaux

arrivants francophones ont de la difficulté à accéder à la CFSM, notamment à cause de son manque de visibilité sociospatiale. Selon les participants d'Ottawa: «*Les Franco-Ontariens sont où ? Ils sont où justement ? C'est la question*» (Ottawa GF1), ou encore «*La communauté francophone, on l'entend par le nom [...] on la voit pas*» (Ottawa GF3).

Ces propos suggèrent une géographie de l'absence, à cause de l'invisibilité des CFSM dans le paysage urbain des villes étudiées. Certains allaient plus loin dans leur représentation de cette absence sociospatiale des CFSM et critiquaient les communautés pour leur manque d'effort à se rendre visibles et par conséquent accessibles aux personnes nouvellement arrivées. Un participant s'est montré explicite à ce sujet et a souligné l'absence à la fois spatiale et sociale:

*C'est vrai qu'on est minoritaire dans cette zone mais ces structures [francophones] ne s'affichent pas. Et au-delà de ça **la minorité même canadienne francophone aussi n'existe pas, si on veut voir, elle est engloutie** [...] donc on se dit que la communauté francophone dans cette zone est presque **inexistante dans ses actions, dans ses activités d'intégration des autres francophones qui arrivent** (Ottawa GF3; nous soulignons).*

L'utilisation du terme «engloutie» offre une métaphore sociospatiale forte pour décrire la condition minoritaire de la communauté francophone, un point sur lequel nous reviendrons ci-dessous. Beaucoup percevaient cette invisibilité comme un frein à leur rapprochement avec les CFSM et, par conséquent, à leur intégration en leur sein. D'une manière semblable, les participants de London ont fait allusion au manque de visibilité sociospatiale de la CFSM, qui, selon eux, s'explique par des ressources financières et matérielles limitées:

*Moi, je crois (sic) le problème de la francophonie en milieu minoritaire, à cause du manque de fonds, on est très limité par les activités rassembleuses alors que beaucoup de francophones voudraient se rencontrer plus souvent, alors **si on a moins d'activités et [...] aussi moins d'espaces, c'est comme ça qu'on perd la possibilité de pratiquer [...] ta culture [...]**, donc je crois que comme par les églises, des organismes communautaires, il y en a deux ou trois où on peut aller faire des activités en français, et même ce sont des activités [qu'] une fois par mois (London GF2; nous soulignons).*

Cet extrait souligne le fait que la francophonie minoritaire est associée à certains espaces en particulier, souvent moins visibles (les églises, les organismes communautaires), et aussi qu'elle comporte une certaine temporalité («une fois par mois»). En effet, aux représentations sociospatiales s'ajoutent des représentations temporelles des CFSM, que les participants perçoivent comme se manifestant de manière ponctuelle: «*On entend "franco-ontarien", c'est quand il y a peut-être des festivités [ou] bien*

*quelque chose [avec la] francophonie, une demi-journée ou bien quelques heures que vous allez passer ensemble. [...] À **part ça y'a rien*** » (Ottawa GF1; soulignement original).

Ces représentations signalent une présence et une manifestation limitées dans le temps et dans l'espace de la francophonie minoritaire qui est associée à des fêtes, à des activités communautaires ou à des événements rassembleurs, suggérant qu'elle se vit au plan communautaire, dans des lieux spécifiques (surtout des espaces communautaires) et à des moments précis, généralement de courte durée. Autrement dit, les immigrants francophones voient la francophonie minoritaire comme étant délimitée dans le temps et dans l'espace, et non pas comme étant vécue de façon quotidienne et partout dans la ville – et donc comme manquant de spontanéité. Cette expérience de la francophonie contraste avec leurs expériences pré-migratoires, comme l'explique une participante de London (GF4):

*Quand tu viens d'arriver, la distance entre l'Afrique et ici, c'est très loin, et en Afrique il y a l'ambiance. Quand tu viens, tu te vois **enfermée**. Tu penses à l'Afrique: tu marches, il y a l'ambiance, tu vois les gens avec leur musique partout. Mais ici, là, il y a une grande différence, quand tu viens tu te sens que tu es dans **une boîte*** (nous soulignons).

Bien que plusieurs facteurs puissent servir à expliquer ces différences (par exemple, des différences interculturelles en matière de socialisation des espaces au Canada anglophone/francophone et dans divers pays d'Afrique), le fait que cette participante indique que la pleine expression de son soi francophone est limitée dans ce nouveau contexte est significatif. Les termes « enfermée », « boîte », ainsi que « engloutie », plus haut, offrent des images sociospatiales évocatrices de la francophonie minoritaire comme étant contrainte spatialement et socialement, et aussi contraignante comme expérience vécue, thèmes que nous examinons plus en profondeur dans la section suivante.

### *Représentations sociospatiales du fait minoritaire francophone*

Les représentations sociospatiales du fait francophone minoritaire furent un deuxième enjeu clé lors des groupes de discussion. Bien que les participants reconnussent la fierté des francophones canadiens, leur lutte pour défendre leurs droits, pour maintenir leur langue et leur culture et pour avoir accès à des services en français, le fait minoritaire francophone en soi était perçu comme une faiblesse, notamment dans les rapports de pouvoir avec le groupe dominant anglophone. De plus, les participants ont exprimé une certaine préoccupation quant à l'avenir de la francophonie canadienne, car ils avaient l'impression qu'elle pourrait disparaître. Enfin,

dans leurs commentaires, les participants ont évoqué l'attitude protectionniste des CFSM, qui les rendrait moins ouvertes et moins inclusives. L'extrait suivant englobe ces imaginaires géographiques complexes :

*Je regardais des vidéos sur l'histoire du Canada qui parlaient des communautés francophones mais surtout les gens, les colons lorsqu'ils venaient, on voyait que les communautés francophones tendaient à la disparition lorsqu'ils venaient. J'ai commencé [...] à voir le français comme une forme de faiblesse à partir de là. [...] Je suis toujours dans le questionnement : comment on peut remédier à cette situation, est-ce qu'un jour le français va disparaître du Canada ? Est-ce que ceux qui ne parlent pas anglais, parce qu'ils ont toujours de la peine à s'imposer – mais de toute façon je vois les Québécois, ils utilisent le statut de francophones comme une sorte de fierté seulement. OK, vous êtes francophones [...], mais qu'est-ce que vous offrez avec ça ? On voit que la majeure partie de la population est anglophone. Vous grandissez votre francophonie [par l'immigration], mais les gens qui sont francophones, est-ce qu'ils se sentent accueillis avec vous ? Vraiment ? (Ottawa GF1)*

Ces remarques démontrent une certaine représentation que se font les immigrants francophones du fait minoritaire francophone canadien, représentation à connotations pas entièrement positives. En particulier, nous notons une sensibilité aux rapports de pouvoir inégaux entre francophones (même les Québécois, qui sont majoritaires dans leur province) et anglophones, qui – pourrions-nous même dire – continuent à être façonnés par des liens (post)coloniaux et à être reproduits (« *ils ont toujours de la peine à s'imposer* »). Étant donné qu'une majorité des participants provenait de pays qui étaient d'anciennes colonies européennes – ce qui a été soulevé par certains : « *On a été colonisé par le Français, par l'Européen, on a cet orgueil-là, vous comprenez ?* » (Ottawa GF4) –, leur sensibilité aux rapports de pouvoir (post)coloniaux inégaux était d'autant plus accrue, et par conséquent, le fait minoritaire était associé à une position subordonnée – « *comme des parents pauvres* » (Ottawa GF1) – face au groupe dominant anglophone. Cette position minoritaire n'était pas considérée comme attrayante ou favorable pour beaucoup d'entre eux, ce qui s'explique en partie par les histoires (post)coloniales et les rapports de force distincts à travers les anciennes colonies et donc dans l'usage du français – qui, dans beaucoup de pays d'Afrique, a été approprié par les classes élites. À leur arrivée dans les CFSM, ces immigrants francophones (hautement éduqués) vivaient un renversement des rapports de pouvoir liés à l'usage du français. Selon un participant : « *si on continue à se dire, ben, on est francophone, on se bat pour la francophonie, on exige les services en français... on évolue toujours avec **un manque**, il nous manque quelque chose, il nous manque l'anglais* » (Ottawa GF1 ; nous soulignons).

Cette perception d'un «manque» démontre une conscience forte de ces inégalités de pouvoir, qui fait que les immigrants francophones ont des doutes ou, du moins, se questionnent sur les avantages à faire partie d'une communauté francophone minoritaire («*mais qu'est-ce que vous offrez avec ça ?*»). Nous interprétons ces réactions comme une réticence à appartenir à une communauté minoritaire, qui les positionnerait eux aussi dans des relations de pouvoir inégales – situation que plusieurs auraient déjà vécue dans leurs pays d'origine, selon les histoires et les expériences (post)coloniales, et qu'ils essaient peut-être de quitter en migrant. Bien qu'une majorité des participants appartenait aux classes aisées urbaines, il faut néanmoins souligner qu'un grand nombre d'entre eux étaient venus au Canada comme réfugiés ou comme demandeurs d'asile, fuyant donc une forme de persécution. En ce sens, cette réticence peut être interprétée comme un désir d'éviter une perte de valeur sociale liée à la langue (c'est-à-dire leur capital linguistique; voir Huot *et al.* [2018]), mais probablement aussi comme un désir d'éviter de se retrouver dans une position de minorisation.

En outre, les participants ont expliqué que le fait francophone minoritaire représente une barrière pour leur établissement et pour leur intégration dans la société canadienne, une situation où «*tu es bloqué presque de toutes parts*» (Ottawa GF1). Les mêmes termes ont été utilisés à London pour décrire l'expérience des nouveaux arrivants francophones, leur isolement spatial et social étant d'autant plus prononcé par le contexte plus petit de cette ville: «*Tu es bloqué, tu es là, tu ne sors pas dehors, tu ne fais rien, tu es là comme ça. Ceux qui sont ici, depuis, ils sont habitués déjà [...], mais celui qui vient d'arriver comme ça, moi je trouve ça pénible*» (London GF4).

L'enjeu du blocage que représente la condition de francophone en situation minoritaire fut débattu à Ottawa parmi des immigrants et des réfugiés arrivés plus récemment qui étaient en train de faire face aux défis de l'apprentissage de l'anglais et de la recherche d'emploi. Ils partageaient un point de vue selon lequel en tant qu'immigrants leur intégration ne se ferait pas en français et/ou pas à travers la CFSM:

*Je ne [...] veux pas me limiter à être francophone, donc je ne suis pas dans cette voie, parce que je ne pense pas que c'est la francophonie qui va faciliter mon intégration* (Ottawa GF3).

*La solution, c'est pas de s'enfermer dans une communauté francophone, ça va pas m'aider, de toute façon dehors, presque tout le monde parle que anglais [...] c'est comme une obligation pour moi d'apprendre l'anglais pour pouvoir [...] parler avec tout le monde* (Ottawa GF1).

Cette idée d'obligation à apprendre l'anglais, tandis qu'une attente réciproque (que les anglophones apprennent le français) n'existe pas, est un autre exemple évoquant des rapports de pouvoir inégaux entre les deux groupes linguistiques.

L'image de la francophonie minoritaire comme représentant un frein, voire une barrière à l'intégration des immigrants francophones fut également discutée à London par des participants qui étaient davantage établis. Ils ont alors évoqué des restrictions associées au fait que dans cette CFSM plus petite et isolée, les réseaux sont relativement limités et réduisent les possibilités sociales et économiques : « *Tu veux aller étudier le droit et tu peux avoir des connexions [par l'école francophone] mais quand vous êtes rien que 10 personnes ou 14 et [...] seulement 3 vont à l'université, c'est pour cela que ça m'a beaucoup bloquée de vouloir appartenir [à] la communauté francophone* » (London GF2).

Pris dans leur ensemble, ces imaginaires géographiques suggèrent que les immigrants francophones perçoivent la condition de francophonie minoritaire comme étant somme toute peu avantageuse pour réussir leur intégration. À cette situation s'ajoute la perception d'un manque d'ouverture des CFSM et d'inclusion des immigrants en leur sein. Les propos des participants indiquent qu'ils sont conscients de l'importance de l'immigration francophone pour le maintien de la vitalité des CFSM. Néanmoins, ils disent ne pas se sentir bien accueillis ou inclus. Entre autres, ils ont affirmé que les CFSM ne les reconnaissent pas comme « francophones » et qu'elles ne sont généralement pas ouvertes aux « Autres francophones », dont les francophiles et ceux qui parlent avec un accent différent :

*Je pense que si on prend pas garde, si on essaie pas de nous [les immigrants] estimer comme ressortissants des pays francophones, le français disparaît d'ici 10 ans à 20 ans parce que nous croyons [au fait] anglais plus qu'en français* (Ottawa GF4).

*Je pense que les francophones devraient ouvrir les portes [...] aux gens qui ne sont pas francophones qui parlent d'autres langues. [...] Il faut que la communauté francophone s'élargisse, on est comme dans une **petite boîte, puis on est enfermé, puis on ouvre seulement comme ça à ceux qu'on veut et on ferme**. Si tu n'as pas un petit minimum de français ou un grand-parent qui parle français, tu n'es pas la bienvenue dans la communauté francophone et tu te sens comme si tu es rejeté, et je comprends, c'est une manière de préserver et de protéger la langue, l'anglais domine le français présentement dans le monde, c'est une langue qui peut facilement se perdre mais si on n'ouvre pas les portes pour que plus de gens puissent parler français ça va dégénérer de plus en plus* (London GF2; nous soulignons).

Ces extraits soulèvent la question du type de personne que les CFSM reconnaissent comme étant francophone, avec des variations entre les deux villes. Alors que le participant d'Ottawa parle des « *ressortissants de pays francophones* » (notamment des pays d'Afrique subsaharienne qui ont été colonisés par la France et par la Belgique et où le français demeure une langue officielle coloniale), celle de London fait référence aux francophiles et à la question des francophones dits « de souche » (le fait d'avoir des grands-parents francophones). Ceci dit, dans les deux cas, les participants font allusion au degré d'ouverture des CFSM envers ces « Autres francophones » et au fait que si des efforts ne sont pas investis pour reconnaître et pour accueillir les immigrants d'expression française, la vitalité de la francophonie minoritaire pourrait être en péril. Il est intéressant de noter que les participants expriment une compréhension des enjeux de pouvoir inégal entre anglophones et francophones en contexte minoritaire – et même au-delà –, et donc du besoin de protectionnisme pour la survie des CFSM et de la francophonie en général. Néanmoins, ce protectionnisme irait trop loin s'il exclut les « Autres francophones » des CFSM, ce qui pourrait les pousser à se tourner vers le groupe anglophone dominant.

### *Imaginaires géographiques et négociation des appartenances en contexte minoritaire*

La question du manque d'ouverture des CFSM fut un thème important durant les groupes de discussion, tant à London qu'à Ottawa, et de nombreux participants ont évoqué des imaginaires géographiques décrivant les CFSM comme étant fermées, isolées et distantes : « *Les communautés francophones en dehors du Québec sont très imperméables, [...] c'est difficile de rentrer en contact avec eux* » (Ottawa GF4). Dans leurs propos, les participants ont utilisé une vaste gamme de métaphores et de termes spatiaux et géographiques tels que « une petite boîte », « enfermé » et « imperméable », et même dans un cas le mot « prison » (London GF4), qui symbolisent tous une dynamique d'isolement sociospatial des CFSM.

Certains suggéraient que les CFSM s'isolent volontairement. À ce sujet, une participante a dit : « *les francophones, là, chacun a son coin, sur son piédestal* » (Ottawa GF1; nous soulignons). La référence à un « piédestal » donne une image forte de distance sociospatiale non seulement horizontale, mais aussi verticale (qui pourrait être interprétée comme hiérarchisante), sous-entendant qu'un rapprochement entre les divers membres francophones est probablement difficile. Une autre participante a parlé du fait que les communautés immigrantes francophones et les CFSM évoluent dans des sphères sociospatiales séparées :

*Nous avons besoin d'entrer chez les blancs parce qu'on est toujours dans nos communautés, et je suis Burundaise et je peux chercher les Rwandais ou bien les Haïtiens, ils sont dans leurs communautés [les CFSM]. Mais comment rentrer? Tu peux passer dix ans ici et ne pas avoir pas même deux amis blancs. On dirait que nous sommes insociables, mais on n'a pas les occasions de rentrer dans ces communautés [les CFSM] (Ottawa GF1).*

Cette perception d'insociabilité entre immigrants francophones et membres des CFSM était partagée par un grand nombre de participants, même ceux qui étaient établis de longue date, au point où plusieurs remettaient en question la possibilité d'appartenir aux CFSM locales, voire de créer une communauté francophone élargie: «*chaque personne reste dans son coin, je vais être francophone ici, il va être francophone là-bas, ça ne va pas, y'a pas de communauté*» (Ottawa GF1; nous soulignons). Ces propos suggèrent des distinctions et des séparations sociospatiales entre les communautés immigrantes, qui sont souvent racialisées (notamment de pays africains d'où provenaient la majorité de nos participants), et les CFSM qui sont blanches. Ces mécanismes sont ressentis comme des formes d'exclusion découlant de rapports de pouvoir inégaux teintés par des attitudes et par des modes de pensées postcoloniaux où les CFSM se construisent comme des groupes dominants – un pouvoir associé à la blanchitude.

Ce sentiment d'exclusion fut aussi exprimé à London, surtout par des francophiles. Une participante a décrit son impression d'être rejetée par la CFSM à cause de son accent: «*Mais la réaction qu'on a c'est trop dur, comme votre communauté est trop fermée. [...] Le français, il y a un côté orgueilleux, si tu ne parles [pas] bien le français tu n'es pas le bienvenu*» (London GF2; nous soulignons). L'allusion à «*votre communauté*» signale un sentiment de ne pas faire partie intégrante de la CFSM et, dans ce cas, ceci est principalement attribuable à des différences linguistiques – dont le fait que le français n'est pas la langue maternelle ou d'avoir un accent différent. En effet, selon les résultats de notre étude, il semblerait que le fait de partager une langue commune, le français, ne représente pas un élément suffisamment fort pour construire des liens communautaires entre francophones d'origines diverses; d'autres facteurs (c'est-à-dire d'autres types de différences) entreraient en jeu et influeraient sur les modes d'appartenance aux CFSM, comme l'a soulevé une participante:

*Quand on a déjà le français c'est un atout, quand tu as une communauté francophone c'est déjà beaucoup. Mais comment vraiment être une communauté? Avec les gens que nous rencontrons ici, les francophones, comment avoir plus d'ouverture? Je suppose que c'est de part et d'autre, et de nous et de ces personnes, et comment vaincre la peur de l'autre? (Ottawa GF1; nous soulignons)*

Il est intéressant de noter ici la référence au processus d'autodéfinition de soi et d'une communauté par rapport à Autrui. La difficulté est donc de former une communauté francophone ouverte et inclusive malgré les différences qui suscitent cette «*peur de l'autre*», une peur ressentie par les deux groupes respectivement. Dans ces extraits, les participants mentionnent plusieurs marques de différence qui les distingueraient des membres des CFSM, dont celles fondées sur les origines et sur le statut de migrant (la provenance de divers pays francophones), sur la race («*ne pas avoir pas même deux amis blancs*») et sur la langue (divers accents et divers liens à la langue française, comme dans le cas des francophiles ou de ceux pour qui le français est une langue coloniale). La perception de ces marques de différence suggère que les participants sentent qu'ils et elles ne correspondent pas à la norme du «*francophone canadien*», qui serait un individu «*blanc, catholique, né Canadien et ayant le français comme langue maternelle*» (Madibbo 2016: 860 [notre traduction]). Ceci soulève alors la question de ce qui définit l'identité francophone, et le fait que les CFSM et les immigrants francophones ne partagent visiblement pas les mêmes référents avec des conséquences sur le sens d'appartenance de ces derniers.

Les propos des participants laissent entendre que malgré leur volonté et leurs tentatives de participer aux CFSM, ils ont de la difficulté à s'y intégrer. Ils indiquent également que les immigrants francophones ne sentent pas nécessairement une appartenance automatique aux CFSM, ou, du moins, qu'ils ne ressentent pas le besoin d'y appartenir pour pouvoir s'intégrer dans la société canadienne au sens large. Nous en déduisons que ces imaginaires géographiques des CFSM moduleraient le sens d'appartenance des immigrants francophones et surtout qu'ils doivent être pris en compte pour comprendre les négociations difficiles avec lesquelles ils jonglent dans leurs expériences d'appartenance en milieu minoritaire. Bien que s'identifiant comme francophones, plusieurs ont affirmé qu'ils ne souhaitent pas nécessairement appartenir à la CFSM ou, tout du moins, ne veulent pas limiter leur appartenance à celle-ci, ou même à une seule communauté, quelle qu'elle soit :

*Donc, je suis d'abord francophone, mais je veux pas me mettre dans une restriction communautaire parce que je suis dans un pays que pratiquement 90 % est anglophone donc je me dis, je cherche à ressembler à tout autre Canadien, voilà, qui a l'anglais et qui a le français ou bien qui est anglophone et francophone. [...] Donc je ne vois pas la nécessité d'avoir cette restriction d'être dans une communauté anglophone ou bien dans une communauté francophone (Ottawa GF3).*

*C'est difficile de seulement appartenir à la communauté francophone; pour moi, j'évite toujours cette étiquette de communauté francophone seulement parce que je suis un peu de tout, on est canadien, on doit être bilingue, je*

*trouve que ça limite quand on veut seulement rester dans la boîte de la francophonie. [...] Mais je ne peux pas me dire que je fais partie de la communauté anglophone, je ne comprends pas ce mot, la communauté. Mais avant tout on est des immigrants, nous sommes des Africains, nous sommes des Burundais, toutes sortes de choses (London GF2).*

Ces extraits indiquent l'ambivalence que ressentent les participants à appartenir (seulement) à la CFSM. En partie, ces distinctions de communautés linguistiques sont fondées sur l'idéologie politique canadienne du bilinguisme et de son institutionnalisation (organismes communautaires, éducation, etc.) qui servent à socialiser les francophones « natifs » et donc à façonner leur identification et leur sentiment d'appartenance principalement à une communauté linguistique. Or, cette idéologie est nouvelle et peut sembler étrange pour les immigrants qui ont un rapport distinct au français, empreint de traces surtout coloniales. Ces résultats mettent en lumière le désir des immigrants francophones de « *ressembler à tout autre Canadien* » et, donc, de faire partie tant de la communauté francophone que de la communauté anglophone, mais également le fait qu'ils sentent des appartenances multiples à plusieurs communautés (ethnoculturelle, panafricaine, immigrante, etc.). Enfin, les propos des participants indiquent qu'ils ressentiraient une certaine pression à ne pouvoir appartenir qu'à une seule communauté – la CFSM –, un choix qu'ils ne sont pas prêts à faire :

*J'ai pas envie de choisir pour les Anglais ou les francophones, ça m'est égal, moi! [...] Moi, j'ai des amis francophones, j'ai des amis anglophones, et alors quel est le problème? J'ai pas de problème avec cette affaire-là (Ottawa GF4).*

Autrement dit, ces imaginaires géographiques des immigrants francophones suggèrent qu'à leurs yeux l'appartenance à la CFSM signifie une loyauté exclusive qui ne permettrait pas d'appartenir à d'autres communautés simultanément, ce qui va clairement à l'encontre du sens d'appartenance pluriel exprimé par les participants.

Pris dans leur ensemble, les résultats de notre étude illustrent l'importance des différences entre les histoires et les contextes (post)coloniaux pour comprendre les liens et les rapports de force que développent entre eux les membres des CFSM, les immigrants et les réfugiés francophones. Notre analyse des représentations sociospatiales que ces derniers entretiennent à l'égard des CFSM et du fait minoritaire francophone canadien à travers la lentille des imaginaires géographiques souligne les perceptions de rapports de pouvoir inégaux empreints d'histoires, de normes et de valeurs (post)coloniales distinctes, notamment en relation au français – dont ses usages et sa valeur comme capital linguistique. Ce faisant, nous avons éclairé les dynamiques sociospatiales complexes des CFSM et de

leur identité qui façonnent les expériences d'intégration et de participation des immigrants francophones en contexte minoritaire avec une attention particulière aux intersections du statut de migrant, de la langue, de la race ainsi que de la classe sociale. En particulier, ces représentations et ces perceptions sociospatiales révèlent des attitudes, des pratiques et des normes dans les CFSM qui sont encore relativement exclusives à la diversité de la francophonie.

Ceci dit, les représentations sociospatiales des immigrants francophones suggèrent aussi un certain degré d'agentivité de leur part, notamment en ce qui a trait à leur pouvoir d'autodéfinition – dans ce cas, un refus ou un rejet de l'identité et/ou du rôle de l'« Autre francophone » qui serait imposé par les groupes dominants –, ainsi que leur volonté de négocier leur sens d'appartenance selon leurs propres termes (dont des appartenances plurielles). Enfin, ces résultats offrent également des possibilités pour entamer un projet de transformation sociospatiale : ils nous permettent de mieux comprendre les décalages qui existent entre les immigrants francophones et les membres des CFSM ainsi qu'entre leurs attentes respectives et, par conséquent, de trouver des stratégies politiques, des discours et des pratiques communautaires pour y remédier. Ces représentations sociospatiales des CFSM et de leur identité par les immigrants et par les réfugiés francophones doivent être interprétées comme une forme de connaissance par l'« Autre francophone » qui doit être reconnue comme un outil pour mieux comprendre les processus d'inclusion/exclusion vécus par divers groupes dans ces communautés et les référents qui les animent (par exemple, les différences d'accent et la valeur du capital linguistique). Pour commencer, il semble que le fait de parler des histoires (post)coloniales distinctes de chacun, de partager et de reconnaître ces histoires pourrait servir comme point de départ pour trouver des référents communs et construire une identité francophone partagée.

## **Conclusion**

Le but de cet article était d'examiner les représentations sociospatiales que se font les immigrants et les réfugiés d'expression française des CFSM et de la francophonie minoritaire canadienne, plus généralement, et leur rôle dans la négociation de leurs sentiments d'appartenance. À travers la lentille des imaginaires géographiques, notre analyse a mis en lumière les dynamiques sociospatiales des CFSM telles qu'elles sont perçues par les immigrants francophones. Prenant en considération les imaginaires géographiques prémigratoires de la francophonie et du bilinguisme canadiens de ces immigrants comparés à la géographie linguistique asymétrique

qu'ils rencontrent à leur arrivée, nous avons examiné les impacts et les défis que ce décalage implique pour leur établissement et pour leur intégration. Nous avons pu trouver d'importantes différences dans la géographie de la francophonie canadienne en situation minoritaire vécue au quotidien comparativement aux expériences pré migratoires des participants, qui résultent en partie d'histoires et de géographies (post)coloniales distinctes. Entre autres, nous avons souligné des perceptions de contraintes, de barrières et de limites associées au fait minoritaire francophone qui peuvent freiner leur intégration dans la société canadienne, ce qui fait que les immigrants francophones ne sentent pas nécessairement des affinités avec les CFSM ou un besoin d'y appartenir. Les participants ont dépeint les CFSM comme n'étant pas aussi ouvertes, accueillantes et inclusives qu'ils le souhaiteraient, ce qui rend ces communautés d'autant moins attrayantes. La notion d'imaginaires géographiques nous a permis de dévoiler des différences dans les constructions sociospatiales et dans les expériences vécues de la francophonie entre immigrants francophones et membres des CFSM, avec des implications pour les sentiments d'appartenance de francophones (et de francophiles) de divers horizons. Ce faisant, nous avons été en mesure d'expliquer les facteurs modulant la négociation difficile et complexe de ces sentiments d'appartenance, dont des relations de pouvoir (post)coloniales inégales, le statut de migrant, des différences d'origine et de race et des différences linguistiques. Cette analyse contribue à éclairer les éléments de décalage entre les CFSM et les immigrants et les réfugiés d'expression française qui entravent encore la construction d'une communauté francophone inclusive et ouverte à la diversité.

## Notes

1. Cette étude a été financée par les Voies vers la prospérité : Canada et par Citoyenneté et Immigration Canada. Nous remercions tous nos participants pour leur temps et leur contribution. Nos assistants de recherche (Yvonne Kasine, Hafida Bencherif et Leigh Vanderloo, à London; et Joyce Akl, Méralyne Fleurant, Zac Tabler, Peter McLaren et Sara-Ève Valiquette-Tessier, à Ottawa) nous ont grandement soutenues lors des diverses étapes du projet. Enfin, nous souhaitons remercier les deux évaluateurs anonymes pour leurs commentaires critiques qui nous ont poussées à mieux développer nos propos.
2. En Ontario, le terme de *communauté désignée* réfère à « [...] une zone où les francophones représentent au moins 10 % de la population – ou à proximité d'une telle zone – ou encore dans une ville comptant au moins 5 000 résidents francophones : ces zones et ces villes sont qualifiées de régions désignées » (<https://www.ontario.ca/fr/page/services-gouvernementaux-en-francais>, consulté le 23 août 2017).
3. Parmi les raisons mentionnées, on peut nommer les suivantes : le choix de vivre en anglais, pour rejoindre des membres de leur famille déjà installés, les possibilités professionnelles que pourrait offrir Ottawa en tant que capitale nationale, la qualité de vie d'une ville plus petite dans le cas de London. Il est important de souligner

que le gouvernement a désigné le lieu d'établissement de certains réfugiés qu'il avait parrainés et qu'ils n'avaient donc pas eu de choix à faire.

## Bibliographie

- Anderson, B., 2006 [1983]. *Imagined Communities: Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*. Londres, Verso Books.
- Anderson, K., 1990. *Vancouver's Chinatown. Racial Discourse in Canada, 1875-1980*. Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press.
- Bédard, M., J.-P. Augustin et R. Desnoilles (dir.), 2012. *L'imaginaire géographique. Perspectives, pratiques et devenir*. Montréal, Presses de l'Université du Québec.
- Cardinal, L. et É. Forgues (dir.), 2015. *Gouvernance communautaire et innovations au sein de la francophonie néobrunswickoise et ontarienne*. Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- Carspecken, P. F., 1996. *Critical Ethnography in Educational Research: A Theoretical and Practical Guide*. New York, Routledge.
- Citoyenneté et Immigration Canada, 2012. *Évaluation de l'initiative de recrutement et d'intégration d'immigrants d'expression française au sein des communautés francophones en situation minoritaire*. Ottawa, Canada.
- Corbeil, J., C. Grenier et S. Lafrenière, 2006. *Minorities Speak Up: Results of the Survey on the Vitality of the Official-Language Minorities*. Ottawa, Statistique Canada.
- Debardieux, B., 2015. *L'espace de l'imaginaire. Essais et détours*. Paris, CNRS Éditions.
- Desnoilles, R., M. Bédard et J.-P. Augustin, 2012. « Introduction. L'imaginaire géographique, un contrepoint à la réalité? Perspectives, pratiques et devenir », in M. Bédard, J.-P. Augustin et R. Desnoilles (dir.), *L'imaginaire géographique. Perspectives, pratiques et devenir*. Montréal, Presses de l'Université du Québec, p. 1-17.
- Farmer, D., 2008. « L'immigration francophone en contexte minoritaire: entre la démographie et l'identité », in J. Y. Thériault, A. Gilbert et L. Cardinal (dir.), *L'espace francophone en milieu minoritaire au Canada: nouveaux enjeux, nouvelles mobilisations*. Montréal, Éditions Fides, p. 121-159.
- Farmer, D. et E. da Silva, 2012. *Vitalité des milieux, vitalité des parcours. Réflexions sur l'évolution de la recherche sur l'immigration francophone en milieu minoritaire*. Toronto, Centre de recherches en éducation franco-ontarienne. [http://www.metropolis.net/pdfs/rapport\\_precongres2012\\_farmer\\_dasilva.pdf](http://www.metropolis.net/pdfs/rapport_precongres2012_farmer_dasilva.pdf) [consulté le 26 juin 2013].
- Ferretti, F., 2015. « Géographie, tournant culturel et imaginaires nationaux: *Risorgimento*, irrédentisme et invention géographique de l'Italie », *Géographie et Cultures*, n° 93-94, p. 79-98.
- Fourot, A.-C., 2016. « Redessiner les espaces francophones au présent: la prise en compte de l'immigration dans la recherche sur les francophonies minoritaire au Canada », *Politique et Sociétés*, vol. 35, n° 1, p. 25-48.
- Gallant, N., 2010. « Représentations sociales et représentation politique. Présence immigrante dans les organismes de la francophonie minoritaire au Canada », *Politique et Sociétés*, vol. 29, n° 1, p. 181-201.
- Garneau, S., 2010. « Penser le pluralisme des francophonies minoritaires canadiennes: de la logique identitaire à la question sociale », *Reflets. Revue d'intervention sociale et communautaire*, vol. 16, n° 2, p. 22-56.

- Gilbert, A. (dir.), 2010. *Territoires francophones. Études géographiques sur la vitalité des communautés francophones du Canada*. Québec, Septentrion.
- Gilbert, A. et al., 2014. *La frontière au quotidien. Expériences des minorités à Ottawa-Gatineau*. Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa.
- Gregory, D., 2009. « Imaginative Geographies », in D. Gregory et al. (dir.), *The Dictionary of Human Geography*. Chichester, Wiley-Blackwell, p. 369-371.
- Gregory, D., 1995. « Imaginative Geographies », *Progress in Human Geography*, vol. 19, n° 4, p. 447-485.
- Gregory, D., 1994. *Geographical Imaginations*. Cambridge, Blackwell Publishers.
- hooks, b., 1992. « Representing Whiteness in the Black Imagination », in L. Grossberg, C. Nelson, et P. Treichler (dir.), *Cultural studies*. New York, Routledge, p. 338-346.
- Huot, S. et al., 2018. The Power of Language: Exploring the Relationship between Linguistic Capital and Occupation for Immigrants to Canada, *Journal of Occupational Science*. <https://doi.org/10.1080/14427591.2018.1534136> [consulté le 25 octobre 2018].
- Huot, S., B. Dodson et D. Laliberte Rudman, 2014. « Negotiating Belonging Following Migration: Exploring the Relationship between Place and Identity in Francophone Minority Communities », *The Canadian Geographer*, vol. 58, n° 3, p. 329-340.
- Huot, S. et al., 2013. « Expanding Policy-Based Conceptualizations of Successful "Integration": Negotiating Integration through Occupation Following International Migration », *Journal of Occupational Science*, vol. 20, n° 1, p. 6-22.
- LeCompte, M. D. et J. J. Schensul, 2010. *Designing and Conducting Ethnographic Research: An Introduction*. Lanham, AltaMira Press.
- Lefebvre, H., 1974. *La production de l'espace*. Paris, Éditions Anthropos.
- Madibbo, A. I., 2016. « The Way Forward: African Francophone Immigrants Negotiate their Multiple Minority Identities », *Journal of International Migration and Integration*, vol. 17, n° 3, p. 853-866.
- Madibbo, A. I., 2006. *Minority within a Minority: Black Francophone Immigrants and the Dynamics of Power and Resistance*. New York, Routledge.
- Martin, T., 2011. « Intégration professionnelle des immigrants francophones dans le secteur des nouvelles technologies: une étude de cas au Manitoba », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 35-36, p. 107-136.
- Said, E. W., 1979. *Orientalism*. New York, Vintage Books.
- Sandelowski, M., 1995. « Qualitative Analysis: What Is It and How to Begin », *Research in Nursing and Health*, vol. 18, n° 4, p. 371-375.
- Stake, R. E., 1995. *The Art of Case Study Research*. Thousand Oaks, Sage.
- Statistique Canada, 2017a. *London, CY [Subdivision de recensement], Ontario et Middlesex, CTY [Division de recensement], Ontario* (tableau). *Profil du recensement*, Recensement de 2016, produit n° 98-316-X2016001 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 29 novembre 2017. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> [consulté le 2 août 2018].
- Statistique Canada, 2017b. *Ottawa, CV [Subdivision de recensement], Ontario et Ottawa, CDR [Division de recensement], Ontario* (tableau). *Profil du recensement*, Recensement de 2016, produit n° 98-316-X2016001 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 29 novembre 2017. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> [consulté le 2 août 2018].

- Traisnel, C., I. Violette et N. Gallant, 2013. « Les minorités francophones canadiennes face à l'immigration : particularismes et représentations de la diversité ethnoculturelle dans les milieux associatifs », *Minorités linguistiques et société*, n° 2, p. 9-28.
- Veronis, L. et S. Huot, 2019. « La pluralisation des espaces communautaires francophones en situation minoritaire : défis et opportunités pour l'intégration sociale et culturelle des immigrants », *Francophonies d'Amérique*, n° 46-47.
- Veronis, L. et P. Couton, 2017. « Immigration francophone à Ottawa, 1981-2011 : mobilités et transformations communautaires », in A. Gilbert *et al.* (dir.), *Ottawa : lieux de vie français*. Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa.
- Violette, I. et C. Traisnel, 2010. « L'Acadie de la diversité chez le militant acadien "d'ici" et le francophone "venu d'ailleurs" : contradictions et convergences dans les représentations d'une identité commune », *Francophonies d'Amérique*, n° 30, p. 131-151.